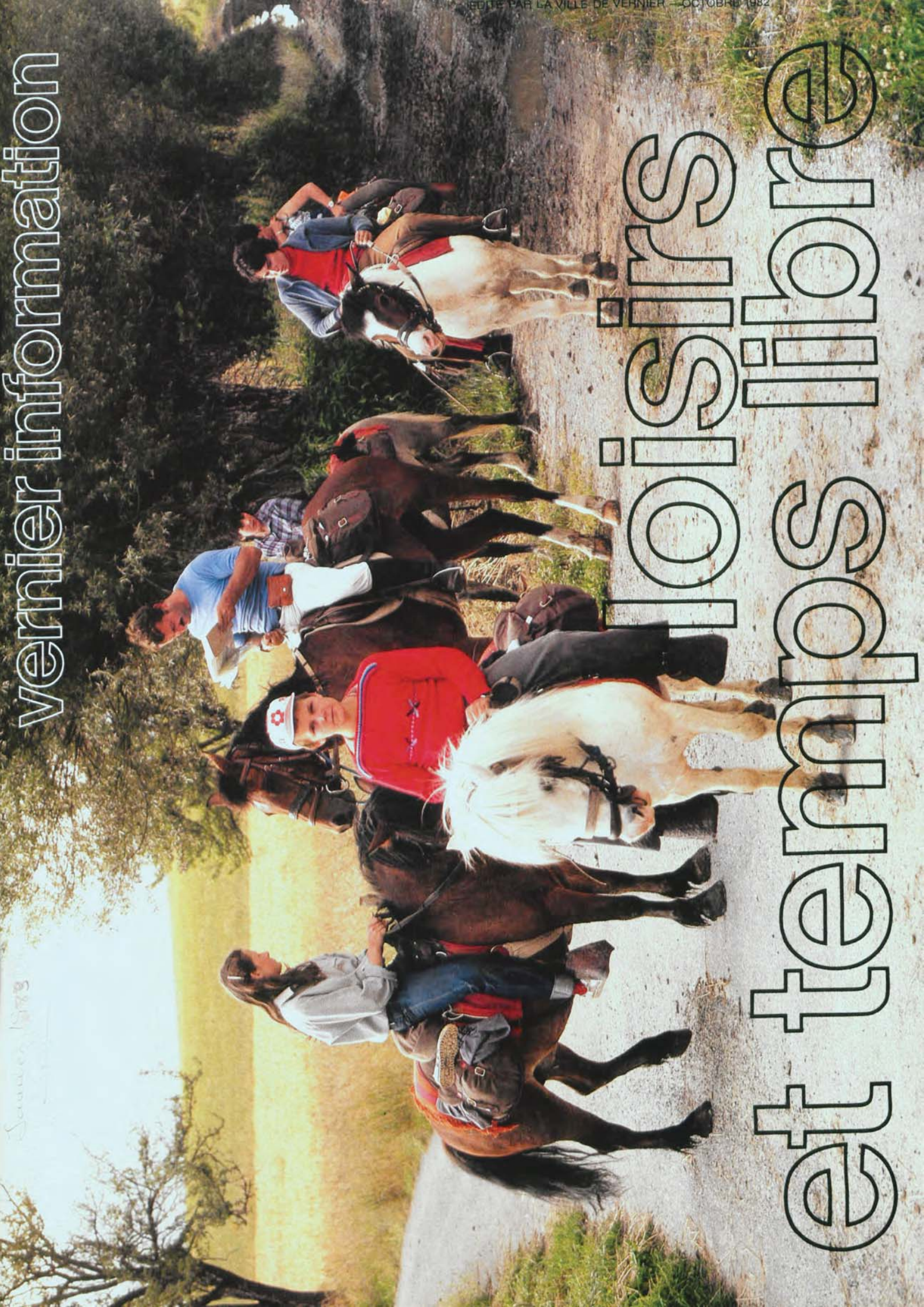


vernier information

Sauvages 1973



ÉDITE PAR LA VILLE DE VERNIER - OCTOBRE 1982

# et temps loisirs



Ludothèque et place de jeux à Avanchet



## Le temps libre

	Page
Evolution du temps libre .....	3
Le temps disponible actuellement dans les pays et régions industrialisés .....	4
Le temps libre selon le sexe et l'âge .....	6
Attitude active et consommation passive .....	8
Temps libre et formation .....	9
Temps libre et lecture .....	10
Temps libre et télévision .....	11
Temps libre et spectacles .....	13
Temps libre, sports et loisirs .....	14
Temps libre, relations sociales .....	14
Temps libre et espaces naturels et construits .....	16
Temps libre et les déplacements .....	16
L'avenir du temps libre .....	18

## Les loisirs de la Ville de Vernier

Espace de jeu – Détente .....	20
Equipements sociaux .....	22
Jardins Robinson .....	24
Centres de Loisirs et Maisons des Jeunes .....	25
Colonies de vacances .....	26
Les Centres aérés .....	31
Les ludothèques .....	32
Les Clubs d'échecs .....	33
Le Lignon's Club .....	34
Le Club des Aînés .....	36
Les éclaireurs .....	41
Les Jardins familiaux .....	42
Télévision et Radio locales .....	43
Les fêtes .....	44
Les majorettes .....	46
L'artisanat .....	47
Les Associations d'habitants .....	48

## Le jeu

Terminologie et classification .....	52
Théories sur le jeu .....	52
Le jeu et l'animal .....	53
Le jeu et l'enfant .....	53
Le jeu et l'adulte .....	55
Le jeu, la culture, le sacré et le loisir .....	56

## Le loisir

Définition et fonction du loisir .....	60
Evolution du loisir .....	60
Loisirs annuels .....	61
Les loisirs journaliers et hebdomadaires .....	66
Le rôle des collectivités .....	74

## Avant-propos

Avec la création et l'entretien des voies de circulation et la mise à disposition des installations destinées à l'enseignement et à l'éducation des enfants, la tâche la plus importante des communes consiste à faciliter les activités du temps libre de ses habitants.

La présente publication examine l'évolution et la situation actuelle du budget-temps et les installations répondant à l'attente des habitants.

Une longue part a été réservée aux associations et sociétés locales, ces institutions la plupart du temps à caractère bénévole qui se font les interprètes des aspirations de la population.

Un aperçu des différents équipements et des initiatives communales permet de faire le point de la situation actuelle à Vernier.

Avec les autres publications consacrées plus particulièrement aux espaces verts et au sport, cette plaquette devrait permettre une vision détaillée dans le domaine des loisirs. Ceci dans le but d'améliorer l'information à la population de la Commune.

Fulvio Moruzzi, maire  
Charles Broje, conseiller administratif  
Fritz Hämmerli, conseiller administratif

Évolution du temps libre

Le temps disponible actuellement dans les  
pays et régions industrialisés

Le temps libre selon le sexe et l'âge

Attitude active et consommation passive

Temps libre et formation

Temps libre et lecture

Temps libre et télévision

Temps libre et spectacles

Temps libre, relations sociales

- rencontre
- famille
- voisinage
- associations et collectivités

Temps libre et espaces naturels  
et construits

Temps libre, sports et loisirs

Temps libre et les déplacements

L'avenir du temps libre

## Evolution du temps libre

Au 17<sup>e</sup> siècle, Vauban classait les jours chômés en deux catégories:

- Les jours fériés imposés par l'Eglise, qui atteignaient par endroits et par moments les quatre-vingts par année;
- Les jours de travail impossible (maladie ou conditions climatiques) qui étaient presque aussi nombreux que les précédents.

Le total des jours chômés ne représentait donc pas loin de la moitié de l'année. Le repos quotidien en revanche, était considéré plutôt comme des pauses et n'était pas destiné aux loisirs.

Vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle l'industrialisation et le machinisme ont bouleversé les modes de production. Au cadre artisanal d'une bonne partie des anciennes entreprises, ont fait suite les grandes manufactures à la discipline rigoureuse et monotone.

La division du travail avec les consécutives spécialisations professionnelles, le sectionnement de la production et la décomposition des tâches, ont laissé un sentiment de frustration chez les travailleurs, qui étaient désormais privés de la satisfaction de suivre la confection de leur produit du début à la fin.

L'indépendance de la production industrielle des conditions météorologiques et la nécessité d'une exploitation maximale des machines pour amortir les investissements consacrés à leur achat, ont conduit à une réduction draconienne des jours chômés.

Tous ces facteurs ont occasionné des effets d'usure chez les ouvriers et ont provoqué la nécessité d'un temps plus important de récupération physique et morale.

Même pour Karl MARX, le temps libre aurait dû être destiné à «la reproduction de la force de travail».

La durée de vie moyenne au début de l'ère industrielle excédait à peine les vingt ans.

La législation de la plupart des pays maintenait les ouvriers dans des conditions bien inférieures à celles des autres classes socioprofessionnelles.

L'indignation des travailleurs ne tarda pas à se manifester par des grèves. L'augmentation des salaires, la réduction de la durée du travail, la suppression du travail des enfants et l'amélioration du logement, faisaient partie des principales revendications.

Mais il faudra attendre 1825 pour que la législation d'un pays, celle de l'Angleterre, accorde avec de nombreuses restrictions le droit de grève.

La révolution de 1848 imposa en France la journée de dix heures, qui sera ramenée à douze après l'échec de juin. En 1850 sera rétabli le repos hebdomadaire et, en 1864, la classe ouvrière demandera une diminution des heures de travail pour permettre de se vouer à des activités culturelles.

A cette époque, les conditions étaient nettement meilleures en Grande-Bretagne, et une délégation française de retour de ce pays, où elle avait été étudier les trade-unions, constatait que: «par la longueur de nos journées de travail, nous ne pouvons pas profiter de l'école du soir».

Les ouvriers se structurèrent progressivement en syndicats, mais ne jouirent de la reconnaissance légale pour la première fois en Angleterre, qu'en 1870.

A noter que, dans les années 1860, l'esclavage et le servage étaient abolis respectivement aux Etats-Unis et en Russie.

L'action conjuguée des syndicats, des mouvements philanthropiques, religieux et des hygiénistes, permit d'obtenir gain de cause sur de nombreux points. Le travail des enfants fut progressivement interdit et la durée des journées des adultes subit une diminution sensible.

L'homme qui ne travaillait pas de ses propres mains était assimilé rapidement aux faignants. L'ouvrier aurait dû donner toutes ses forces à la production et, comme l'atteste une caricature parue en 1896 dans «Der Neue Postillon», montrant un renard prêchant aux oies, il n'aurait pas eu besoin de penser ou de s'instruire: «A quoi bon vous instruire disait le renard, le patronat réfléchit pour vous.»

Encore au début du 20<sup>e</sup> siècle, la revendication des huit heures journalières de temps libre faisait figure d'utopie, comme en témoigne une édition du premier mai de cette époque de la revue satirique française: «L'assiette au beurre».

Après l'introduction de l'école obligatoire (1881 en France), les associations qui s'étaient battues pour cette cause revendiquèrent des cours pour adultes et des bibliothèques municipales.

Parallèlement, se développèrent les premières sociétés sportives et les mouvements de jeunesse patronés par des institutions religieuses ou laïques: YMCA en Grande-Bretagne, Association catholique de la jeunesse en France, scoutisme à partir de l'Angleterre, et plus tard les Jeunesses ouvrières chrétiennes en Belgique.

Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion des partis politiques (socialiste notamment), les intellectuels «vont au peuple» et sont créées les premières universités populaires. Les ouvriers peuvent dédier les heures de loisirs à leur formation.

En 1919, furent votées, en France, la loi des huit heures et celle qui instituait les cours professionnels pour les travailleurs de moins de 18 ans, et on revendiquait déjà pour les vacances et les spectacles.

En 1936, le Gouvernement du Front populaire introduisit en France la loi des quarante heures, les congés payés, la semaine des «deux dimanches» (week-end) et créait un ministère des loisirs. Les maisons de la culture et les bibliothèques circulantes virent le jour et le théâtre populaire se développa autour d'écrivains et artistes tels que R. ROLLAND et A. HONEGGER.

Après la deuxième guerre mondiale, les associations de loisirs se multipliaient dans les entreprises. Le loisir annuel prit de plus en plus d'importance et depuis 1957, une loi introduisit en France les congés culturels, permettant aux ouvriers de suivre des stages de formation syndicale.

La tendance était à l'augmentation de la scolarité et à l'avancement de l'âge de la retraite, bien que dans ce domaine, le désir des intéressés varie en fonction de leur condition physique ou morale. Une retraite «à la carte» pourrait mieux correspondre à l'aspiration des ayants droit, mais cela dépend également des intérêts généraux des pays.

En un siècle, le temps libre des populations des pays industrialisés a augmenté mais est-ce que ce temps a toujours été bien utilisé?

### Le temps libre disponible

Depuis le début de la deuxième partie du 19e siècle, le temps libre de la plupart des habitants, du moins dans les pays industrialisés, représente une partie considérable de la journée, de la semaine et de l'année.

Dans les années 50, l'occupation hebdomadaire moyenne des ouvriers américains comportait:

- 43 heures de travail dans l'entreprise
- 7 heures de travail professionnel à la maison
- 4 h. 30 de semi-loisir professionnel (divertissements, activités sociales exigées par le travail)
- 30 heures de loisir (hobby, sports, lectures, études désintéressées, activités civiques volontaires, télévision)

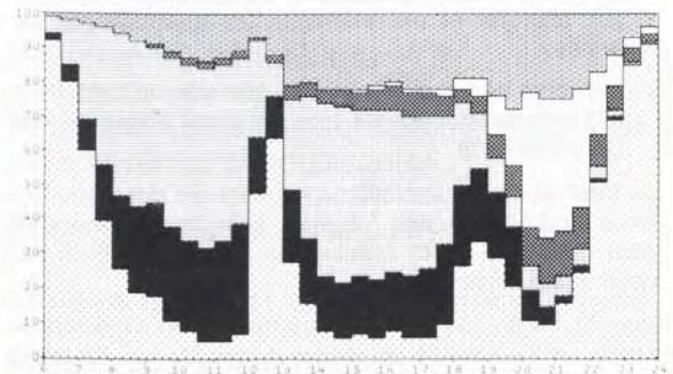
#### Occupation du temps des ouvriers aux Etats-Unis dans les années 50



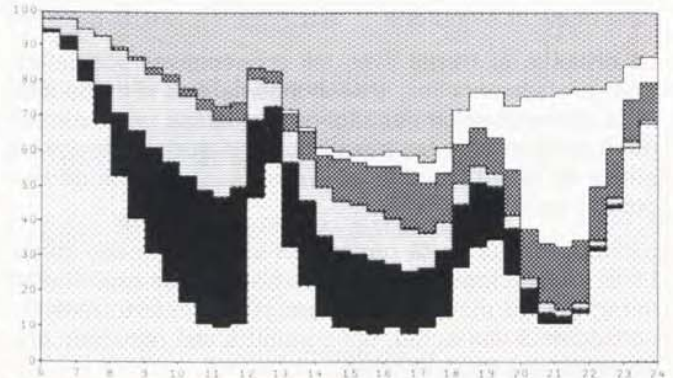
Or, le temps libre était jugé insuffisant par la plupart des intéressés. D'après HAVIGHURST, les ouvriers américains avaient de plus en plus tendance à être centrés davantage sur leur foyer ou leur atelier familial que sur leur travail.

### Emploi du temps pour le programme journalier selon le jour de la semaine (OFS)

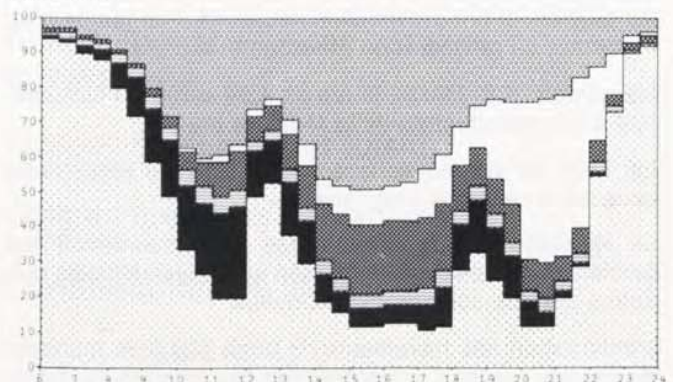
Lundi à vendredi



Samedi



Dimanche



- reste du temps libre
- télévision
- contact social pendant les loisirs
- profession et formation
- tâches ménagères
- besoins fondamentaux

Des enquêtes sur le budget-temps ont été effectuées depuis les années 1965-1966, sous la direction de l'UNESCO et de l'European Center for the Coordination of Research and Documentation in the Social Sciences.

Neuf pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest, ainsi que les Etats-Unis, participèrent à cette époque à l'enquête. Depuis lors, plusieurs pays réalisent périodiquement de telles enquêtes.

En Suisse, le Service d'étude des transports (SET) a effectué en 1979-1980, dans le cadre d'une étude relative aux habitudes de déplacement de la population, une enquête sur le budget temps.

Le but de cette étude, effectuée dans les trois régions linguistiques du pays, était de découvrir le découpage du temps de la population en fonction de l'âge, du sexe, du revenu et de l'origine géographique.

D'après cette enquête, les agriculteurs avec 50 h. 51 min., avaient la semaine de travail la plus longue, suivis par les indépendants et les directeurs avec 50 h. 24 min., puis les cadres avec 42 h. 14 min., les ouvriers qualifiés avec 41 h. 11 min., les professions libérales avec 40 h. 50 min. et enfin, les employés avec 40 h. 15 min.

Pour les personnes mariées travaillant à plein temps, la moyenne suisse se situait à 43 h. 31 min. pour les hommes et 37 h. 13 min. pour les femmes. Parmi eux, ce sont les pères d'enfants en bas âge qui travaillent le plus avec 44 h. 41 min. pour les pères des enfants en âge scolaire, et 42 h. 52 min. pour les pères des enfants ne fréquentant pas l'école.

En ce qui concerne l'occupation des heures libres journalières, des enquêtes françaises des années 60 indiquaient que la radio ou la télévision fonctionnait deux à trois heures par jour dans chaque foyer et que la lecture de la presse occupait en moyenne une demi-heure à une heure par jour.

Depuis, le temps accordé à la lecture semble avoir diminué et celui consacré à la télévision semble avoir grignoté la durée d'écoute de la radio.

Après les mass media, le sport, le bricolage, le jeu et les spectacles, (cinéma, théâtre ou danse) suscitaient dans l'ordre le plus d'intérêt.

A noter que, pour le jeu et les spectacles, il faut préciser que les mass media et la télévision en particulier réservaient une partie importante à ces deux activités.

Pour le cinéma, il faut préciser que la fréquentation des salles a diminué à la suite de l'apparition de la télévision.

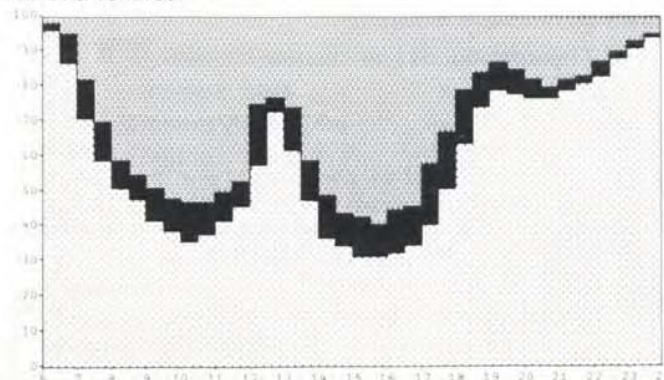
Des enquêtes, datant toujours des années 60, faisaient ressortir que, par exemple, chaque Français allait au cinéma en moyenne 8 fois par an, alors que les Anglais fréquentaient davantage les salles obscures avec une moyenne de 29 fréquentations annuelles.

L'enquête mentionnée précédemment, réalisée en Suisse en 1979-1980, met en évidence la différence fondamentale de l'occupation du temps en semaine et durant le week-end. Le samedi et le dimanche, le temps consacré aux « besoins fondamentaux » (sommeil entre autres) est plus important. Comme le démontrent les graphiques, la télévision et les autres loisirs prennent en charge une partie importante du temps.

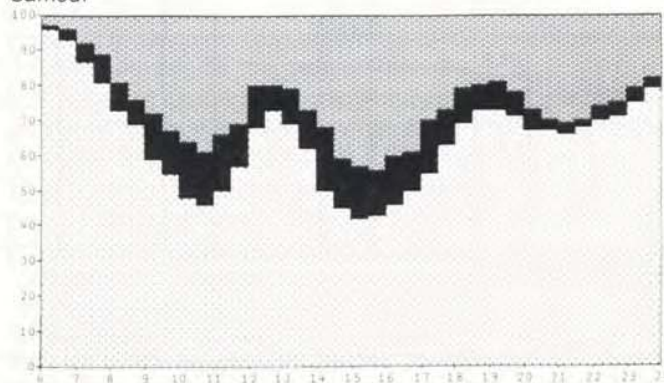
L'emploi du temps libre varie donc selon les différentes classes d'âge et également selon les sexes.

### Lieu de séjour dans le programme journalier selon le jour de la semaine (OFS)

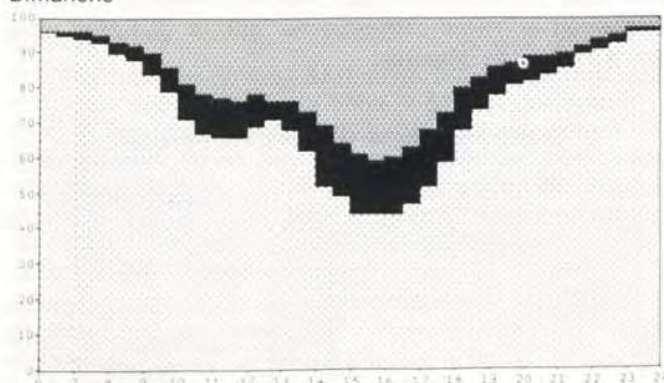
Lundi à vendredi



Samedi



Dimanche



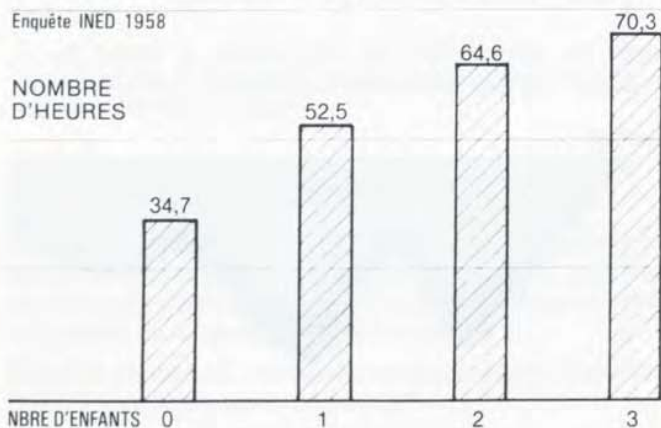
- à l'extérieur
- trajet
- à la maison

## Le temps libre selon les sexes et l'âge

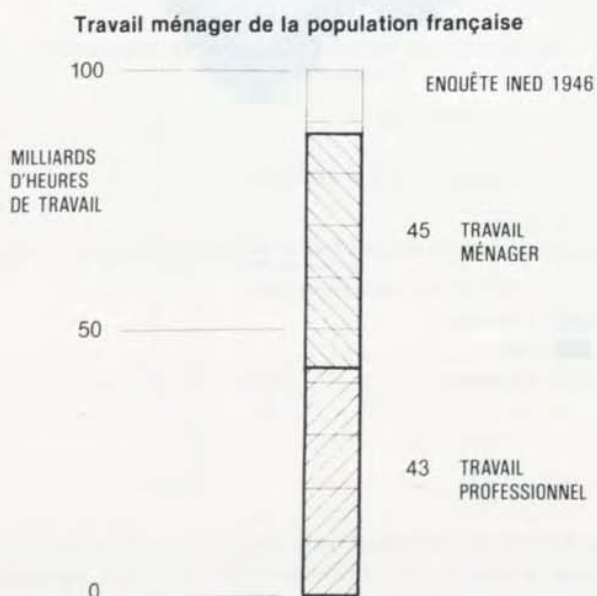
D'après enquête effectuée en 1958 en France par l'Institut national d'études démographiques (INED), la durée hebdomadaire des travaux ménagers en ville, effectués par la mère de famille, s'élevait à:

34,7 heures	pour des familles sans enfant
52,5 »	» » avec 1 enfant
64,6 »	» » avec 2 enfants
70,3 »	» » avec 3 enfants.

**Travail des mères de famille consacré non seulement au ménage mais aussi à l'éducation**



Selon les données du même institut, en 1946, sur 105 milliards d'heures de travail fournies par la population française, le travail ménager avec 45 milliards d'heures, dépassait le travail professionnel qui lui, comptait environ 43 milliards d'heures.

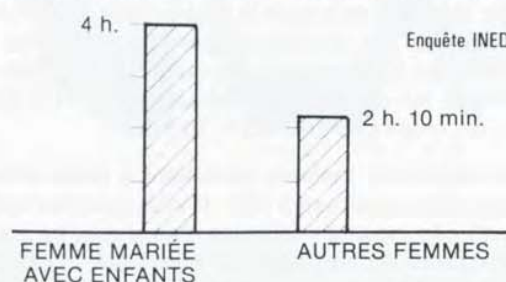


Même si le mari aide dans les tâches ménagères, son temps libre est généralement supérieur à celui de l'épouse.

L'INED estimait que, en moyenne, le temps disponible pour le loisir journalier s'élevait à:

4 heures	pour une femme mariée sans enfant
2 h. 10 ou moins	pour les autres femmes, même lorsqu'elles restent au foyer.

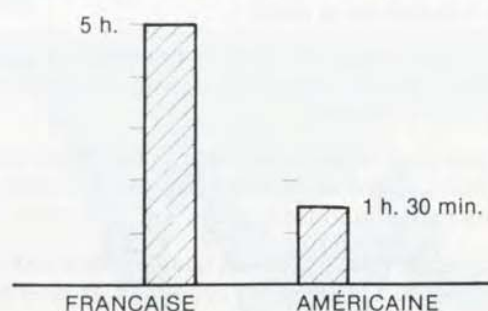
**Temps journalier d'une femme consacré au loisir**



Le temps libre de la femme mariée oscillerait donc entre 14 et 21 heures hebdomadaires.

Toutefois à la même époque, d'après FOURASTIER, la ménagère française consacrait, pour des tâches équivalentes, 5 heures par jour au travail ménager, alors que l'américaine n'employait qu'une heure et demie, grâce à un travail plus rationnel.

**Temps employé pour une même tâche par la ménagère**



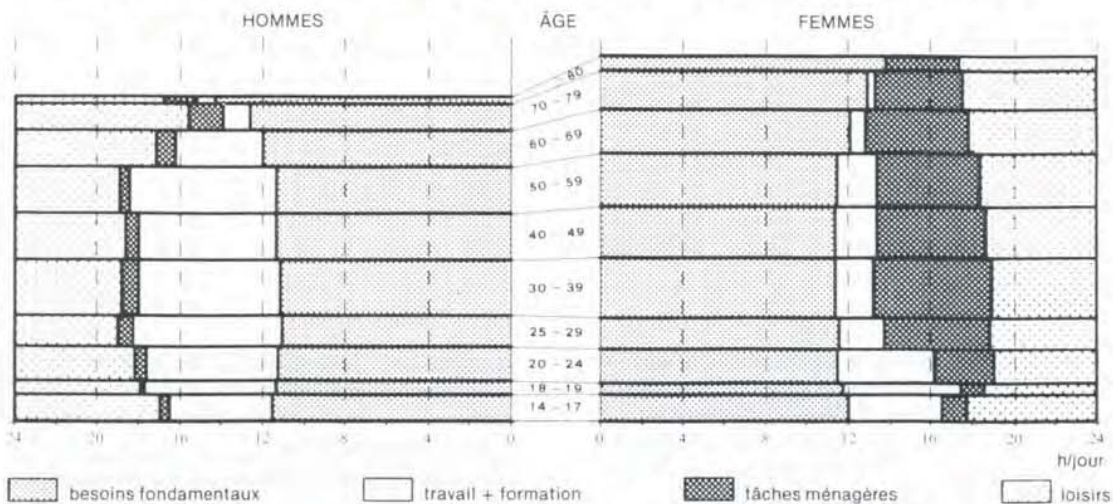
Le travail de la mère de famille ne se limite pas aux tâches ménagères. Il englobe également et surtout l'éducation des enfants.

La diminution du nombre d'enfants, les crèches, les restaurants scolaires et les cantines, ont quelque peu modifié cette situation.

Mais malgré ces réserves et bien que le travail ménager soit plus élastique que le travail professionnel, force nous est de constater que les loisirs de la mère de famille sont souvent considérablement diminués.

La différence d'occupation entre les hommes et les femmes, surtout dans les domaines de la formation, du travail salarié et des tâches ménagères, a été analysée à fond par l'enquête suisse de 1979-1980 (SET).





Il est intéressant de constater que le temps consacré aux travaux ménagers (soins aux enfants, travaux de ménage, achats) varie selon les régions linguistiques.

C'est dans la région italophone du Tessin que ces tâches demandent le plus de temps (198 minutes par jour), probablement à cause de la durée plus longue de la préparation des repas.

Dans la région alémanique, ce temps moyen serait de 163 min./jour, alors que dans la région de langue française, 146 min./jour suffisent à ces tâches. Dans ce domaine, la participation des hommes est faible mais semble en augmentation, surtout chez les pères de jeunes enfants et les retraités.

Les femmes semblent consacrer plus de temps à la toilette que les hommes (40%), mais surtout, elle disposent en moyenne, chaque jour, de 16 minutes de loisir de moins qu'eux. Ceci est dû en grande partie aux occupations ménagères du week-end, qui les absorbent dans ces tâches 127 minutes le samedi, et 76 minutes le dimanche, de plus que les hommes. Par contre, pendant les autres jours de la semaine, le bilan leur est favorable.

D'après l'enquête, les femmes dormiraient également en moyenne 3 minutes de plus par jour que les hommes. Il s'agirait surtout des femmes mariées, des jeunes et des personnes âgées. Celles qui dorment le moins se situent dans la classe d'âge entre 30 et 39 ans.

L'enquête du Service d'étude des transports (SET) suisse a établi la durée des occupations journalières selon les classes d'âge.

Malheureusement, cette enquête ne tient pas compte des enfants jusqu'à 14 ans. Toutefois, en ce qui concerne le temps libre, il résulte, comme il est très bien explicité dans le graphique, que dans les grandes lignes, il est à son apogée avec un peu plus de six heures par jour entre 14 et 17 ans; il chute à environ cinq heures entre 20 et 24 ans, pour remonter progressivement jusqu'au-delà des six heures après 60 ans.

De toute évidence, les enfants et les personnes âgées disposent de plus de temps libre que les personnes entre 20 et 60 ans.

L'occupation moyenne par la lecture varie probablement peu d'un âge à un autre, bien que la qualité peut différer considérablement, aussi bien pour les sujets choisis que pour les sources: qu'il s'agisse de journaux, de périodiques ou de livres.

L'enquête suisse précitée estime que la lecture de journaux, de périodiques ou de livres absorbe indistinctement hommes et femmes 35 à 37 minutes par jour. Il semble que, dans ce domaine, il n'y ait pas une grande différence entre les populations de tradition différente.

Au sujet du sport, la même enquête prétend que les jeunes en font un maximum jusqu'à 17 ans. A partir de ce moment, la pratique sportive accuse un net recul pour les femmes à partir de 20 ans et pour les hommes à partir de 25 ans, après quoi, les hommes font en moyenne plus de sport que les femmes.

Comme nous le verrons plus loin, le jeu peut recouvrir différents aspects, bien que les enfants lui fassent la part belle, il peut être pratiqué dans les formes les plus variées à tous les âges. L'intérêt pour les mots croisés, les jeux de cartes ou de société en général, largement repris et développés par la télévision, ne connaît pas de limite d'âge et concerne toutes les couches de la population. Les mêmes constatations sont valables également pour le bricolage et les hobbies.

Les spectacles (théâtre, concert, danse, cinéma) intéressent toute la population. L'heure de fréquentation par contre, peut varier en fonction de l'âge. Il est connu que pendant la semaine, les personnes âgées constituent une clientèle privilégiée des salles obscures.

Les activités politiques occupent également une bonne partie du temps libre des citoyens. Il est à noter que l'intérêt pour les affaires publiques s'estompe très tard.

Pour terminer ce sujet, mentionnons encore le temps consacré à la télévision qui, chez les enfants et les personnes âgées, semble supérieur à la moyenne.

Toujours selon l'enquête suisse, les retraités se couchent tôt et se lèvent tard, ils sortent rarement le soir, entretiennent leurs relations sociales essentiellement l'après-midi et se déplacent généralement en dehors des heures de pointe. La plupart savent bien organiser leur temps libre, tandis que d'autres ont de la peine.

### Conclusions

Le temps est une notion très relative. Il n'est jamais assez long pour des activités qui nous apportent des satisfactions et du plaisir. Il est interminable dans des situations désagréables. Nous pouvons nous éterniser dans des séances agréables avec des amis au bistrot ou ailleurs et nous pouvons être survoltés aux moindres difficultés de déplacement, qui se traduisent parfois que par quelques minutes supplémentaires.

Abstraction faite de ces impondérables, à la suite des constatations qui précèdent et avant d'aller plus loin, nous pouvons déjà tirer quelques conclusions sommaires, à savoir:

- Que le temps libre est particulièrement important chez les enfants et les personnes âgées;
- Que les mass media absorbent une grande partie de ce temps;
- Que le sport occupe également une part importante;
- Que les occupations varient avec l'âge et le sexe et que des modifications qualitatives de l'occupation de ce temps peuvent être apportées, par exemple en favorisant l'initiative des gens et en réduisant la consommation passive.

La mise à disposition de facilités telles que salles de lecture, bibliothèques, salles de spectacles ou installations sportives pourraient modifier ce déséquilibre.

## Attitude active et consommation passive

Il est nécessaire de définir d'entrée une attitude active ou passive. L'attitude du spectateur peut aller de la passivité la plus totale à une participation active, tout aussi importante que celle du créateur du spectacle. Elle est valable aussi bien pour la lecture que pour le cinéma, le théâtre, les voyages, ou autre genre de manifestations.

Dans une attitude passive, le spectateur subit l'événement ou le spectacle et il n'y a pas de prédisposition délibérée et volontaire de prise de part active à l'événement.

L'attitude active consiste dans la volonté d'assumer une responsabilité, et de vouloir participer. Elle demande un effort de compréhension et, comme le dit DUMAZEDIER<sup>1)</sup> elle se présente «comme un ensemble de dispositions physiques et mentales susceptibles d'assurer l'épanouissement optimum de la personnalité, dans une participation optimale à la vie culturelle et sociale».

DUMAZEDIER estime que l'attitude active doit être:

- Sélective: Le spectateur ne va pas, par exemple, au cinéma parce que la salle est proche de chez lui et il ne choisit pas seulement le nom de la vedette.  
Il semble qu'en France, le 62% des spectateurs opèrent leur choix sur le nom de la vedette, alors que 26% se réfèrent à la critique.
- Sensible
- Compréhensive: Le spectateur cherche à déchiffrer pendant ou après le spectacle, la signification esthétique, psychologique, sociale ou philosophique de l'œuvre.

Il ne pleure pas «à tous les mélodrames de Margot», tout en étant sensible à toutes les vérités humaines».

- Apprécie et compare;
- Recherche l'explication et partage ses réflexions.

L'attitude passive peut conduire le spectateur à s'identifier aux acteurs et à adopter des comportements analogues. Cela peut être dangereux, notamment quand il s'agit de rôles criminels.

L'attitude active, en revanche, peut inciter le spectateur à adopter une position critique face à l'information qu'il perçoit et à maîtriser son comportement.

Il est donc nécessaire de développer cette attitude déjà depuis le plus jeune âge, à l'école par exemple, en introduisant des cours de critique de l'information et en essayant d'apporter une réponse aux questions:

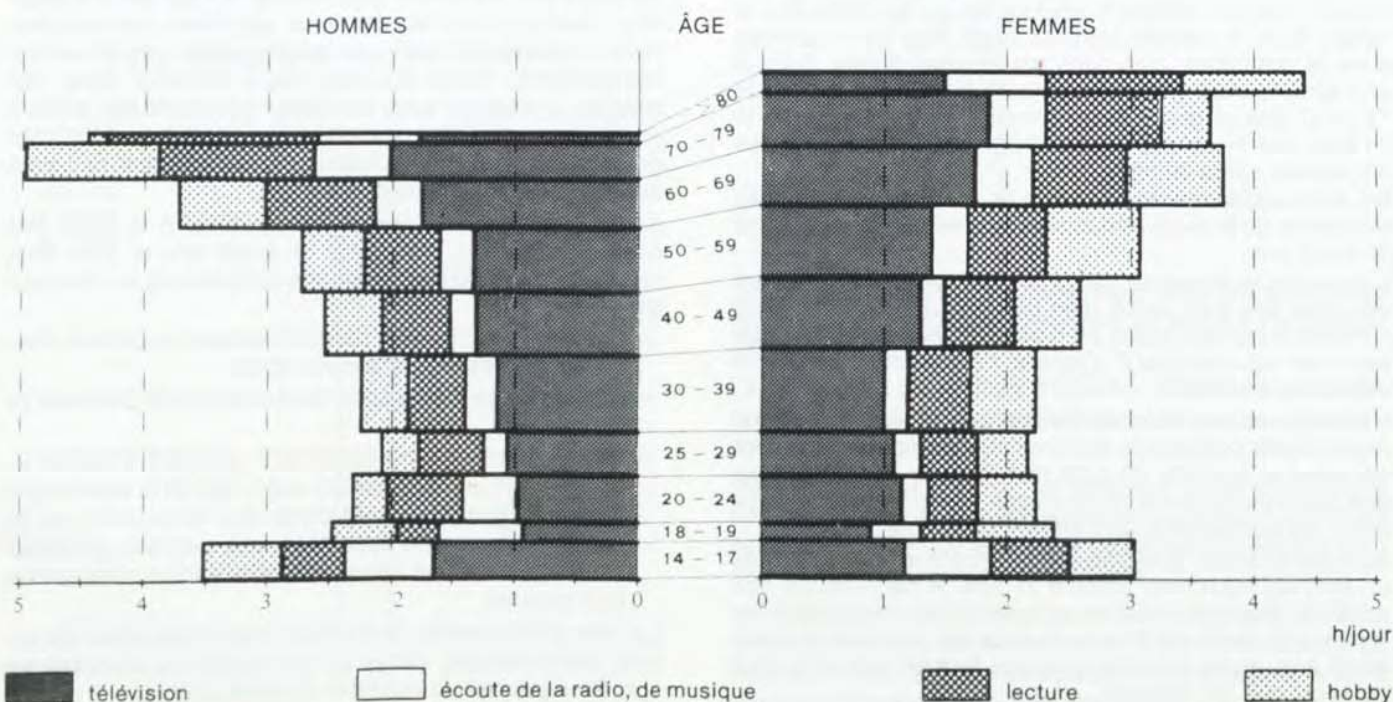
- Quel est le but du message et que veut-on obtenir?
- S'agit-il de toucher les secteurs sensibles du «récepteur» afin d'abuser de lui et de l'exploiter comme consommateur inconscient, ou de lui faire partager des préoccupations et des sentiments sincères?

Dans chaque cas, la réponse à ces questions est de la plus grande importance.

ADORNO déjà nous a rendus attentifs à la différence entre «message émis et message perçu». Il est nécessaire de l'approfondir et d'y prendre garde dans les situations plus disparates.

1) Joffre DUMAZEDIER, «Vers une civilisation des loisirs» Ed. du Seuil, Paris 1962.

### Télévision, écoute de la radio/de musique, lecture et hobby selon l'âge et le sexe (OFS)

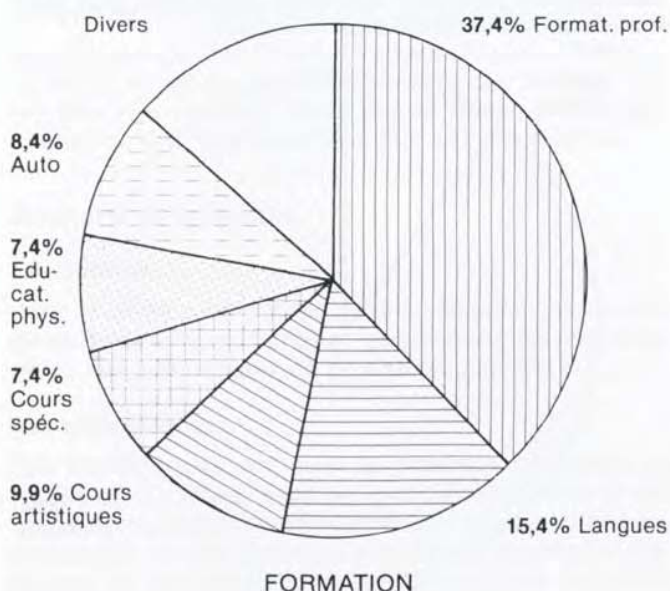


## Temps libre et formation

Dans les différents milieux sociaux une minorité, qui atteint malgré tout le 10% de la population, éprouve le besoin de parfaire ses connaissances.

D'après une enquête effectuée en France dans les années 60, le 5,1% de la population du pays assistait à des cours (en dehors des heures de travail ou des leçons normales pour les étudiants) et un pourcentage d'individus, plus faible, les suivaient pas correspondance.<sup>1)</sup>

- 37,4% suivaient des cours de formation ou perfectionnement professionnel
- 15,4% suivaient des cours de langues
- 9,9% suivaient des cours artistiques
- 7,4% suivaient des cours spécialisés
- 7,4% suivaient des cours d'éducation physique
- 8,7% suivaient des cours de conduite automobile.



Le métier était donc un des intérêts dominant. Les autres préoccupations étaient liées à d'autres activités de la vie quotidienne. La médecine et l'éducation intéressaient avant tout la vie familiale. La géographie et l'histoire étaient des sujets également de prédilection et démontraient le besoin des gens de pouvoir se situer dans l'espace et dans le temps.

Enfin, l'économie et la politique complétaient cette liste de sujets privilégiés.

Il s'agit en général de branches qui n'ont pas été développées dans la formation de base des écoles.

Mais les préoccupations peuvent varier selon les sexes, ou en fonction de la formation professionnelle ou de l'âge. Les femmes montrent en général plus d'intérêt que les hommes pour les arts ménagers et les problèmes de santé.

Dans une enquête que l'équipe de DUMAZEDIER a conduite dans la ville d'Annecy, il est apparu que :

- Les industriels, les gros commerçants, les contremaîtres et les ouvriers qualifiés, s'intéressent aux questions pratiques et techniques;

- Les artisans et les cadres supérieurs, les membres des professions libérales ainsi que les instituteurs, s'intéressent beaucoup à leur métier;
- Les cadres moyens s'intéressent à la science, à l'art et à la littérature;
- Les ouvriers et les employés ont des intérêts pratiques.

Les personnes exerçant des métiers qui impliquent des relations avec des personnes d'autres milieux professionnels éprouvent le besoin d'acquérir des connaissances leur permettant de dialoguer avec leur interlocuteur. C'est notamment le cas des commerçants.

### Les moyens de l'instruction

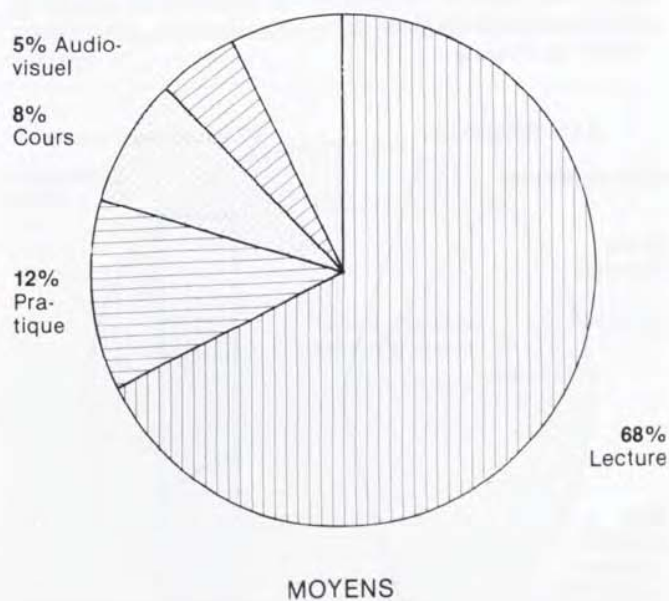
L'enquête effectuée par l'équipe DUMAZEDIER nous donne des indications sur les moyens utilisés pour la formation. Les préférences vont à :

lecture	68%
pratique	12%
cours	8%
conversation	7%
moyens audio-visuels	5%

Ces chiffres se réfèrent à un cas particulier et sont susceptibles à variation, mais sont néanmoins significatifs.

Les cours du soir, très développés dans bon nombre de pays et notamment aux USA et en URSS, jouent un rôle très important.

Certains pays comme la France<sup>2)</sup> par exemple connaissent les congés culturels destinés à l'éducation syndicale, politique et culturelle.



1) Joffre DUMAZEDIER, op. cit.

2) Loi du 22 juillet 1957 sur les congés culturels.

Quantitativement, la lecture ne semble plus occuper une grande partie du temps libre puisqu'elle absorbe en moyenne une demi-heure à une heure par jour ses adeptes.

Qualitativement toutefois, elle représente une des occupations privilégiées. Il est impossible de prétendre que les moyens audio-visuels seuls aient porté atteinte à ce moyen de communication. La publicité, la télévision, la radio, le cinéma, ainsi que l'instruction scolaire, ont sûrement contribué au développement de la presse. Enfin, il faut souligner que le prix du livre n'a proportionnellement pas augmenté.

Selon des statistiques qu'il faudrait examiner malgré tout avec quelques réserves, le nombre de titres publiés s'élevait en 1952, dans les différents pays à :

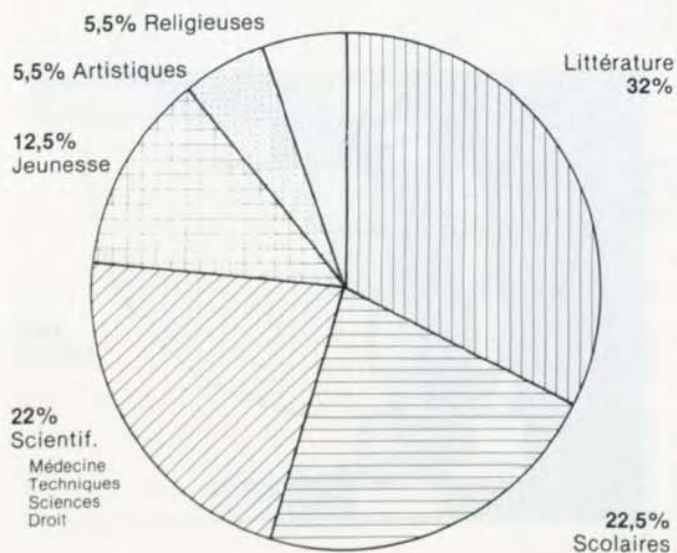
URSS	37.500 titres
Royaume-Uni	18.745 »
Inde	17.400 »
Japon	17.306 »
Allemagne de l'Ouest	13.913 »
USA	11.840 »

Si l'on considère le nombre de titres par rapport aux habitants, les petits pays européens occupaient en 1952 les premières places, soit :

Pays-Bas	673 titres par million d'habitants
Suisse	649 » » » »
Autriche	558 » » » »
Belgique	512 » » » »

Dans la plupart des pays, les ouvrages de littérature, y compris les romans et les nouvelles, représentaient le plus fort pourcentage des publications. Ils atteignaient :

- 36% aux USA
- 33% au Royaume-Uni
- 31% en France



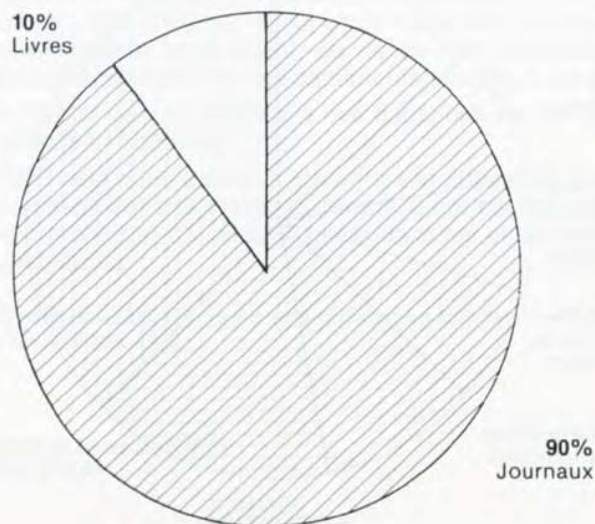
POURCENTAGE DES PUBLICATIONS EN FRANCE

En Union Soviétique par contre, c'étaient les ouvrages des catégories politique, sociale et économique qui venaient en tête avec 39% de la production.

Pour la France, nous disposons de données concernant les différentes catégories :

littérature	32 %
scolaire	22,5%
scientifique (médecine, techniques, sciences, droit)	22 %
livres pour la jeunesse	12,5%
artistique	5,5%
religieuse	5,5%

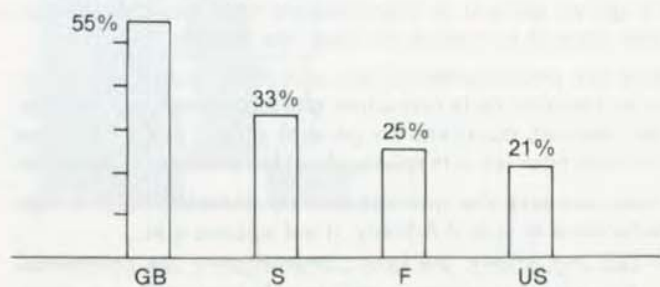
Il semble qu'en général, le journal offre dix fois plus de lecture que le livre. Cette proportion paraît encore plus forte aux USA, où le nombre de magazines est important, mais elle est inférieure en URSS, où le livre jouit d'un soutien gouvernemental plus important.



PUBLICATIONS

D'après des statistiques, une partie importante de la population de chaque pays lit des livres. Le pourcentage serait le suivant :

- 55% des Anglais
- 33% des Suédois
- 25% des Français
- 21% des Américains



PERSONNES LISANT DES LIVRES

Les tirages et la vente des ouvrages de genre littéraire sont en augmentation. La préférence des lecteurs s'est déplacée des romans sentimentaux d'antan, vers des œuvres littéraires. Les prix et les critiques abondamment diffusés par les médias ne sont probablement pas étrangers à ce phénomène.

La transposition au cinéma contribue à faire augmenter parfois de manière impressionnante les ventes.

D'après les enquêtes, le lecteur ne semble pas avoir des préférences particulières concernant les sujets. Des sondages effectués en France ont démontré que les habitants de ce pays s'intéressent autant aux classiques qu'aux nouveautés (22% pour chacune des catégories).

Les préférences semblent peu varier, également entre les milieux sociaux ou entre hommes et femmes. Quelques différences subsistent pour des genres particuliers.

Selon un sondage de l'Institut français d'Opinion Publique (IFOP), le roman serait préféré par 72% des femmes contre 51% des hommes, alors que le roman policier est choisi par 13% des hommes contre 4% des femmes.

### Supports de la lecture

#### Les librairies:

Avec le développement des éditions de poche, les points de vente se sont multipliés et les kiosques, les magasins et les marchés vendent de plus en plus de livres.

#### Les bibliothèques:

Les bibliothèques ont suivi la tendance constatée au niveau de la culture; elles se sont démocratisées et ont été décentralisées. Le développement des bibliothèques circulantes et des bibliobus ont permis d'atteindre des régions et des populations qui, jusqu'ici, ne pouvaient pas bénéficier des facilités de prêt.

Aux bibliothèques publiques viennent s'ajouter celles des entreprises, des écoles ou d'autres institutions.

Il est intéressant de constater que le prêt peut varier de pays à pays ou d'une région à une autre. Malgré que la Ville de Paris soit bien desservie, les bibliothèques municipales prêtent en moyenne un livre par an et par habitant, alors que les bibliothèques publiques britanniques en prêtent 8 et que cette moyenne est encore supérieure dans les villes.

#### Les clubs:

Les clubs ont vu le jour en Allemagne en 1918 mais ont connu la plus grande expansion aux Etats-Unis.

Leurs bulletins de liaison jouant le rôle de critiques littéraires ont contribué à la diffusion d'ouvrages de qualité.

En offrant de l'information, du divertissement et en permettant de parfaire sa formation, la télévision constitue un moyen d'évasion et même de participation.

Dans le pays qui a été le pionnier de ce moyen de communication et où la concurrence entre de nombreuses chaînes offre un choix important – les Etats-Unis – à la fin des années 50, d'après R. MEYERSON, l'Américain regardait en moyenne le petit écran 18 heures par semaine. Le temps d'assistance était inférieur dans d'autres pays, mais néanmoins important.

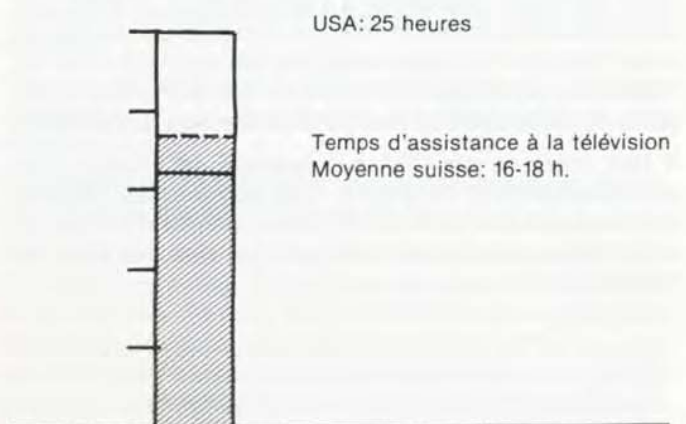
En outre, les statistiques américaines mentionnées ici datent de la période euphorique de la télévision et il se peut que l'intérêt se soit depuis quelque peu estompé.

L'enquête menée en Suisse par l'Office fédéral de la statistique en 1979-1980 arrivait à la conclusion que le temps consacré à la télévision variait entre les trois régions linguistiques et que c'étaient les habitants de la partie de langue italienne qui regardaient le plus le petit écran, avec 111 min./jour, suivis par les Suisses de langue française avec 92 min./jour et les Alémaniques avec 73 min./jour. La moyenne se situe donc à environ 10 heures 30 minutes par semaine.

Il semble bien que la différence d'assistance soit due à des traditions et modes de vie différents plus qu'à des choix de programmes, étant donné que les trois régions linguistiques sont arrosées respectivement par les nombreux programmes allemands, autrichiens, français et italiens, en plus des trois programmes nationaux.

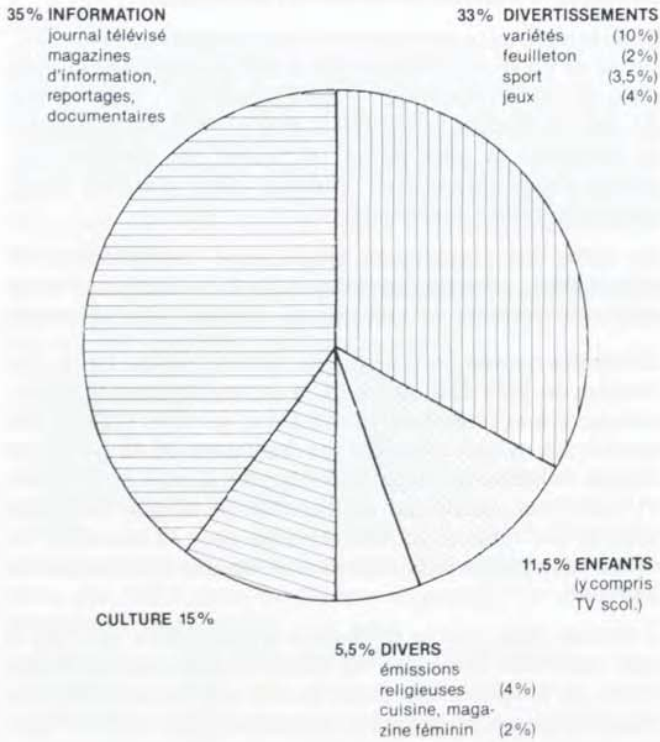
D'une manière générale, nous pouvons conclure que la télévision, avec un temps d'assistance oscillant entre 8 heures 30 minutes et 18 heures, occupe une grande partie des approximatives 40 heures libres hebdomadaires.

#### Heures d'assistance TV



Il se peut qu'au fil des temps, d'autres occupations aient la préférence; néanmoins, le problème est à considérer de près.

## Le contenu des émissions



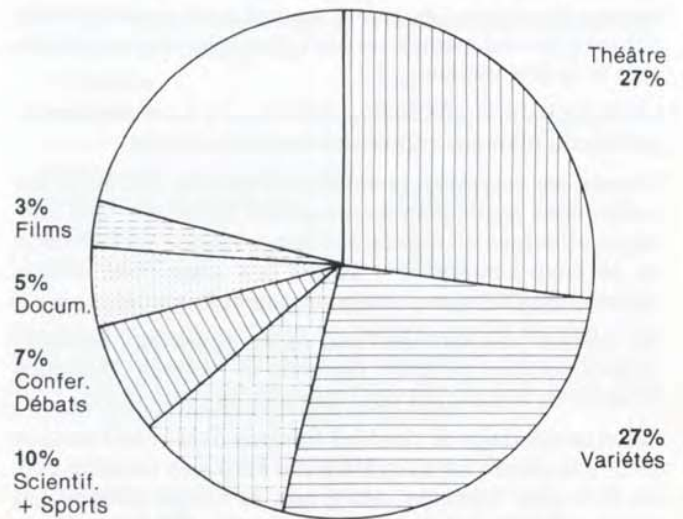
CONTENU DU PROGRAMME HEBDOMADAIRE DE LA  
TÉLÉVISION FRANÇAISE (1959)

Les programmes établis en général sur la base de l'assistance aux émissions et sur l'indice de satisfaction, calculés à partir de la note donnée aux émissions par les spectateurs, dédient une partie importante à l'information et au divertissement.

Cela est confirmé par le programme de la télévision française de 1959, c'est-à-dire à l'époque où il y avait une seule chaîne dans tout le pays, encore que, par moments, il est difficile d'attribuer certaines émissions à l'une ou l'autre de ces catégories. Suivaient les émissions culturelles et celles dédiées plus particulièrement aux enfants.

Il faut noter qu'aux USA par exemple, la situation est considérablement différente. Les nombreuses chaînes sont spécialisées dans les différents genres d'émissions et certaines ne diffusent par exemple que des films 24 heures sur 24.

Lors d'une enquête effectuée par la Télévision française en 1957, les préférences du public allaient à raison de:



PROGRAMME TV FRANÇAISE (1957)

- 27% aux variétés
- 27% aux pièces de théâtre
- 10% aux émissions scientifiques
- 10% aux émissions sportives
- 7% aux conférences et aux débats
- 5% aux documentaires
- 3% aux films

Le théâtre prenait donc une place très importante et cette préférence a été confirmée dans un autre sondage, concernant les préférences pour les émissions du samedi soir: 37% souhaitaient une pièce de théâtre contre 27% au film. Le faible intérêt pour les films semblait dû au fait que la télévision présentait en général des films sortis depuis quelque temps, et pour lesquels l'intérêt avait déjà diminué.

Les émissions scientifiques, littéraires ou musicales (initiation à la musique, ou autres) jouissaient d'une faveur particulière du public.

## Les répercussions de la télévisions sur les autres loisirs

Il est indéniable que la télévision a apporté des changements dans les modes de vie des individus.

La fréquentation des salles de cinéma a considérablement baissé: de 1946 à 1959 les spectateurs de cinéma ont diminué de moitié aux Etats-Unis et une crise importante a secoué Hollywood. Toutefois, la télévision n'a pas joué qu'un rôle négatif dans la promotion du cinéma. Grâce à elle, les films classiques ou courants ont été à la portée d'un public qui, pour différentes raisons parmi lesquelles l'éloignement des salles de cinéma du lieu de domicile, n'avait jusque là pas accès à ce spectacle.

La radio a également été l'une des grandes victimes de la télévision. Si l'on fait confiance aux statistiques américaines, en 1948 déjà, les possesseurs d'un poste de télévision n'écoutaient en moyenne la radio plus que deux heures par jour, alors que les autres la suivaient quotidiennement pendant environ quatre heures et demie.

Depuis, la radio a évolué dans un rôle complémentaire à la télévision. Cette dernière est une activité plus familiale alors que la première a encore une fonction importante comme fond sonore pendant le travail ou d'autres activités, ainsi que pour les automobilistes.

La répercussion de la télévision sur la lecture est difficile à établir. Si effet il y a eu, il a consisté surtout dans un changement de conception des publications plus que dans leur diminution. En effet, l'augmentation constante des tirages de certains quotidiens ou de certains magazines semble affirmer certaines hypothèses à ce sujet.

En ce qui concerne les magazines, la lecture semble demander des informations complémentaires permettant d'approfondir les sujets traités par la télévision.

La lecture de livres semble diminuer, mais certaines émissions stimulent leur achat.

L'impact sur d'autres activités telles que le bricolage semble plutôt bénéfique grâce aux émissions destinées à les encourager.

Même dans le domaine du sport, si d'un côté la TV a fait diminuer l'assistance à certaines manifestations, de l'autre, elle constitue un puissant moyen de propagande pour le sport. Les droits de retransmission compensent souvent largement le manque de spectateurs.

N'oublions pas enfin l'importance que joue ce moyen de communication dans l'occupation des heures libres des aînés. Malheureusement, le rôle du spectateur est généralement un rôle passif.

En dehors des chaînes nationales ou régionales, une autre forme d'émissions télévisions prend une place importante. Contrairement aux premières, son rôle n'est pas essentiellement de distraire ou de renseigner sur les événements internationaux ou régionaux, mais de favoriser le contact entre les habitants des quartiers d'une ville ou de différentes localités. Dans le domaine du contact social, il s'agit d'un complément aux relations directes, qui ne se développent pas toujours comme il serait souhaitable sur la place publique.

Cette forme de communication a attiré la suspicion de ceux qui craignent la diminution des relations sociales.

En réalité, la télévision locale permet de mieux faire connaître les activités des sociétés et des habitants. Elle peut stimuler la participation active, la fréquentation des lieux de réunion ou de spectacles, souvent ignorés ou méconnus, surtout dans les nouveaux quartiers.

Les expériences dans ce domaine n'ont pas toujours été concluantes. Certains n'ont pas compris le sens de ce moyen et sont tombés dans le piège de vouloir imiter les

programmes des grandes chaînes, sans pour autant en disposer des moyens. Dans d'autres secteurs, les pouvoirs publics méfiants à l'égard d'un moyen d'expression accessible enfin à toute la population ont créé des entraves qui ont finalement fait échouer l'entreprise. Les tentatives ont réussi là où les pouvoirs publics, malgré souvent la mise à disposition des moyens, ont eu la sagesse de faire confiance aux associations autonomes, responsables des programmes, et où ces associations ont compris la vocation particulière de ce genre d'émissions.

Un aspect non négligeable qui a contribué à la réussite a été celui de la participation active des habitants, sans rémunération, à la création des studios, au maniement des appareils, à la mise au point des programmes et à la présentation.

Un danger supplémentaire guette encore la télévision locale. Celui de sa prise en charge par des grandes sociétés commerciales telles que les éditeurs de journaux ou les entreprises spécialisées dans la télécommunication. Ces sociétés, obéissent la plupart du temps aux lois du marché et risquent de recréer un moyen d'expression inféodé une fois de plus aux principes de la consommation passive.

Il est donc indispensable que, sur le plan local, la télévision reste aux mains des habitants, qui la contrôlent et la gèrent et qui leur permet de s'exprimer en dehors de toute contrainte.

## Temps libre et spectacles

### Le cinéma

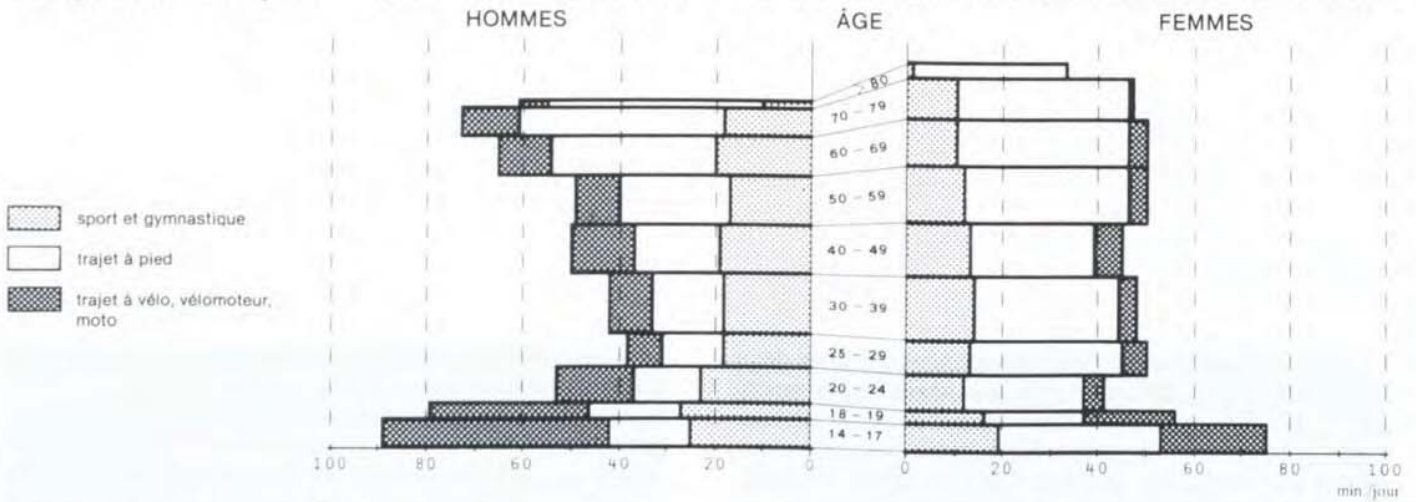
Comme nous l'avons vu, il semble que dans les années 60, les Anglais allaient en moyenne vingt-neuf fois par an au cinéma, alors que les Français n'y mettaient les pieds que huit fois. Dans un cas comme dans l'autre, il faut bien admettre que dans l'emploi du temps libre, la partie consacrée au septième art directement dans les salles est minime.

Pour les spectateurs, le film constitue aussi bien une distraction qu'une information, une instruction ou une réflexion.

Une bonne partie du public le subit passivement, tandis que d'autres cherchent des émotions.

Les œuvres comiques répondent en général assez bien à l'attente du public, mais les sujets d'action, d'aventure et les thèmes d'amour et de sentiment sont également très prisés. Comme dans le domaine de la lecture, une évolution a été constatée dans celui du cinéma: le goût du public se rapproche de plus en plus de celui de la critique.

Malgré tout, le film joue un rôle important, aussi bien sur le plan culturel que sur celui des loisirs, et Edgar MORIN va jusqu'à prétendre que plus que l'avion, «c'est le film qui s'est élancé, toujours plus haut, vers un ciel de rêve, vers l'infini des étoiles, des «stars»».



**Temps libre, relations sociales**

L'homme est un être social et, en tant que tel, il éprouve le besoin de communiquer. Cette communication n'est pas nécessairement verbale: elle peut même recouvrir la forme du contact anonyme, qui présente à la fois l'avantage de conférer aux individus un sentiment de solidarité réciproque tacite, sans qu'ils soient pour autant importunés.

Dans sa forme la plus simple – la famille – dans celle plus complexe des grandes réunions ainsi que dans les communautés reliées entre elles par les médias, la société offre des possibilités de communication.

Aux différents échelons des communautés, les membres jouent un rôle complémentaire et parmi eux, certains assument tour à tour la fonction de leader. Ce rôle peut changer en fonction des différents domaines abordés et selon qu'il s'agisse de sujets touchant à la politique, au sport, au jeu ou à d'autres domaines.

Les informations diffusées par les médias et la presse, par exemple, semblent agir davantage sur un leader qui les transmet et les commente plutôt que sur l'ensemble de la population. Le leader détient donc un certain pouvoir et il peut exercer une influence bénéfique s'il apporte un correctif au message reçu, mais il peut également abuser de son rôle pour manipuler ou tromper l'entourage.

Malgré certains inconvénients, il faut admettre que les échanges et la communication au sein des groupes sont une nécessité et que l'habitat doit être conçu de manière à favoriser cette pratique.

**Rencontre**

L'enquête suisse de 1980 faisait une différence entre «rendre visite» et «rencontre en cercle». Cette dernière catégorie se confondait partiellement avec la fréquentation de manifestations et de spectacles.

En ce qui concerne les visites, la moyenne journalière varie de 30 minutes pour les femmes à 23 minutes pour les hommes. Le maximum est atteint par les femmes de 30 à 40 ans avec 43 minutes et le minimum entre 50 et 70 ans avec 14 minutes.

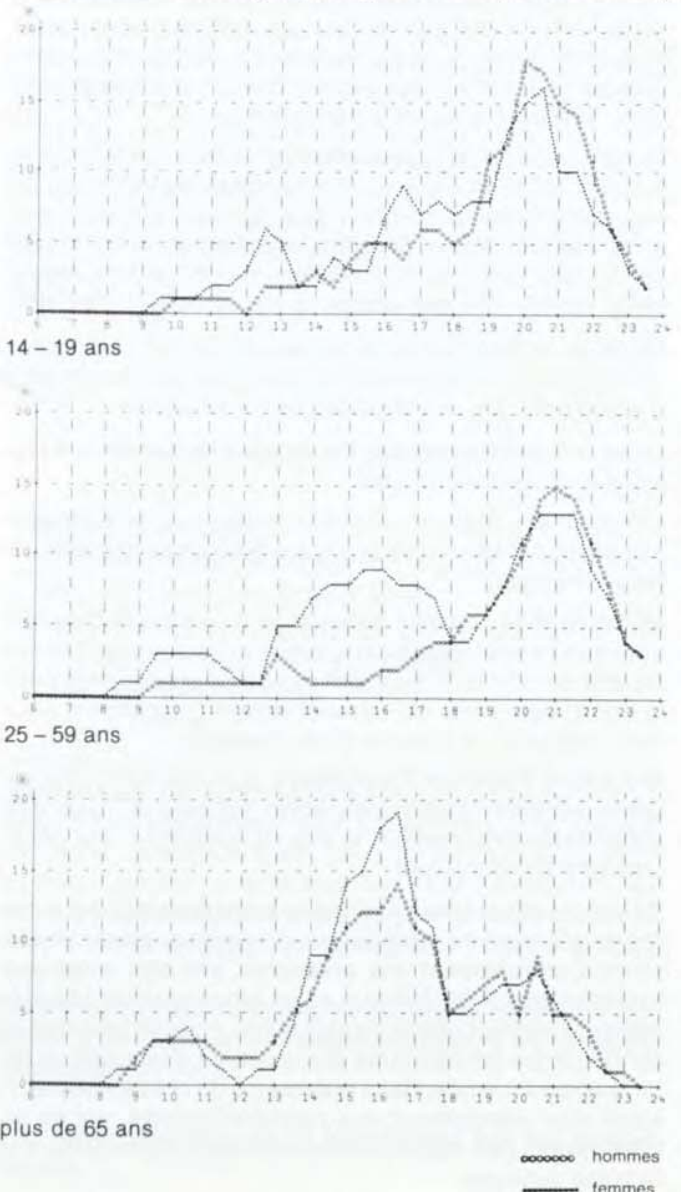
Pour les différents jours de la semaine, les pointes se produisent le dimanche avec 49 minutes et le samedi avec 21 minutes.

La moyenne du lundi au vendredi est de 29 minutes.

Dans le domaine des rencontres, en grands cercles, les faveurs semblent se répartir à raison d'une moyenne de 8 minutes par jour pour les femmes et de 14 pour les hommes. Le samedi vient en tête avec 21 min./personne, suivi du dimanche avec 11 min./personne.

La moyenne des autres jours de la semaine est de 9 min./personne.

Contact social selon le groupe d'âge et le sexe (lundi à vendredi)



**Le temps libre et la famille**

**Mutation de la famille**

Dans un essai rédigé en 1929, Walter GROPIUS s'était penché sur les bases sociologiques de l'habitat minimal de la population des villes industrielles.

Se référant au sociologue allemand MUELLER-LYER<sup>1)</sup>, GROPIUS estimait que nous tendons vers une époque de socialisation. Si nous ne faisons pas erreur, cette affirmation coïncide avec les thèses de TEILHARD de CHARDIN.



En effet, le sociologue allemand, auquel GROPIUS faisait référence distinguait quatre grandes époques du droit de la société humaine et notamment:

1. l'époque de la parenté basée sur le droit tribal
2. l'époque de la famille basée sur le droit familial
3. l'époque individualiste basée sur le droit individuel
4. l'époque future sociale basée sur le droit social.

Sans vouloir nous précipiter dans des conclusions hâtives, force est de constater que la famille, maillon de base de la structure sociale, a subi depuis le début de 20e siècle des mutations importantes.

Tout d'abord, la longévité moyenne de personnes a augmenté. S'il y a 200 ans, un nouveau-né avait 20 chances sur 100 d'arriver à l'âge de 60 ans, en 1970, cette chance était de 75 sur 100, alors que la moyenne de vie était à Genève de 69 ans pour un homme et de 75 pour une femme.

Ensuite, le rôle de la femme a évolué considérablement, ainsi que son occupation à l'extérieur du ménage.

Enfin, la «nucléarisation de la famille», c'est-à-dire la réduction à sa forme la plus simple et la séparation des familles en générations ont eu des répercussions importantes sur la vie de la société. Les enfants, par exemple, ont été ainsi privés des personnes qui prenaient soin d'eux, personnes qui auraient été d'un apport précieux dans des ménages où la femme est active à l'extérieur.

Cette situation a eu des conséquences notamment sur l'équipement pré et parascolaire et en particulier les crèches, les garderies, les centres de loisirs et les terrains d'aventure.

Au grand dam des adeptes du malthusianisme, qui voyaient dans la prolifération de telles installations une incitation au développement démographique, les collectivités ont été astreintes à la réalisation de tout un équipement destiné aux besoins que nous venons de voir.

#### Heures libres et famille

Une grande partie des heures libres sont passées en famille.

Le foyer moderne joue un rôle important dans la fonction de récupération et procure de grandes *satisfactions* à ses membres.

Cela est confirmé par une enquête que l'équipe de DUMAZEDIER<sup>2)</sup> a effectuée à Annecy en 1976. Les *satisfactions* des ouvriers enquêtés provenaient pour:

- 47% des activités familiales
- 25% des loisirs
- 24% du travail.

Comme nous l'avons vu précédemment, selon HAVINGHURST, dans les années 50, les ouvriers américains étaient centrés davantage sur leur foyer que sur leur travail.

Beaucoup d'activités se déroulent en famille. Les membres du foyer suivent souvent ensemble les spectacles (cinéma, théâtre, concerts, etc.), jouent ou réalisent certains travaux comme le jardinage conjointement, passent les vacances et font des voyages ensemble.

La presse et les médias sont en grande partie consultés au foyer. La télévision a ramené les membres de la famille côte à côte sans pour autant les rapprocher nécessairement davantage.

Nous rappelons qu'au sein de toute société se forment des *leaders*. C'est également le cas dans la famille où ce rôle est assumé par les différents membres, selon les sujets qui les préoccupent.

Dans le domaine de l'information, cette tâche implique naturellement un temps important destiné à l'enregistrement et un temps voué à son traitement et aux commentaires.

Dans le foyer, il y a une tendance générale à se plaindre sur le peu de temps consacré à cette fonction et d'aucuns vont jusqu'à prétendre implicitement que le rôle de la famille est exclusivement celui de la communication orale, de l'échange des points de vues et de la discussion.

La participation des parents aux activités des enfants, dans les tâches scolaires, la pratique sportive ou les jeux, occupe également une partie non négligeable de temps libre et revêt peut-être un des aspects les plus agréables de la vie familiale. Mais le loisir tend à devenir individuel et risque d'avoir des conséquences sur les relations externes du groupe familial.

De nombreux sociologues se sont penchés sur ces problèmes. Pour BURGESS<sup>3)</sup> la contrainte a régressé dans la famille moderne. Les formes d'adaptation internes du groupe familial ont été au centre des préoccupations de nombreux sociologues américains et, entre autres, de PARSON.

1) Dr F. MUELLER-LYER: «Die Entwicklungsstufen der Menschheit», München 1912.

2) Joffre DUMAZEDIER, op. cit.

3) BURGESS E.-W. et LOCKE J.-H. «The Family» from Institution to communication, New-York, American Book Company, 1945.

#### Relations familiales

La répercussion la plus importante de l'évolution familiale se situe au niveau des relations.

La baisse de mortalité et la limitation des naissances ont été suivies par une réduction du nombre de liens personnels et interindividuels dans le groupe familial. Le nombre de ces liens peut être calculé, d'après la formule:

$$N \times \frac{N-1}{2}$$

Dans un groupe de 7 personnes, il sera égal à  $\frac{7 \times 6}{2}$  alors que dans une famille comprenant le père, la mère et deux enfants, le nombre est égal à  $\frac{4 \times 3}{2} = 6$ .

La décroissance des relations est donc une fonction carée du nombre de personnes faisant partie du groupe.

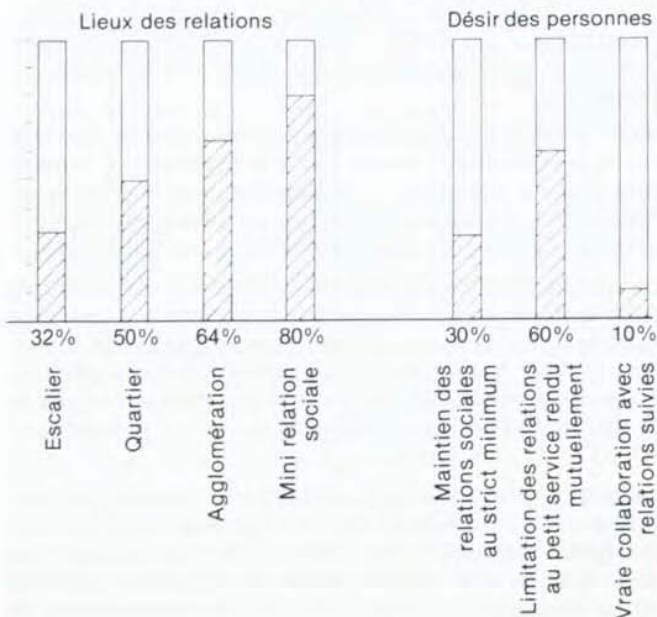
Selon une enquête établie dans les années 60 à Paris pour le «Centre des groupes sociaux sur les loisirs et les relations sociales», la moitié des femmes n'étaient pas sorties le soir au cours des 12 mois précédant l'enquête, et

cette proportion augmentait avec l'âge. En revanche, les femmes qui auraient désiré sortir représentaient un pourcentage important.

85% des gens interrogés possédaient la télévision et la regardaient même pendant le repas. Après la journée de travail, le citadin restait la plupart du temps chez lui. Le logement acquiert donc de plus en plus d'importance en tant qu'équipement collectif.

## RELATIONS SOCIALES

Enquête effectuée à Paris dans les années 60



Autres éléments intéressants de l'enquête:

- 32% des gens avaient une relation suivie dans la cage d'escalier
- 50% dans le quartier
- 64% dans le reste de l'agglomération
- 80% ont au moins une relation sociale
- 85% parlaient en vacances
- 30% désiraient maintenir les relations de voisinage – y compris le quartier – à leur strict minimum
- 60% désiraient les limiter aux petits services rendus mutuellement
- 10% seulement désiraient véritablement une collaboration et des relations suivies.

Parmi les facteurs qui pourraient modifier les attitudes, il est intéressant de constater que, d'après cette enquête, l'ancienneté du mariage contrairement à ce qu'on pourrait penser, ne contribuait pas à l'augmentation des relations. Il semblait également que le nombre et l'âge des enfants ne devaient pas jouer de rôle dans ce domaine. Le genre d'habitat, la dimension du logement n'affectait ni la fréquence, ni le type de relations sociales.

Le niveau d'instruction, le montant des revenus et la catégorie socio-professionnelle, pas plus que les précédents facteurs (toujours d'après cette enquête), ne modifiaient pas le nombre de relations dans le quartier, bien qu'ils aient une forte incidence sur tous les aspects de la vie sociale.

De toutes ces constatations, il ressortait que le quartier n'est pas nécessairement le lieu privilégié des relations sociales.

## Le rôle des associations et des collectivités

Les associations prennent en charge une bonne partie de l'animation des loisirs. Elles favorisent ainsi le contact social et constituent des relais importants entre la population et les pouvoirs publics. Ces derniers les subventionnent très souvent et leur mettent à disposition des locaux.

Leurs activités s'étalent du jeu au sport, de la protection de l'environnement à celle des habitants, en tant que consommateurs ou locataires.

Elles constituent souvent des groupes de pression qui peuvent avoir un rôle déterminant dans la défense d'une cause ou dans l'issue d'une élection.

Dans certains pays leur rôle est plus important que dans d'autres.

Aux USA, dans les années 60, 35% des Américains étaient membres d'associations et dans la seule ville de Yankee City on comptait en 1950 quatre cents sociétés pour une population d'environ 15.000 habitants.

## Temps libre et espaces naturels et construits

Les événements les plus agréables du temps libre sont souvent passés en plein air, dans des sites naturels, à la mer ou à la montagne, dans des parcs, dans des forêts ou sur des lacs.

Les activités sur les terrains de sport et sur les emplacements destinés au jeu prennent en charge également une grande partie des moments disponibles. De là, la nécessité de préserver des sites naturels et de prévoir suffisamment d'espaces libres à proximité des habitations.

Les espaces délimités par les immeubles à l'intérieur des villes favorisent souvent le déroulement de la vie collective. Ces espaces et les édifices qui les enferment ont parfois bénéficié du traitement raffiné qui en fait leur réputation. Autour des agoras grecques, des forums romaines, des places du Moyen Âge d'Europe et d'Orient, les édifices publics ou les sièges des guildes conféraient à l'espace un cadre civique de circonstance et une ambiance de cérémonie.

Les colonnades le long des rues pavées incitaient la conversation et l'échange d'opinions.

Tous ces espaces sont à préserver là où ils existent et à créer au sein de l'habitat qui n'en dispose pas encore.

Nous aborderons ces sujets d'une manière plus ample dans des chapitres qui leur seront plus particulièrement consacrés.

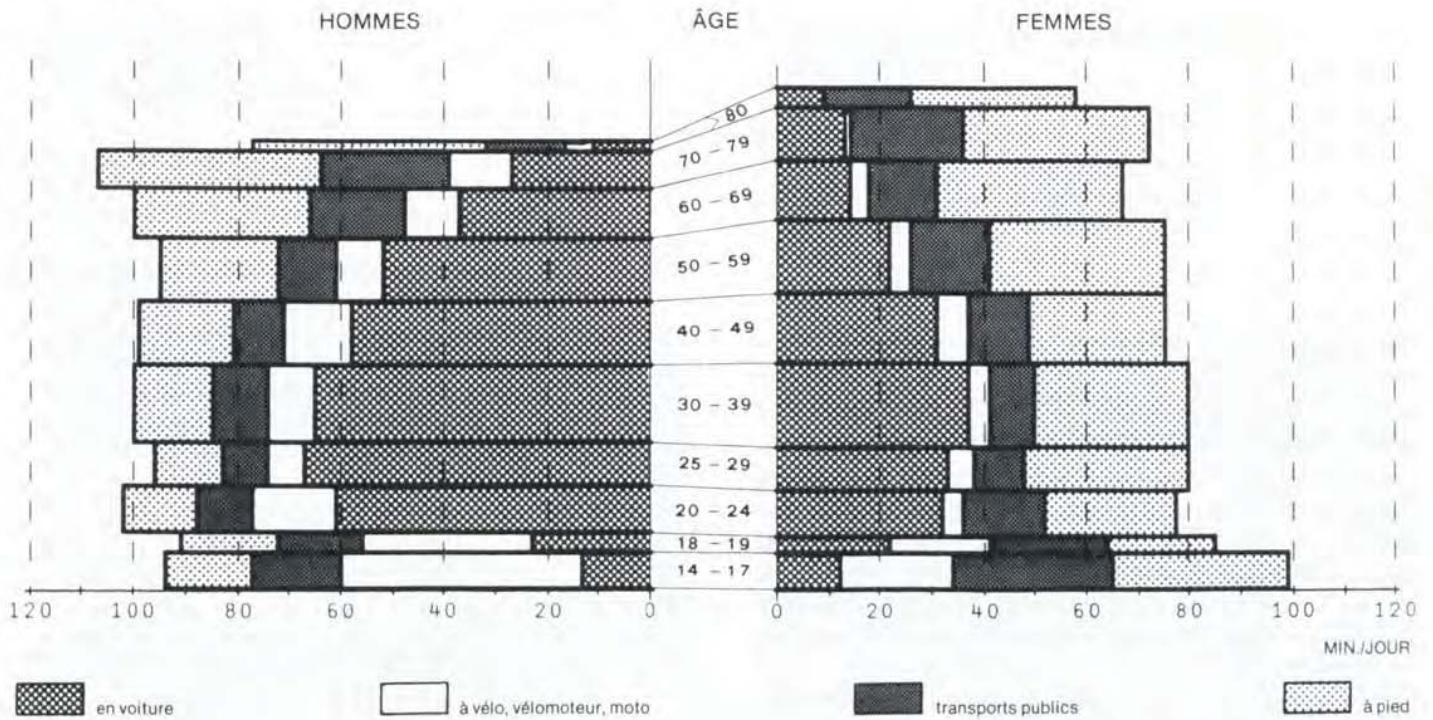
## Temps libre et déplacements

Le temps représenté par les déplacements journaliers entre le domicile et les lieux de travail constitue souvent une partie importante de la journée. Il s'agit d'une constante qui a déterminé les dimensions des villes.

En effet, l'extension des agglomérations et l'augmentation de la population ont pris une ampleur proportionnelle à la vitesse des modes de déplacements.

A l'époque de la traction animale, les cités ont atteint au grand maximum le million d'habitants. Les voies ferrées urbaines ont permis de porter ce chiffre jusqu'à sept millions et la voiture automobile est à l'origine des mégapoles dépassant les quinze millions.

## Trajet selon l'âge, le sexe et le moyen de transport (OFS)



Le déplacement aux heures de pointe dans les transports publics bondés est souvent synonyme de cauchemar, mais dans d'autres circonstances, les convois parfois pittoresques véhiculant les pendulaires habitant les campagnes proches des villes peuvent jouer le rôle d'indispensables lieux de rendez-vous journaliers, chaleureux et animés.

Le rêve de certains, serait d'habiter sur les lieux de travail, comme c'était souvent le cas pour les artisans de jadis. D'autres, en revanche, souhaitent mettre de l'espace entre le foyer d'une part et l'atelier ou le bureau d'autre part. La journée terminée, ils rêvent de trouver la détente dans un autre cadre que celui du travail.

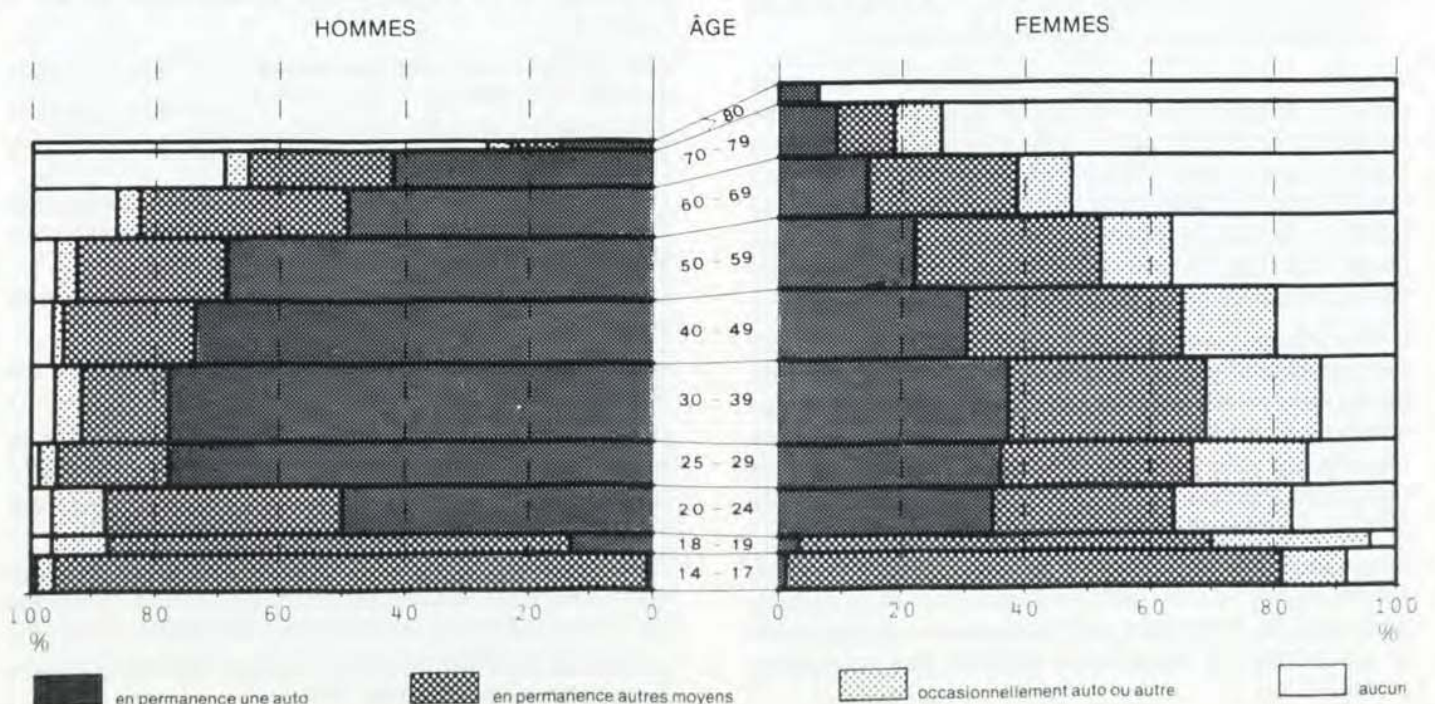
Un certain temps de déplacement n'est donc pas toujours dédaigné et est à considérer comme une composante tout à fait normale des activités journalières.

L'enquête réalisée en Suisse en 1980, précédemment citée, fait ressortir une durée moyenne du déplacement journalier des hommes de 100 minutes. Pour les femmes, cette durée n'est que de 78 minutes.

Par contre, le déplacement destiné aux loisirs dure de 40 à 42 minutes, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. La différence du temps total entre hommes et femmes doit provenir du domaine professionnel et des commissions.

Les femmes âgées se déplacent moins que leurs contemporains masculins. Chez les hommes, le temps de déplacement semble pratiquement constant jusqu'à 80 ans. A partir de ce moment, on constate une brusque chute. Le mode de déplacement par contre varie sensiblement selon les couches d'âges. L'emploi de la voiture particulière connaît une progression constante jusqu'à 30 ou 40 ans, puis diminue constamment.

## Moyens de transport à disposition, selon l'âge et le sexe, en 1979 (OFS)



Des sondages effectués en Europe indiquent que les salariés, dans les années 70, préféraient une réduction du temps de travail à une augmentation de salaire. Mais de quelle manière opérer cette réduction?

Un autre sondage effectué en France en 1978, démontrait que la préférence n'allait pas à une augmentation des congés annuels ou à la diminution du travail journalier (trop faible pour s'adonner à de nouvelles activités de loisirs), mais se prononçait en faveur d'une augmentation des petits congés tout au long de l'année ou à l'allongement des week-ends.

La pratique des années sabbatiques devrait probablement prendre de l'ampleur.

L'abaissement de l'âge de la retraite ne semble également pas faire l'unanimité. Des solutions telles que la retraite à la carte ou la retraite progressive semblent pouvoir assurer un meilleur passage de l'activité professionnelle continue à l'arrêt total du travail rémunéré.

Quant à l'utilisation du temps disponible, il est intéressant de constater que 53% des Français interrogés affirmaient vouloir le consacrer à leur famille.

Tout autre son de cloche de l'autre côté de l'Atlantique. Malgré les investissements impressionnants des Américains dans les domaines des loisirs, aussi bien en temps qu'en argent, et bien que la durée du travail soit en diminution, les économistes de la MORGAN GUARANTY TRUST estiment que «plus les Américains seront prospères, moins ils auront de temps libre».

Et la revue FORTUNE, très proche des milieux économiques, va encore plus loin:

«La société des loisirs est une chimère: le temps économisé dans la fabrication des biens de consommation est dépensé dans la prestation de services».

Quant à l'utilisation du temps disponible, la tendance paraît inquiétante. Un sondage réalisé au tout début des années 80 indiquait qu'à la question «que feriez-vous d'un supplément de temps libre?», 57% des personnes questionnées avaient manifesté leur intention de regarder la télévision et 33% auraient fait des travaux à la maison. Et ceci dans un pays où l'habitant consacre en moyenne 35 heures par semaine au petit écran!

L'évolution de la situation démographique et économique sera probablement déterminante pour l'occupation du temps libre. Allons-nous vers le développement de la consommation de toute sorte de produits et en particulier de gadgets, ou y aura-t-il une orientation vers des activités culturelles nécessitant peu d'équipements et favorisant le contact avec la nature?

Il faut souhaiter que les individus et les collectivités prennent en charge eux-mêmes leur temps libre et qu'ils puissent ainsi se soustraire aux chimères de toutes sortes et précisément à celles de la publicité des entreprises commerciales.

---

## Bibliographie

CONVERSE Philip. *The Use of Time*. Editions A. Szalai et al., La Haye 1972.

DEMAZEDIER Joffre. *Vers une civilisation des loisirs?* Editions du Seuil, Paris 1962.

EMPLOI DU TEMPS EN SUISSE. Office fédéral de la Statistique. Hallwylstrasse 15 CH-3003 Berne.

LINGSOM Suzan. *Advantages and Disadvantages of Alternative Time Diary Techniques*. A Working Paper. Statistisk Sentralbyrå, Oslo 1979.

MINISTERIO DE CULTURA. *La realidad cultural de España 1978*. Madrid 1978.

NHK PUBLIC OPINION RESEARCH INSTITUTE. *A Report on How Do People Spend Their Time Survey*. Tokio 1976.

ROBINSON John P. *How Americans Use Time*. A Social-Psychological Analysis of Everyday Behavior. New York, London 1977.

ROBINSON John P. *Changes in Americans' Use of Time: 1965-1975*. A Progress Report. Cleveland, Ohio 1977.

ROY Caroline. *Les enquêtes de l'INSEE sur les emplois du temps des Français*. Méthodologie et principaux résultats. Séminaire IREP Budgets-temps et Consommation des médias, février 1980.

UN SIÈCLE D'UNION SYNDICALE SUISSE 1880-1980. Office du Livre. Union syndicale suisse, 1980.

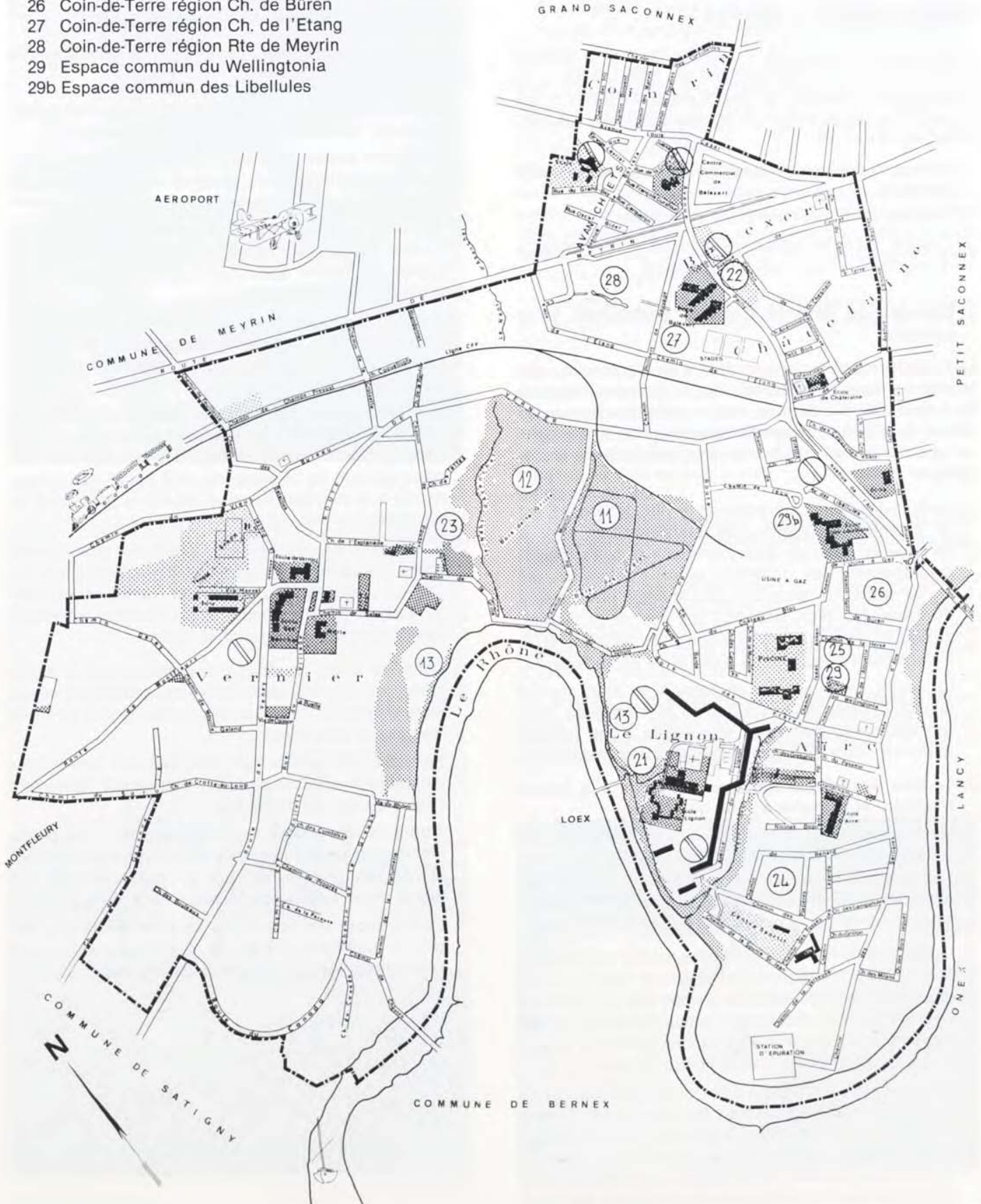
# Commune de Vernier

- 1a) 11 Bois-des-Frères
- 12 Bois de la Grille
- 13 Berges du Rhône
- 2a) 21 Jardin Robinson du Lignon
- 22 Jardin Robinson de Balexert
- 23 Réservé pour Jardin Robinson éventuel
- 2b) 24 Coin-de-Terre région Platières-Renard
- 25 Coin-de-Terre région Ch. de l'Alouette
- 26 Coin-de-Terre région Ch. de Büren
- 27 Coin-de-Terre région Ch. de l'Etang
- 28 Coin-de-Terre région Rte de Meyrin
- 29 Espace commun du Wellingtonia
- 29b Espace commun des Libellules

1. Espaces de détente d'intérêt communal, voir cantonal

2. Espaces de détente au niveau du quartier

3. Espaces de jeux au niveau local



## Espace de jeu – détente

La politique de notre ville en matière de jeux et détente peut se définir schématiquement en trois grands principes, régis principalement par le rayon d'attraction des espaces mis à disposition de la population pour les activités y relatives, soit:

1. Espace de détente au niveau communal, voire d'intérêt cantonal.
2. Espaces de détente au niveau du quartier.
3. Espaces de détente au niveau local d'un immeuble ou d'un groupe d'habitations individuelles.

### 1. Espaces de détente d'intérêt communal, voire cantonal

La Commune de Vernier a la chance de disposer sur son territoire d'espaces verts, tels que le Bois-des-Frères, le Bois de la Grille. Ceux-ci, tout comme les Berges du Rhône, sont susceptibles d'intéresser la population dans un rayon de 500 m. et même au-delà, c'est-à-dire à tout le canton.

- a) Le Bois-des-Frères, propriété de la ville de Genève, est un potentiel de détente très intéressant; en effet, il se situe au cœur de notre commune et ainsi dessert favorablement les différents pôles d'habitation qui le cernent. Cette situation géographique privilégiée a du reste été bien ressentie par les responsables, puisqu'ils projetèrent la création d'un parcours VITA, éventuellement agrémenté d'une piste finlandaise.

Ce projet, bien que contré jusqu'à ce jour, suscite encore l'intérêt de nos autorités et répondrait favorablement aux nombreux signataires d'une pétition datant de mars 1978, demandant une telle installation.

- b) Le Bois de la Grille appartient en partie à la famille Dionisotti et en partie à l'Etat de Genève.

Les avantages sur le plan communal sont identiques à ceux décrits pour le Bois-des-Frères. La Commune envisage d'ailleurs la création d'aires de pique-nique dans ces lieux et satisferait ainsi une motion récemment déposée par l'un de ses conseillers municipaux.

- c) Les Berges du Rhône quant à elles, sont d'intérêts multiples. Elles s'intègrent parfaitement dans le plan directeur des cheminements piétons que la Commune désire réaliser et notamment le bouclage du circuit Passerelle du Lignon – Rive gauche du Rhône – Passerelle de Chèvres – Rive droite du Rhône.

Le dernier tronçon reste à créer, afin de réaliser cet itinéraire qui sera prisé par bien des adeptes du tourisme pédestre. D'autre part, il ne faudra pas omettre de préserver la faune vivante sur les berges et les rives du Rhône. Pour ce faire, les projeteurs des cheminements piétons ne devront pas craindre de s'éloigner des rives.

## 2. Espaces de détente au niveau du quartier

Des espaces de détente au niveau du quartier voient le jour:

- a) D'abord dans les grands ensembles, tels que le Lignon, Avanchet, Balexert, les Libellules, Mouille-Galand.

Il est bien évident que, selon l'implantation des espaces de détente, ceux-ci peuvent regrouper plusieurs quartiers.

En effet, nous remarquons par exemple que nos deux Jardins Robinson, l'un sis à Balexert et l'autre au Lignon, semblent suffire aux besoins des différents quartiers cités ci-dessus.

A noter, qu'un troisième emplacement a été réservé à Vernier-Village mais, contrairement aux autres secteurs, il n'y a jamais eu d'intérêt manifeste des habitants pour une telle installation.

Les Jardins Robinson prennent une importance considérable et permettent à des jeunes filles et jeunes garçons de 5 à 15 ans de réaliser des activités non dirigées qui vont de l'élevage du petit bétail aux travaux manuels et donnent aux plus grands la possibilité de bricoler.

Il convient de mentionner l'existence des Centres Aérés qui, pendant les vacances, permettent à nos jeunes de s'ébattre sur des terrains vastes et équipés, à Sézégny pour les petits et à Chaumont en Haute-Savoie pour les plus grands (8-13 ans).

- b) Dans les zones de villas, les surfaces déjà à disposition des maisons particulières ne rendent pas nécessaire la création de zones spécifiques de jeux à l'instar des grands ensembles.

En outre, des jardins familiaux liés aux zones villas (notamment le Coin-de-Terre) permettent également l'épanouissement des enfants.

Toutefois, même dans les zones de villas, nous préconisons des espaces communs réservés aux habitants et non aux groupes sportifs qui disposent déjà des installations adéquates nécessaires à leurs activités.

De tels espaces existent déjà par exemple dans le secteur du Wellingtonia à Aire, aux Libellules. Ailleurs, ils sont constitués par les préaux des écoles.



Place de jeux des Libellules



Des jeux à tous les niveaux

### 3. Espaces de détente au niveau local d'un immeuble ou d'un groupe d'habitations individuelles

Ces espaces au niveau local de l'immeuble s'appliquent plus principalement aux enfants en bas âge et, de ce fait, les pelouses, carrés de sable et jeux divers doivent être visibles des appartements, ce qui représente un rayon d'environ 50 à 100 mètres.

Il est à noter que de tels espaces sont réalisés par les privés à Avanchet. Dans d'autres cas, les pouvoirs publics prêtent leurs concours, quant ils ne financent pas totalement ces installations, par exemple les places de jeux de Balexert, du Lignon, des Libellules et d'autres encore à l'étude à Châtelaine.

Dans bien des cas, l'initiative des habitants est à l'origine de ces places de jeux; là également les régies et la Commune financent ces réalisations.

Toutefois, la Commune de Vernier ne dispose pas d'un habitat traditionnel avec immeubles sur rue ou cour et n'est de ce fait pas confrontée à des problèmes de «dénoyautage...» excepté le secteur de Châtelaine, pour lequel nous envisageons, en collaboration avec les promoteurs, la suppression du parking à ciel ouvert au profit de places de jeux.

En résumé, il nous apparaît que l'équipement de notre Commune en matière d'espaces de détente et de jeux est relativement bon.

Nous sommes persuadés arriver à un excellent résultat d'ici très peu d'années. Pour cela, nous comptons sur la compréhension et la bienveillance des différents organismes privés et publics pour réaliser encore nos projets d'intérêt communal et cantonal.

Par ailleurs, nous espérons que le présent rapport contribuera à l'étude que le conseil d'Etat entreprend concernant les besoins en matière d'espaces de jeux et détente sur le territoire du Canton de Genève.



Place de jeux à Avanchets

## Introduction

La stagnation, voire la régression de la population genevoise entre 1914 et 1945 fit que l'infrastructure sociale ne connut guère de développement durant tout ce temps, hormis des organismes ponctuels qui fonctionnèrent pendant les deux mobilisations de guerre (lessives de guerre, par exemple).

A partir des années 50, la reprise économique entraîne une rapide augmentation de la population, en particulier dans les communes suburbaines, dont celle de Vernier. A l'instigation de l'Interassar, un forum est mis sur pied et réuni au château de Coppet, en 1959, qui regroupe nombre d'architectes, de promoteurs immobiliers, de magistrats et de hauts fonctionnaires cantonaux et communaux venus réfléchir sur le thème: les prolongements sociaux de l'habitat. Cette initiative prouve que le développement démographique à la périphérie de la ville de Genève pose à cette dernière ainsi qu'aux communes suburbaines des problèmes d'infrastructure, non seulement en écoles, routes et canalisations, mais aussi des besoins en crèches, jardins d'enfants, centres de loisirs, etc.

## Développement

La Commune de Vernier n'a pas échappé à ces besoins et ses autorités se sont efforcées d'y répondre au fur et à mesure qu'ils se manifestaient dans nos quartiers nouveaux.

Ainsi naissent presque simultanément à Balexert en 1962 le premier Centre de Loisirs pour jeunes «extra-muros» et le Jardin d'enfants de Balexert, devenu plus tard «Le Trèfle».

La construction de la Cité du Lignon entraîne en 1966 la création simultanée de la Crèche Pamplemousse, grâce à l'appui solide et inconditionnel du Groupement genevois de coordination Mère-enfant présidé par Madame Noëlle LOUTAN, et celle du Centre médico-social géré par l'Hospice Général. Ces deux réalisations sont bientôt suivies par celle de la Halte-garderie et Jardin d'enfants du Lignon qui s'ouvre en 1967 et qui est toujours en place aujourd'hui sous le nom de «Pop-Corn».

Entre-temps, la presqu'île d'Aïre se voit dotée en 1967 de son Centre de Loisirs devenu aujourd'hui le Centre de Rencontre d'Aïre-Le Lignon.

En 1968 naissent, à l'instigation du soussigné, mais grâce surtout au management efficace de Monsieur Pierre MOUTHON, maintenant encore leur précieux président, les Restaurants scolaires de la Commune de Vernier, aujourd'hui les plus importants du canton.

1971 voit, à l'initiative d'Alain RANC aujourd'hui encore animateur du Centre de Loisirs et Jardin Robinson de Balexert, les Centres Aérés de la Commune de Vernier dont le succès croissant entraîna la réalisation «en dur» d'une infrastructure sur le terrain de Chaumont-sur-Frangy et d'un équipement amovible pour celui de Sézegnin.

Plus près de nous, la construction du quartier nouveau d'Avanchet entraîne la réalisation d'un Centre de Loisirs en 1975 ainsi que la mise à disposition de locaux nouveaux et mieux adaptés pour le Jardin d'enfants de Balexert qui quitte le quartier étant devenu et qui est devenu dans l'intervalle «Le Trèfle» (à trois feuilles) avec ses trois pôles d'activité à Avanchet, à Vernier-Village et à l'Avenue Henri-Golay.

En 1978, la Maison des Jeunes du Lignon voit le jour grâce à la collaboration de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse.

Enfin, au printemps de l'année 1983, s'ouvrira la Crèche d'Avanchet qui viendra compléter d'heureuse façon l'équipement social de Vernier.



Centre aéré au bord de la Laire (Sézegnin)







## Coût

Vous l'imaginez sans doute aisément, l'investissement parfois considérable nécessité par les réalisations évoquées ci-dessus n'est pas tout. Le fonctionnement de ces différentes institutions ne pouvant s'autofinancer, ce sont les collectivités publiques qui interviennent.

Ainsi l'Etat de Genève prend en charge les salaires des animateurs et moniteurs des Centres aérés. Ce n'est le cas ni pour les crèches, ni pour les jardins d'enfants ni pour la Maison des Jeunes du Lignon. En ce qui concerne les Restaurants scolaires, l'Etat accorde une subvention de Fr. 0,50 par repas servi et assume les rétributions du personnel de surveillance qui fonctionne durant l'interruption de l'enseignement. Par contre tous les autres frais de fonctionnement sont à la charge des Restaurants.

Nous rappelons ci-dessous pour mémoire les sommes versées en 1981 à nos différentes institutions sociales communales en précisant qu'elles sont en augmentation régulière, année après année:

Centres aérés	Fr. 27.000. –
Centre de Loisirs et de rencontre d'Aïre	Fr. 40.000. –
Centre de Loisirs d'Avanchet	Fr. 41.500. –
Centre de Loisirs et Jardin Robinson de Balexert	Fr. 50.800. –
Jardin Robinson du Lignon	Fr. 50.000. –
Maison des Jeunes du Lignon	Fr. 20.000. –
Crèche Pamplemousse	Fr. 124.000. –
Jardin d'enfants Le Trèfle	Fr. 100.000. –
Jardin d'enfants Pop-Corn	Fr. 53.200. –
Restaurants scolaires de Vernier	Fr. 38.830,40

A ces subventions indispensables à la poursuite bénéfique de l'activité de nos institutions, il convient d'ajouter que la Commune prend à sa charge les frais de chauffage, d'éclairage et d'entretien des locaux. En outre, une somme variable d'année en année est consentie pour l'amélioration ou le remplacement du matériel d'exploitation. En 1980 le montant consenti ascende à Fr. 43.654,90.



On mange aussi à Bevaux

## Conclusions

Nous avons conscience que notre énumération est très incomplète. Il eut fallu citer dans ce cadre les Clubs d'Aînés dont deux sont logés dans leurs propres locaux à Vernier et aux Libellules, tandis qu'à Balexert une étroite et confiante collaboration s'est instituée en le Club des Aînés du quartier, le Centre de Loisirs et les sociétés et groupements locaux.

Il faut rappeler l'existence de la Colonie de vacances Vernier-Bois-Gentil qui se tient à Boveau-sur-Corbeyrier où notre commune possède un bel immeuble permettant d'accueillir les enfants dans un cadre et un confort agréables. A Boveau toujours, notre commune a acquis quatre hectares de terrains ainsi que le chalet La Forêt attenant à un rural dont nous envisageons l'aménagement afin d'en augmenter la capacité d'accueil très réduite actuellement.

Enfin il faut aussi rappeler l'acquisition, il y a trois ans, du Chalet d'En-Haut à Planachaux-sur-Champéry situé dans un cadre admirable, face aux Dents-du-Midi et en plein milieu des champs de neige de cette station des Préalpes valaisannes. Le chalet est en cours de rénovation afin d'améliorer l'accueil et le confort de nos hôtes, petits et grands.

Ainsi que vous avez pu vous en rendre compte, votre commune n'est pas restée en arrière dans ses équipements de type social. Elle s'est efforcée, au contraire, de se doter d'une panoplie aussi variée que possible lui permettant de répondre aux besoins de notre population.

Dans ce domaine, il reste sans doute beaucoup de vœux non encore réalisés. Peut-être que la construction des futures Maisons de quartier viendra combler un certain nombre de lacunes. Il faut cependant que nos administrés restent conscients eux aussi des charges importantes que ce programme représente pour notre commune, pour ses finances... et, par conséquent, pour ses contribuables et se disent que: «Paris n'ayant pas été construit en un seul jour», le programme des Maisons de quartier des Verniolans ne pourra qu'être, lui aussi, étalé dans le temps.

Fritz HAMMERLI  
Conseiller administratif délégué

### Le Jardin Robinson du Lignon

Depuis treize années déjà, grâce aux efforts conjugués des parents du quartier, de la Municipalité de Vernier, de l'Etat de Genève, il existe un espace de jeu pour les enfants du Lignon, appelé Jardin Robinson.

Si les débuts furent difficiles, car tout était à construire, les huit mille mètres carrés du Jardin Robinson comptent aujourd'hui tout un ensemble d'installations. Une équipe d'animation y est présente aux heures d'ouverture pour accueillir les enfants de la cité.

L'originalité du Jardin Robinson consiste en la possibilité qu'il offre à l'enfant d'organiser lui-même son loisir, en collectivité ou individuellement, avec ou sans prise en charge par un moniteur, et sans contrôle des heures de départ ou d'arrivée sur l'espace de jeu proposé. En fonction du temps et des saisons, sur proposition de l'équipe d'animation ou des enfants, diverses activités sont entreprises auxquelles l'enfant est libre de participer ou non. Il peut, tour à tour, s'occuper des soins à donner aux animaux (un cheval, six poneys, trois chèvres, une chienne, des lapins), faire des balades avec eux, participer à des ateliers de bricolage, des jeux collectifs, des discussions; il peut également emprunter ballons, raquettes, cordes et outils nécessaires à la construction de cabanes...

Toutes ces activités nécessitent de nombreuses installations (un pavillon d'accueil, des écuries, des granges, parcs et matériel d'entretien), du personnel en suffisance (trois postes d'animateurs, des moniteurs financés par l'Etat), un important budget d'animation accordé par la Commune de Vernier. Une gestion conséquente de l'ensemble du Jardin Robinson entraîne l'effort constant de nombreux bénévoles regroupés au sein du comité de gestion de l'Association. Ce dernier, saisissant la voix qui lui est offerte par «Vernier Info-Loisirs», lance un appel auprès de la population du Lignon pour que de nouvelles forces viennent se joindre à son action. Après treize années écoulées, il poursuit ainsi l'action pionnière des membres fondateurs de l'Association afin que vive et se perpétue un espace de jeu pour les enfants du Lignon.

#### LE JARDIN ROBINSON EST UN LIEU D'ACCUEIL, DE RENCONTRE ET DE JEU.

Une équipe d'animation y est disponible selon l'horaire suivant:

*Les jeudis et pendant toutes les vacances scolaires  
(du lundi au samedi y compris)*

de 9 h. 15 à 17 h. 45      Activités diverses avec un repas

\* Participation aux frais et coup de main demandés!      à midi \*

*Les samedis après-midi*      Activités diverses  
de 13 h. 45 à 18 h. 15

*Les lundis, mardis, mercredis, vendredis, samedis matin*  
de 11 h. à 12 h. et      Soins aux animaux  
de 16 h. à 18 h.      et accueil

*Les dimanches et jours fériés*      Soins aux animaux  
de 11 h. à 12 h.



### Jardin Robinson de Balexert

Le plus vieux centre de loisirs genevois, cantonné dans un sous-sol d'école, s'est transformé en Jardin Robinson sur une magnifique parcelle à présent propriété de la commune. Celui-ci s'adresse avant tout aux enfants d'âge de scolarité primaire des quartiers de Châtelaine et de Balexert; cependant l'ensemble des installations est ouvert à tous et l'on peut constater une fréquentation satisfaisante des différentes classes d'âge composant nos quartiers.

Depuis 1980 un bâtiment a été rénové et sert à la fois de local d'activités pour le Club du 3e âge nouvellement créé et de salles de réunions pour les groupements et sociétés de Balexert et de Châtelaine. L'ensemble Jardin Robinson - Centre de quartier constitue pour les habitants un lieu de jeux, de détente et de rencontre dans un cadre privilégié.

Pour tout renseignement: téléphone 97 00 67.



### Centre de Rencontre d'Aïre – Le Lignon

Le Centre de Rencontre, ouvert en 1967, est avant tout un lieu qui doit rendre divers services à la communauté dans laquelle il est implanté.

- *Il est un lieu d'accueil* où enfants, adolescents et adultes peuvent se rendre dans leurs moments de loisirs. Il y a en permanence des animateurs et des moniteurs prêts à répondre à leurs demandes.
- *Il est un lieu de rencontres, d'échanges et de réflexion* où l'on peut toujours trouver une personne à qui parler. Ce lieu peut aussi être utilisé par ceux (enfants, adolescents et adultes) qui veulent y organiser des rencontres spécifiques.
- *Il est un lieu d'activités* où l'on peut se montrer créatif, où l'on peut suivre ou organiser des cours à but non lucratif. On y trouve également divers équipements et ateliers où l'on peut, par exemple, bricoler ou développer des photos, activités impensables dans nos appartements modernes.
- *Il est enfin un lieu de fêtes*, organisées soit par le Centre, soit par des particuliers.

Le Centre de Rencontre est placé sous la responsabilité d'un comité de gestion avec un président. Il bénéficie du soutien financier et technique de la Ville de Vernier et de la Commission cantonale des Centres de Loisirs et de Rencontre. Ses animateurs se tiennent à votre disposition pour tous renseignements.

Horaire d'ouverture:

Lundi	fermé
Mardi	de 15 h. à 19 h.
Mercredi	de 15 h. à 18 h. 30 et de 20 h. à 23 h.
Jeudi	de 9 h. à 19 h.
Vendredi	de 15 h. à 18 h. 30 et de 20 h. à 23 h.
Samedi	de 14 h. à 18 h.



Lecture à la bibliothèque

### La Maison des Jeunes du Lignon

Ce Centre a été fondé dès 1975 principalement grâce au dévouement de certains parents, à la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse par son encadrement et par la mise à disposition de locaux de la Commune de Vernier. Une convention liant les parties était signée en février 1978.

Le Centre a pour but de permettre aux jeunes du Lignon (dès l'âge de 15 ans) de s'adonner à des activités récréatives ou culturelles de leur choix dans des locaux indépendants.

Le Centre est politiquement et confessionnellement neutre.

### La Maison des Jeunes à Vernier-Village

A l'instar d'autres organisations telles que Centres aérés ou Jardins Robinsons, la demande de création d'une Maison des Jeunes à Vernier-Village ne s'est pas encore fait ressentir énormément. Exceptée une demande ponctuelle à laquelle nous avons essayé de donner satisfaction par la mise à disposition d'un local vétuste sis sur l'ancienne parcelle «Cogne», actuellement communale, au chemin de la Croisette.

Si une demande plus précise devait se manifester, nous sommes prêts à en tenir compte attentivement bien que nous soyons peu riches en locaux.

## Colonies de vacances

par Julien Payot †

En guise d'introduction du chapitre sur les colonies de vacances, nous nous permettons de présenter ici un extrait du texte du regretté Julien Payot, ancien président de la colonie Bois-Gentil.

Il s'agit d'un témoignage touchant de quelqu'un qui a vécu les difficiles périodes du début du siècle. Il nous semblait très intéressant de le porter à la connaissance des jeunes générations et de raviver le souvenir de ceux qui ont connu cette époque.

### Centre de loisirs et de rencontres de l'Avanchet

Le Centre de l'Avanchet, de par ses activités essaie d'ouvrir ses portes à toutes les classes d'âges.

Pour la saison 1982-83, nous proposons:

- Aux enfants: Le jeudi matin  
des cours de théâtre, danse et poterie  
Le jeudi après-midi de 14 h. 30 à 17 h. 30  
ouverture libre (ateliers, jeux, goûter)
- Aux 11-13 ans: Le mardi et mercredi de 17 à 19 h. 00  
– ouverture libre (à disposition B.D. jeux  
disques), initiation à la percussion  
– cours de théâtre
- Aux jeunes: Le mercredi et le vendredi de 20 à 23 h. 00  
ouverture libre  
Le jeudi de 19 h. 30 à 21 h. 30  
atelier théâtre
- Aux adultes: Différents cours sont proposés:  
poterie, yoga, couture, macramé

Sur réservation des ateliers sont mis à disposition des habitants: bois métal, diffusion, enregistrement, labo-photo.

L'été nous organisons en collaboration avec le Centre de loisirs d'Aïre un centre aéré, sur le terrain de Sézegnin.

### Activités 82 – 83

Et il y a eu l'été...

La plage, la montagne pour les uns...

Le doux farniente pour certains...

Nous, nous avons passé, comme l'année dernière, deux mois à Sézegnin sur le terrain du Centre Aéré de la Commune de Vernier.

Vous trouverez ci-dessous le programme que nous vous proposons pour la saison 82-83.

Nous envisageons, cette année, plus d'ouverture pour les jeunes, allons essayer d'étendre nos activités théâtrales à d'autres groupes d'âge... et l'expérience nous ayant montré qu'il est difficile de proposer une animation le samedi, nous réserverons des fins d'après-midi aux 11-13 ans.

Lundi	matin: yoga après-midi et soir: guitare
Mardi	après-midi: ouverture libre 11-13 ans théâtre 11-13 ans soir: groupe musique macramé, poterie
Mercredi	après-midi: couture, permanence ouverture libre 11-13 ans soir: ouverture libre, jeunes
Jeudi	matin et après-midi: enfants ateliers enfants ouverture libre soir: jeunes, musique et théâtre
Vendredi	après-midi: permanence soir: soirée jeunes

### Le début des colonies à Genève

La fondation des colonies de vacances remonte à la fin du siècle dernier. En effet, la première colonie fondée fut celle de Cézille/Begnins en 1875.

Etudiant l'histoire des 21 colonies faisant partie de la fédération actuelle, nous pouvons établir le tableau suivant:

Avant 1900	:	3
de 1900 à 1910:		7
de 1910 à 1920:		1
de 1920 à 1930:		3
de 1930 à 1940:		3
de 1940 à 1950:		3
de 1950 à 1975:		1
		<hr/>
		21

Donc le premier quart de siècle vit la fondation de 10 colonies, soit environ la moitié de l'effectif d'aujourd'hui. Nous ne parlons ici que des colonies affiliées à la Fédération genevoise.

D'autres colonies paroissiales ou politiques virent également le jour au cours de la même période, il faut le signaler.

Quelles raisons furent à la base de ce mouvement? Il est possible de dégager les points suivants:

- Offrir aux enfants en âge de scolarité primaire un changement d'air salubre et bienfaisant.
- Se préoccuper en priorité des enfants de santé déficiente et ayant peine à suivre le programme scolaire.
- Offrir un dépaysement qui ne grève pas trop lourdement le budget familial.
- Accepter tous les arrangements possibles pour le paiement du séjour.

Les principes généreux appliqués eurent un écho très favorable dans la population. Les colonies connurent alors des années fastes. Nous trouverons en effet des principes communs qui facilitèrent le début des «colos». Il est bon de les souligner:

- Sans bâtiment et sans grandes ressources, il fallut presque dans tous les cas, loger les enfants chez l'habitant, ou trouver une ferme ou une maison à louer.
- Les ressources plus que modestes, dont disposaient les promoteurs, provoquèrent un élan remarquable de générosité.

On trouva assez de bonnes volontés pour aider et collaborer à l'organisation d'un séjour. Les concours bénévoles furent faciles à trouver. Un grand élan de sympathie fut d'un grand encouragement pour les promoteurs, qui bien entendu œuvrèrent aussi bénévolement.

3) Cet élan suscita un sympathique mouvement d'entraide. Un mécénat discret, mais efficace, facilita grandement la mise en marche des premières colonies.

Les principes directeurs de la vie en colonie furent presque partout les mêmes: offrir à l'enfant un dérivatif le sortant le plus possible de la vie scolaire. Ce fut le temps des jeux, des activités de plein air, des courses de montagne, etc...

Au cours des années les «colos» trouvèrent presque toutes à se loger convenablement dans un endroit fixe. L'initiative privée, comme aussi les pouvoirs publics, firent de gros efforts pour aider et soutenir l'œuvre encore fragile. Ces efforts furent payants. Un rapide regard sur le passé nous fait mieux comprendre ce mouvement de sympathie. On était au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Le monde d'alors était bien différent de celui d'aujourd'hui. Personne ne parlait de guerre. Depuis plus de quarante ans, on vivait en paix. Les quelques bruits qu'on percevait n'étaient que faibles rumeurs en comparaison d'aujourd'hui. La circulation automobile était quasi inexistante. Les transports se faisaient par les chevaux, chars et calèches. C'était l'époque des bons vieux trams. Le plus souvent, on se déplaçait à pied. On ne connaissait ni radio, ni télévision, bien entendu. Les informations nous parvenaient avec plusieurs jours de retard souvent, mais personne ne s'en plaignait. Rares étaient ceux qui possédaient ce qu'on nommait à l'époque des phonographes, et plus tard des gramophones, instruments qui se remontaient avec une manivelle. On ne connaissait ni la pollution de l'air, ni celle de l'eau. Sans le savoir, ni le réaliser, la population d'alors, vivait ce qu'on a appelé plus tard, à tort ou à raison, la «Belle époque». C'était en 1910 – 1914.

Quand survint la déclaration de guerre en août 1914, personne ne pensait qu'un conflit pût durer au-delà de quelques semaines. Il dura 4 longues années. La face du monde commença alors à changer. Inutile de philosopher, mais disons tout de même qu'à cette époque, chacun pensait que, le conflit une fois terminé, les bonnes habitudes d'avant reprendraient aisément. On ne pouvait imaginer qu'il puisse en être autrement. Hélas, vint le temps où il fallut déchanter. Mais que devenaient nos colonies?

Disons ici quelques mots de celle qui nous tient à cœur: celle de Vernier. Fondée en 1924, elle put trouver un asile stable à Boveau/Corbeyrier, grâce à la compréhension et la bienveillance de l'autorité communale, qui acheta à cet endroit un modeste bâtiment pour y loger la colonie.

Pour souligner ce que nous disions au début concernant le travail bénévole, rappelons encore une fois les noms de M et Mme A. Pittard, Mlle et M. Tschopp et surtout ceux de M. et Mme J. Arpin, qui pendant plus de vingt années vouèrent toute leur sollicitude à nos colons. La colonie était bien installée chez elle et pouvait affronter l'avenir avec confiance. C'est bien ce qu'elle fit. Rien ne semblait changer, et chacun pensait que le conflit mondial terminé,

tout reprendrait comme avant. Il n'en fut rien. Les années de 1919 à 1930 furent des années dures et tristes. Dès la fin du conflit on s'aperçut du changement. En effet, le spectre du chômage fit son apparition, et gagna bientôt la presque totalité du pays.

En 1929, la Suisse, qui comptait alors 4 millions d'habitants, enregistrait 125 000 chômeurs complets, soit environ 5 fois plus qu'aujourd'hui. Toutes les industries clés de notre économie étaient touchées. Les pouvoirs publics prirent conscience de la pauvreté de notre législation sociale. On se mit au travail pour préparer une AVS, constituer des caisses de compensation, pour revoir et améliorer la législation du travail, etc... Aux prises avec les difficultés de la vie, les gens d'alors commencèrent à parler des années d'avant 1914 et de la «Belle époque». Ce fut alors le temps de grèves pénibles et d'une sourde révolte. C'est très compréhensible pour des gens privés d'emploi durant des mois, voire des années. Citons pour mémoire qu'à cette époque un chômeur ayant toujours acquitté toutes ses obligations ne touchait que le 50% de son salaire. Comme ce dernier était juste suffisant, disons que le chômage perturba profondément le pays. Ceux qui aujourd'hui ont 65 ans et plus, se souviennent de ce temps tragique. C'était l'époque du nazisme naissant comme aussi du fascisme. Tous ces événements furent durement ressentis par la population. Que deviennent nos colonies pendant ce temps? Elles accueillent de nombreux colons à des conditions fort modestes et même souvent gratuitement. Elles purent le faire grâce à l'appui et à la générosité de nombreux amis. Le mécénat était toujours à l'œuvre. C'est en pleine phase d'adaptation et de transformation que survint la seconde guerre mondiale, qui dura près de 6 ans. Il fallut tenir bon pendant la grande tourmente.

De 1939 à 1945, le monde sombra dans la catastrophe la plus meurtrière connue à ce jour. Toute la planète fut ensanglantée. Pendant toute la durée de cette tragédie, nos colonies firent de louables efforts pour survivre. Pour notre «colo» de Vernier, citons le travail obscur, mais efficace, fait par notre économe d'alors. Avec une fidélité remarquable il ravitailla chaque semaine notre colonie en légumes et fruits frais. Il les récoltait dans les petits jardins de l'époque, et jamais personne ne refusa de donner quelques légumes pour nos colons. Les colis de ces précieuses denrées faisaient la joie des colons, mais surtout aidaient les dirigeants dans leur travail souvent ardu. Citons aussi le nom de ce membre dévoué: Constant Wagenknecht, ancien conseiller administratif de notre commune.

En 1945, l'horizon s'éclaira, et le monde sortit du cauchemar. Meurtri, blessé, il réalisait assez rapidement qu'une aube nouvelle apparaissait et qu'une page se tournait définitivement dans l'histoire du monde. De quoi l'avenir serait-il fait?

## Les colonies aujourd'hui

La seconde guerre mondiale marqua en effet un tournant décisifs. Alors que tous les économistes les plus réputés avaient annoncé une période de privations et de chômage, c'est exactement le contraire qui se produisit. Très rapidement, à un réveil douloureux, succéda une période de prospérité surprenante parce qu'imprévue. Dans tous les domaines, de profondes modifications intervinrent. Nous ne retiendrons que 3 domaines où de gros changements se produisirent. Ils touchent directement, ou indirectement, les enfants et par conséquent les colonies en général. La nôtre n'y échappa pas. Ce sont:

- a) Une conception nouvelle des loisirs et des vacances.
- b) Un enseignement scolaire modifié offrant à l'enfant des possibilités nouvelles.
- c) Un changement sensible dans l'éducation des enfants et dans les relations entre parents et enfants.

Ces importants changements, et qui marquent souvent un progrès, furent favorisés par plusieurs facteurs. Citons spécialement l'amélioration de la législation sociale sur les heures de travail, la sécurité de l'emploi, les prestations nouvelles concernant les vacances. On entra alors dans cette période de haute conjoncture qui nous conduisit à la société de consommation que nous connaissons aujourd'hui. L'élan donné, cette situation durera environ 25 années, soit de 1946 à 1974. Ce n'est que depuis deux ou trois ans qu'un frein efficace est apparu, provoquant une sensible récession dans plusieurs domaines de l'activité humaine. Examinons brièvement les trois domaines cités.

### a) Conception nouvelle des loisirs et des vacances

On s'habitua très rapidement au bien-être et aux facilités offertes. Dans une toute première période, assez brève il est vrai, les parents heureux de pouvoir prendre des vacances sans trop de problèmes financiers, s'évadèrent seuls pour profiter au maximum de ce temps mis à part. C'était l'époque où l'automobile prenait un essor encore jamais vu (1946-1950). On plaça alors volontiers les enfants en colonie. Pendant quelques années elles furent toujours pleines. A Boveau, ce fut la période où quantité de cartes postales illustrées parvenaient aux colons, vantant le bienfait des vacances et contenant les recommandations d'usage de la part des parents. Et le colon à Boveau admirait sans rien dire des paysages merveilleux, dont il ignorait même l'existence. De l'avis des dirigeants d'alors, cette période marqua plus profondément qu'on ne le pense souvent les colons qui – soulignons-le – étaient des enfants de 7 à 13 ans à l'époque. A cette période succéda celle caractérisée par le *camping*. Dans plusieurs familles, on assista à une aisance jamais connue auparavant. On acheta des tentes, on s'équipa avec soin pour pouvoir partir à l'aventure et camper selon ses désirs.

C'était l'époque où les voitures d'occasion étaient très recherchées? La famille au complet pouvait donc s'évader à sa guise. Le temps de cette évasion était en général assez court, surtout pour des raisons financières. Les enfants venaient en colonie pour une période plus courte. Survint la période de la *caravane*. Elle ne toucha qu'un petit nombre de familles, il est vrai. Puis vint la période de location de *chalets* ou de bungalows, pour des séjours en montagne ou à la mer. Bref, la conception des vacances connut un très grand changement. Bien entendu, ce n'est qu'une minorité de familles qui put ainsi s'évader sans trop de difficultés. Une grande masse ne connut pas ce mode de vacances. Mais les colonies reçurent une «clientèle» différente. Durant ces années d'agitation et de va-et-vient, elles poursuivirent leur chemin sans trop s'occuper de ces changements. On continuait à pratiquer des prix raisonnables et à accepter les enfants de condition modeste. Les colonies furent et restèrent fidèles à leur mission. C'est à cette époque que pour nous, à Vernier, commença le temps de recherche de personnel et où les prix durent être adaptés aux conditions de vie du moment. Il fallait un personnel toujours plus qualifié et un matériel adapté. Les programmes d'activité furent aussi remaniés. La colonie ne devait se permettre aucun luxe, mais se mettre cependant au goût du jour.

### b) Enseignement scolaire modifié

De 1945 à nos jours, les programmes scolaires se modifièrent sensiblement. Programmes bien équilibrés, certes, mais plus chargés qu'autrefois, demandant à l'enseignant plus de temps et de préparation. Le rôle strictement éducatif de l'enseignement fut réduit par manque de temps.

### c) Changement dans l'éducation de l'enfant

En accordant à l'enfant une liberté toujours plus grande, pour le laisser s'épanouir sans contrainte, on arriva souvent à une licence indésirable. C'est un vaste domaine que celui de l'éducation, et les avis certes sont partagés. Résumons très schématiquement en disant:

Progrès, oui, mais contrôlé et dirigé.

Ne jamais oublier qu'un enfant reste un enfant. Une absence de contrôle, une non-directivité très à la mode aujourd'hui, un laisser-aller dangereux ont conduit beaucoup de parents à des situations difficiles.

## L'enfant n'est pas un adulte, il reste un enfant

C'est une vérité élémentaire qu'on méconnaît trop aujourd'hui, dans certains milieux. *Les enfants sont traités en adultes*, et quand ils sont adultes *on les traite souvent en enfants*. Or, comme un arbre qu'on plante a besoin d'un tuteur pour bien prospérer, ainsi l'enfant a besoin d'être conduit, dirigé, contrôlé. Par qui? Les parents d'abord. D'avoir méconnu ou mal interprété cette vérité élémentaire, de nombreuses familles connaissent des difficultés qu'elles auraient pu éviter.



«Coin cheminée» au chalet d'En-Haut

Mais c'est la période de haute conjoncture plongée en plein dans une société de consommation. L'objectif principal est de profiter au maximum de tout ce qui est offert, et qu'on peut s'offrir. On achète pour acheter, et souvent sans nécessité absolue.

Mai 1968 a donné à la contestation un nouveau visage et une vague de révolte de tous genres a déferlé sur le monde. Et pourtant tout à côté du mal, le bien poursuivait aussi son chemin. Nos colonies subirent le contre-coup de cet état de choses. Elles avaient de la peine à trouver des équipes de moniteurs. L'argent étant le roi, on exigeait beaucoup pour venir passer un mois en colonie. Il fallait payer. D'autre part les «colos» avaient de la peine à remplir leurs maisons. Les exigences des uns et des autres créèrent souvent de sérieuses difficultés. Enfin, plusieurs bâtiments devenus vétustes avaient besoin de réparations ou de transformations, dépassant de beaucoup les moyens financiers des colonies. Ce fut la période où l'existence même des «colos» fut mise en doute. On parlait même de certains milieux de suppression de l'institution. Il fallait une révolution, elle eut lieu. C'est alors que les centres aérés, qui à l'origine étaient, par leurs structures, complémentaires des colonies de vacances, deviennent une sérieuse concurrence. Beaucoup moins coûteux que la «colo», le centre aéré a l'immense avantage, pour de nombreux parents, de ne pas séparer trop longtemps enfants et parents. Chaque soir, en effet, l'enfant retrouve sa famille, alors qu'en «colo» l'éloignement est beaucoup plus long. Par ailleurs, quelques colonies mirent sur pied des séjours à la carte, suivant en cela un nouveau mode de travail en vigueur. C'est pour beaucoup de familles un très grand avantage. La famille peut placer l'enfant le temps choisi par elle, qui va de quelques jours à quelques semaines. Enfin, certaines colonies adoptent le système de «non-directivité», ceci à leurs risques et périls. L'enfant peut alors agir à sa guise suivant son instinct naturel. Manger, se laver, se vêtir selon son bon plaisir sans aucune contrainte. Toutes ces méthodes sont appliquées, avec plus ou moins de réussite.....

J. PAYOT, octobre 1976

## Le chalet d'En-haut

Le chalet d'En-haut est situé à Planachaux au-dessus de Champéry dans le Val d'Illicez, à 1800 mètres d'altitude, dans une région qui offre de nombreuses possibilités d'activités de sports, de loisirs et de détente.

En hiver, les champs de neige de Planachaux permettent de pratiquer aussi bien le ski de piste, le ski de fond ou de randonnée. On trouve à Champéry une piscine et des installations pour le patinage et le curling.

En été, la région convient à la randonnée pédestre et à l'alpinisme. Champéry dispose des équipements nécessaires à la pratique de la natation, de l'équitation et du tennis.

On accède au val d'Illicez par la route ou par le chemin de fer Aigle-Monthey-Champéry. La montée au chalet d'En-Haut s'effectue en été par une route de montagne partiellement goudronnée ouverte aux voitures de tourisme et aux minibus.

En hiver, Planachaux n'est accessible que par les moyens de remontées mécaniques, télécabine, téléphérique, télésiège et téléskis. Les possibilités de stationnement à Champéry sont limitées.

Le chalet d'En-Haut, entièrement remis à neuf et équipé du confort indispensable, peut accueillir au maximum 33 personnes. Les locaux, répartis sur trois niveaux, sont les suivants:

- Au rez-de-chaussée, le carnotzet et la salle de jeux, WC, douches et lavabos ainsi qu'une buanderie avec séchoir.
- Au niveau intermédiaire, la cuisine complètement équipée et son local de réserves, la salle à manger et le salon avec cheminée qui, ensemble, constituent une vaste pièce de séjour, des WC, douches et lavabos.
- A l'étage supérieur, les dortoirs pouvant recevoir 33 personnes réparties en 7 chambres de 2, 4, 5 ou 6 lits avec matelas, couvertures et oreillers.
- Le chalet dispose d'un chauffage central au mazout, de l'électricité et eau potable, d'un appareil de téléphone à prépaiement.

L'attribution du chalet s'effectue selon les disponibilités et en priorité aux sociétés de la commune, aux familles domiciliées dans la commune, aux groupements de personnel des entreprises de la commune, dans l'ordre chronologique des demandes.

Pendant les mois de janvier à mars, le chalet est occupé en semaine par les classes de neige. Il reste cependant disponible tous les week-ends. Les formules pour demande de réservation peuvent être obtenues à la mairie de Vernier.



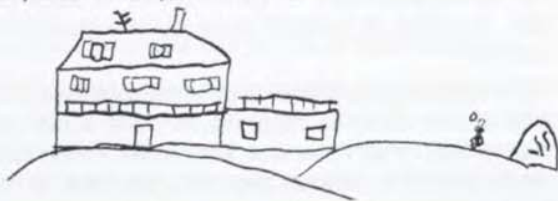
### Colonie de vacances «La Joie de vivre»

L'association fut fondée le 20 juin 1959 par des paroissiens de l'église catholique de Sainte-Marie-du-Peuple (Châtelaine), elle acheta à la fin de la même année une maison, une ancienne pension, sise à la Côte-aux-Fées (canton de Neuchâtel).

L'association est composée d'un comité, formé d'une quinzaine de personnes, qui gère, entretient la maison.

Chaque année, plus de 30 personnes animent les séjours des colonies en juillet et août. Chaque séjour peut accueillir 68 garçons et filles.

Le but est «notamment la création et l'exploitation de colonies de vacances ouvertes aux enfants sans autre discrimination que celles résultant de l'âge ou du sexe» (art. 1 des statuts). Ces séjours ont lieu en juillet et août. En outre, notre association loue la maison à tout groupe de personnes qui le désire.



Les colons en marche pour les Tours d'Al



### La colonie de vacances «Vernier Bois-Gentil»

C'est en 1924 que quelques citoyens de Vernier décidèrent d'organiser des séjours de vacances pour des enfants de santé délicate et ayant besoin d'un changement d'air, et ils fondèrent la colonie de vacances de Vernier.

Pour comprendre le but des fondateurs, il faut se reporter à la situation économique et sociale de l'époque. L'Europe venait de sortir de la Première Grande guerre mondiale avec toutes ses séquelles et connaissait le début d'une crise économique. En 1929, la Suisse comptait 125 000 chômeurs complets sur une population de quatre millions d'habitants. Les assurances sociales étaient quasi inexistantes et lorsque la maladie frappait une famille, celle-ci en ressentait durement les effets, notamment les enfants. Les vacances familiales étaient un luxe réservé à une minorité.

Si aujourd'hui la situation dans ce domaine a heureusement évolué, par contre d'autres raisons sont venues les remplacer. L'urbanisation de notre commune, les pollutions, le bruit, les tensions de toutes sortes mettent les enfants dans des conditions de vie difficile. Le retour à une vie simple et naturelle devient indispensable pour l'équilibre des enfants.

C'est pourquoi, dès le début de son existence, les autorités municipales ont toujours soutenu l'activité de notre association et en 1929, la commune acquiert l'immeuble de Boveau-sur-Corbeyrier, afin de permettre à notre association d'organiser ses séjours dans les meilleures conditions.

Vu l'excellente situation de cet immeuble dans les Préalpes vaudoises, le Département de l'instruction publique demande en 1949 de pouvoir y installer l'école d'altitude pour les élèves du canton de Genève. Une convention quadripartite fut passée entre la Commune de Vernier, l'Etat de Genève, la Ville de Genève et notre association. Cette dernière disposait de Boveau en juillet et août et le restant de l'année restait à la disposition des élèves du canton. Cet arrangement fut très profitable, car il permit d'améliorer encore l'équipement de la maison. En 1970, d'importants travaux d'agrandissement et de modernisation furent réalisés pour un montant de Fr. 800.000. —. Et cette année encore, grâce à la compréhension des autorités de Vernier, la cuisine a été modernisée et d'importants travaux pour la sécurité des enfants ont été réalisés.

Actuellement, l'association organise chaque année deux séjours de trois semaines pour 50 enfants de 8 à 12 ans, et un camp pour préadolescents de 13 à 15 ans. Celui-ci a lieu au chalet d'En-Haut à Planachaux que la commune a acquis en 1980 et qu'elle met également à disposition de notre association pour les séjours d'été. Cette année, ce chalet subit une importante restauration et modernisation ce qui permettra d'organiser des séjours de vacances dans des conditions excellentes et dans un magnifique cadre.



## Les Centres aérés



### Centre aéré de la Ville de Vernier

Créés en 1970 à l'initiative de centres de loisirs communaux, gérés durant 10 ans par des groupes de parents, les Centres aérés de la Ville de Vernier accueillent en moyenne une centaine d'enfants par jour, et ce, durant les vacances d'été.

Un effort important a été réalisé en ce qui concerne l'équipement:

*Le terrain de Frangy* pour les plus grands a été loué pour une longue période, un bâtiment a été construit.

*Le terrain de Sézegnin*, maintenant propriété de notre ville a pu recevoir une installation correspondant à la fois aux besoins des plus petits et aux normes en vigueur dans cette zone protégée.

Afin de rentabiliser les deux infrastructures, les enfants de la Commune de Bernex peuvent être pris en charge par nos Centres aérés, un service de ramassage ayant été mis sur pied.

Une autre innovation: les participants peuvent prendre, dès cette année, leurs repas, préparés sur place.

Pour tout renseignement concernant les Centres aérés, le secrétariat (tél. 96 16 76) est à disposition.



Centre aéré de Frangy

Mon Docteur  
Dans mon docteur on est sept; il y a: Patricia,  
ma meilleure amie de la chambre, Sandrine, la majorette  
la qui cue toujours, Lucile la malade imaginaire,  
Alexandre qui sème son grain de sel,  
Virginie, la gros bébé qui râle tout le temps,  
Suzanna, qui a les plus beaux cheveux de la colonie  
et moi Florence, la petite grande au cœur de tout.  
Le soir on fait les folles et j'accroche - Yves nous apporte  
des caramboles quand on est gentilles alors ces derniers  
c'est pas souvent. Pierre-Yves est le plus gentil des moniteurs  
le plus amoureux de Titi, on s'entend par la suite. Comme  
comme copine j'ai encore Chantal mais elle n'est  
pas dans ma chambre.

F. Lorette

L'association est dirigée par un comité d'une vingtaine de membres, tous bénévoles et qui travaillent tout au long de l'année pour organiser les séjours. Des équipes de directeurs et moniteurs compétents et dévoués assurent la bonne marche des séjours.

Notre association est libre de toute attache politique ou confessionnelle et vit grâce au soutien et la générosité de ses membres cotisants. Le prix de revient des séjours est toujours plus élevé, aussi le soutien des membres cotisants est de plus en plus nécessaire pour nous permettre de couvrir le déficit des séjours. Notre CCP 124864 pourra vous permettre d'apporter votre contribution à une œuvre éminemment utile et nécessaire. Les petits ruisseaux font les grandes rivières, ici plus qu'ailleurs peut-être, ce vieil adage trouve sa justification et permettra, par votre solidarité, de maintenir et développer l'une des plus anciennes institutions sociales de notre commune.

## Les ludothèques

### Association de la ludothèque d'Avanchet-Parc

En 1975, cinq jeunes mères d'Avanchet décident de créer une ludothèque dans la cité.

Son but: «... donner aux enfants, dès leur plus jeune âge, la possibilité de disposer de jouets de qualité, soit sur place, soit à la maison, moyennant une modique redevance. Elle se propose également de stimuler le plaisir de jouer des enfants entre eux et des enfants avec les adultes, de créer des liens entre les familles, d'être un lieu de rencontres et d'échanges».

Les autorités communales verniolanes ont, dès le début, manifesté un grand intérêt à la réalisation de cette première ludothèque sur le territoire communal. Leur approbation s'est traduite par la mise à disposition d'un local de 90 m<sup>2</sup> au centre de la cité et grâce à l'amabilité des propriétaires d'Avanchet, par son aménagement intérieur, ainsi que par une subvention couvrant en majeure partie l'achat des premiers jeux et jouets.

Actuellement, une vingtaine de jeunes femmes, toutes enthousiastes et bénévoles, travaillent à la ludothèque. Elles recherchent de nouveaux jeux et jouets, les achètent, les consolident, les classifient, les réparent (aidées en cela par quelques maris), elles entretiennent des relations avec d'autres ludothèques. La ludothèque d'Avanchet-Parc est membre de l'Association Genevoise des Ludothèques et de l'Association Suisse des Ludothèques.

A part cette organisation «en coulisse», l'équipe assure le service de prêt et l'animation. C'est là que s'affirme le contact avec les enfants de la cité et leurs parents. Quelques 100 familles sont inscrites à la ludothèque, représentant environ 180 usagers. Ils disposent de plus de 500 jeux et jouets de toutes sortes (société, construction, etc.) et adaptés à tous les âges, enfants ou adultes. Pour cela, ils payent Fr. 15. – par famille et par année, ainsi que Fr. 1. – de location par jeu et par quinzaine. Ne voulant pas se restreindre aux seuls abonnés, la ludothèque ouvre ses portes un après-midi par semaine pour «l'animation»; membres et non-membres peuvent ainsi jouer sur place.

Pour travailler à la ludothèque, ce qui compte, ce sont les expériences vécues avec les enfants et la curiosité pour le jeu, indépendamment de toute autre formation. L'équipe des ludothécaires cherche d'ailleurs constamment à s'agrandir, pour faire profiter de ses possibilités, le plus grand nombre d'enfants et d'adultes.

#### Renseignements pratiques:

Adresse: angle rue Carqueron/av. Battista  
Adresse postale: case postale 33 – 1216 Cointrin  
Ouverture prêt: mercredi de 15 h. à 18 h. 15  
(vacances scolaires exceptées)  
Ouverture animation: mardi de 16 h. 15 à 18 h.  
(vacances scolaires exceptées)



### Association de la ludothèque de Châtelaine

La ludothèque a été ouverte en novembre 1979 et est située au 82, avenue de Châtelaine.

Elle est ouverte à tous (enfants et adultes) le mardi de 15 h. à 17 h. et le mercredi de 16 h. à 18 h. 30. Le vendredi soir dès 20 h. 30, ouverte aux adultes et le premier jeudi du mois, jeux pour tous les enfants.

Le but de la société est de favoriser le jeu et de procurer aux enfants et adultes des jeux intéressants et de bonne qualité. La ludothèque doit être un centre de rencontres autour du jeu.

#### Historique de la ludothèque de Châtelaine

1er novembre 1978	fondation de l'association de la ludothèque de Châtelaine.
28 novembre 1978	présentation du projet à la commune de Vernier
Avril 1979	octroi du local, 82, av. de Châtelaine
Mai 1979	première commande de jouets ramassage de jouets dans le quartier
Juin 1979	travaux d'aménagement du local
Août 1979	reçu les clés du local
Sept.-oct. 1979	plastifiage, numérotation, installation, etc.
15 et 16 oct. 1979	portes ouvertes aux classes de l'école de Châtelaine
30 octobre 1979	portes ouvertes aux habitants du quartier
3 novembre 1979	inauguration
Janvier 1980	mise sur pied d'un 2e jour d'ouverture
Fin 1980	installation du chauffage à gaz
Septembre 1981	changement des heures d'ouverture, mise sur pied d'un jeudi de jeu par mois
Janvier 1982	mise sur pied du vendredi soir de jeu pour adultes





Reflexion mérite conseils

### La ludothèque des Libellules

La ludothèque des Libellules a été fondée en 1979 lorsqu'un noyau d'habitants désirait créer d'abord un vestiaire dans l'ancien local du Club des Aînés.

Les lieux s'y prêtant, il a été possible d'organiser différentes activités destinées à tous les âges. Dès lors, le local est ouvert à tous, avec pour but de donner aux habitants la possibilité de rencontres, voire de liens entre eux.

### La ludothèque du Lignon

Dans le cadre des échanges SUD-NORD, la municipalité de Vernier a offert une participation à la société APAUI (Association Internationale pour la promotion d'une architecture et d'un urbanisme intégrés) plus précisément à des bâtisseurs de Haute-Volta, pour favoriser la connaissance de leurs techniques de construction. L'occasion nous a été donnée de voir les possibilités de leurs réalisations à la Foire Suisse de Lausanne, cet automne 1982.

Nous pourrions concrétiser cette technicité dans la cité du Lignon où justement nous projetons l'édification d'un pavillon bâti de briques de terre, selon leurs traditions.

Dans ce pavillon, nos édiles souhaitent renforcer encore l'échange SUD-NORD évoqué plus haut par la mise à disposition de jouets, tout au moins une partie, fabriqués par de petits Africains.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons inaugurer tout prochainement la ludothèque du Lignon.

## Les Clubs d'échecs

### Club d'échecs de Vernier (CEV)

Membre de la Fédération Genevoise des Echecs et Section de la Fédération Suisse d'Echecs dès sa création en automne 1977, le CEV s'est constamment développé au cours de son existence, malgré les locaux précaires et souvent changeants mis à sa disposition pour ses débuts.

En automne 1979, la Ville de Vernier a eu un geste heureux envers le Club, en lui confiant la Maison du village, sise au 22 de la rue du Village à Vernier. Il est possible d'y jouer aux échecs dans un cadre agréable et neuf, situé dans une maison ancienne et historique, et ceci tous les jours, pour ceux qui veulent en profiter.

Cette heureuse initiative a permis au CEV de connaître un essor réjouissant, en intensifiant et diversifiant ses activités, notamment au sein de la jeunesse. Le nombre des inscrits au club a plus que doublé depuis 1979 et les jeunes adhérents poseront bientôt un problème, en ce sens que les volontaires disponibles pour s'en occuper seront dans un proche avenir en nombre insuffisant.

Le CEV est également l'initiateur et l'organisateur du tournoi interscolaire des communes suburbaines. La 4ème édition de cette importante manifestation réunissait en 1982 à Châtelaine lors du tour final, 25 classes (4 joueurs) de 14 communes, représentant environ 500 jeunes en éliminatoire dans les écoles.

Parallèlement à ses activités «jeunesse», le CEV offre à tous ses membres de nombreuses possibilités de jeu: un tournoi interne pour trois classes de force, à tour complet ou système suisse suivant le nombre de participants et la catégorie. Il participe, depuis sa fondation, à la Coupe d'Echecs du Léman, compétition groupant 25 clubs et 52 équipes de Suisse romande, avec une équipe en catégorie «A» et deux en catégorie «C», dont une de jeunes.

Le championnat suisse par équipes voit également la participation du CEV, avec une équipe en 3ème ligue et deux en 4ème ligue, et il participera, dès sa mise sur pieds, au championnat genevois par équipes, en automne 82 ou début 1983.

Le Challenge de Vernier – «Ronde des Heures», compétition «open» créé en 1978, a acquis une solide réputation parmi les joueurs genevois.

A l'énoncé de ce programme, très résumé, il est loisible de constater que chacun peut trouver au CEV l'activité de son choix y compris la partie amicale au jour et à l'heure voulus dans une ambiance et un cadre sympathiques.

Renseignements et complément d'informations peuvent être obtenus auprès des responsables lors de la permanence du Club, les lundis de 18 à 19 h. 30 à la Maison du Village, rue du Village 22 à Vernier, téléphone 41 30 40, ou auprès du responsable technique R. Chappuis, téléphone 44 71 03 (heures des repas).

Habitants de Vernier et environs nous vous attendons!  
A quand votre visite?

Club d'échecs de Vernier



Le Lignon's Club a été fondé en 1968 dans le but de promouvoir les activités culturelles et de loisirs au sein de la cité du Lignon. Le Club compte actuellement huit sections dont les responsables, en compagnie de cinq membres élus par l'Assemblée Générale constituent le Conseil du Club, organe de direction. Une secrétaire générale assume l'administration.

Les quatre sections-cours (Danse classique, Ballet-Jazz, Yoga et Maintien) ont été présentées dans un précédent Vernier-Information. Elles regroupent une centaine de membres soit approximativement la moitié des effectifs du Club. L'autre moitié se répartit dans les quatre sections Clubs.

### Club d'échecs

- Responsable: Charles Drapel, avenue du Lignon 74, téléphone 96 53 58.
- Réunion: tous les lundis dès 20 h. au Centre de Rencontre d'Aire - Le Lignon, chemin Nicolas-Bogueret.

La section doyenne du club compte une quarantaine de membres, tous actifs et fêtera l'an prochain son quinzième anniversaire.

- Activités:
- Compétitions internes (championnats, parties rapides, etc.) et soirées amicales.
  - 3 équipes en Championnat suisse (2e, 3e et 4e ligués).
  - 3 équipes en Coupe du Léman (1 en catégorie A, 2 en catégorie B).

- Les succès:
- Deux titres de Champion de Genève individuel avec Martyn CORDEN en 1979 et 1980.
  - Deux fois détenteur de la Coupe du Léman catégorie C (1976 avec Lignon I, 1982 avec Lignon III).
  - Deux fois vainqueur de son groupe en 3e ligue du Championnat Suisse par équipes (1980 et 1981) et promotion en 2e ligue en 1981.

- Les projets:
- Dès septembre 1982, ouverture d'une section «Junior» et création d'une école d'échecs pour les jeunes de 8 à 16 ans.

### D'AUTRES ACTIVITÉS AU LIGNON'S CLUB

#### Club de Modèles Réduits

- Responsable: *section voitures* Alain Roth, route de Peney 4, Tél. 41 38 15.  
*section «tous terrains»* Pierre Bugnion, chemin des Raclerets 11, Tél. 56 25 02.
- Réunion: Café de la Croisette à Vernier  
1er jeudi du mois: section voitures  
1er mercredi: section «tous terrains».

Deuxième plus ancien club de ce genre de Suisse, devancé de quelques mois par le Tessin, le Club de Modèles Réduits a participé activement à l'implantation en Suisse et en Europe de ce hobby. Il est membre fondateur des deux Fédérations (Suisse: 800 licenciés, Europe: 5 000).

La section connut son apogée en 1978, année pendant laquelle, avec plus de 80 membres et en collaboration avec l'AMCG, elle organisa le 2e Championnat du Monde qui attira 300 concurrents de 17 pays et plus de 5 000 spectateurs.

Malheureusement, l'absence d'une piste permanente découragea beaucoup de néophytes et la section «tourne» maintenant avec une quarantaine de membres.

Depuis quatre ans, la section «tous terrains» est en pleine expansion grâce à la piste permanente aménagée pour elle à Peney.

#### Aquariophilie

- Responsable: Alex Glouchkoff, avenue du Lignon 11  
Tél. 96 66 72.
- Réunion: Tous les jours - sous-sol de l'école Lignon II.

Cette section regroupe en fait toutes sortes d'activités proches de la nature et se répartit en deux sous groupes.

**AQUARIOPHILIE:** élevage de poissons, mise au point de nouvelles techniques (filtration, éclairage), fabrication d'aquariums et décors, sans risque d'inonder l'appartement.

Participation à des expositions, notamment au Museum d'Histoire Naturelle.

Organisation d'expositions avec exposés pour les écoles (en 1980, au Lignon).

Remise en état de l'étang de la route de Meyrin et son entretien qui a permis de réacclimater 50 espèces de plantes, 10 espèces de poissons, des batraciens, tortues, reptiles et 8 espèces de canards.

**TAXIDERMIE:** où l'art de l'empaillage se pratique d'une manière intensive, sans mystère ni préjugé.

Organisation de démonstrations pour les écoles du Lignon en 1980 et 1981, Bernex en 1982.



## Photographie

- Responsable ad interim: W. Vœlki, chemin Alouette 12  
Tél. 96 57 04.
- Laboratoire disponible: du samedi au mardi midi au  
Centre de Rencontre d'Aïre – Le Lignon.

La photographie est un art et les artistes sont souvent des solitaires. Pourtant, sans vouloir jouer au professionnel, on peut souvent retirer une vraie œuvre d'art d'une photo qu'un tirage industriel rend quelconque. Le laboratoire contient tout le matériel nécessaire et les membres de la section tiennent leur savoir et leur expérience à votre disposition pour guider vos premiers pas dans cette technique qui n'a rien de mystérieux.

Cours par petits groupes (2-3 personnes) pour la technique de prise de vues et les techniques de laboratoire.

\* \* \*

Le Lignon's Club est un organisme vivant. Il n'est figé ni dans ses structures, ni dans ses activités. C'est ainsi que deux projets de nouvelles activités sont en train de mûrir:

- une section «Vidéo-Club»
- une section «Informatique»



Photos W. Vœlki

Les personnes intéressées à créer du neuf, sont invitées à prendre contact avec Mme Josiane Turberg, secrétaire générale du Club (Tél. 96 50 72).



### Le troisième âge

On entend par là les personnes âgées de plus de 65 ans qui, à Genève, constituent plus du 13% de la population.

Le vieillissement de cette dernière pose aux pouvoirs publics des problèmes complexes et délicats, centrés à la fois sur la nécessité de créer et d'amplifier les mesures propres à améliorer son existence et sur l'opportunité d'éviter un cloisonnement intergénérationnel.

En faisant abstraction des moyens matériels qui font l'objet de publications, par exemple le guide de l'éducation continue des adultes à Genève, nous nous attachons à mettre en évidence deux aspects de cette action.

A. Les efforts de la commune concrétisés par la création de Clubs des Aînés avec la mise à leur disposition des locaux et de fonds indispensables à leurs activités.



La pancarte remplace toute légende



...dansez maintenant...

B. Les efforts du canton concrétisés sur le plan intellectuel par la création de l'Université du 3e âge (UNI III), qui accueille les femmes dès 62 ans et les hommes dès 65 ans. Sous l'impulsion du regretté Professeur William GEISENDORF, ancien doyen de la Faculté de Médecine, qui en fut le premier président, UNI III a été créée en 1975 à l'image de celle de Toulouse inaugurée deux ans auparavant. Son but est d'enrichir et d'élargir les connaissances de ses membres, de maintenir leur esprit en éveil, de favoriser le développement des contacts humains, d'améliorer la qualité de vie. Elle fait partie intégrante de l'Université, compte 1800 membres qui s'acquittent d'une cotisation annuelle de Fr. 40. – et dispose d'un secrétariat, rue de Candolle 6.

D'octobre à juin, ses membres peuvent assister à deux conférences hebdomadaires, soit annuellement 54 réparties entre trois trimestres, les mercredis et vendredis à 15 h. 15 à l'auditoire PIAGET, le plus grand aula de l'Université avec 640 places. Les sujets sont répartis en six sections: art, histoire, littérature, médecine, sciences sociales, science et économie.

Tous les mardis après-midi à 14 h. 30, ont lieu des visites commentées consacrées à diverses institutions, musées et entreprises du canton. Avant l'ouverture d'un trimestre, des propositions sont adressées aux membres qui peuvent choisir quatre visites au maximum.

En outre, des groupes spécialisés se vouent à l'étude de sujets divers.

La qualité de membre permet, au surplus, la participation gratuite à tous les cours universitaires ouverts aux auditeurs.

Un des soucis du comité UNI III est de faire participer davantage ses membres à la vie communautaire en intensifiant les relations intergénérationnelles.

Dans cette perspective, deux de ses membres qui habitent notre commune ont considéré qu'un effort particulier devait être tenté sur le plan verniolan.

Sous le patronage efficace de la Mairie, ils ont provoqué des rencontres entre les présidents des Clubs des Aînés et le corps enseignant, entraîné par les trois inspectrices de l'arrondissement scolaire.

Ces échanges de vue ont été fructueux. Ils ont conduit à la constatation qu'une solution applicable à l'ensemble du canton ou même à la commune devait absolument être écartée et qu'il convenait, bien au contraire, de prendre essentiellement en considération les aspects locaux et les affinités particulières, c'est-à-dire le génie du lieu, pour assurer une participation réciproque aussi efficace que possible.

Il est évident que telle solution, souhaitable pour Vernier ne l'est pas nécessairement pour Avanchet-Parc, les Libellules ou Le Lignon. Le rôle des pouvoirs publics doit cependant demeurer discret. L'essentiel est d'entretenir, dans un climat de confiance, des relations amicales riches en résultats féconds. Dès l'automne, certaines mesures pratiques seront réalisées. Leur succès dépendra de l'esprit animant leurs promoteurs.

Pierre Pittard



Les Aînés en bateau...

## Club des Aînés des Avanchet et environs

### Historique du Club des Aînés d'Avanchet

Dans une rencontre avec M. le pasteur Buard, quelques dames ont décidé de se réunir pour former un groupe d'accueil afin que les Aînés, nouvellement arrivés dans la cité d'Avanchet trouvent de l'amitié à leur premier contact.

La première rencontre eut lieu chez Mme Schranz, maman de Mme Muriel Hernot, inspectrice actuelle des écoles.

Pour notre grande tristesse, Mme Schranz qui nous avait accueillis début février 1977, est tombée malade et nous a quittés en juillet de cette année. Ayant beaucoup d'estime pour cette personne, je n'avais pas voulu laisser tomber ce projet et ai continué de recevoir chez moi ces cinq ou six dames, là nous ne voulions point rester inactives et des travaux manuels de toutes sortes sont sortis de nos mains de petites fourmis.

Aujourd'hui, après un an d'activités chez moi, la place nous manque; de plus les premiers Aînés aménagent dans l'immeuble Grand-Bay 16. Afin de pouvoir les inviter à se joindre à nous, M. le pasteur Buard nous a donné la possibilité de se retrouver au foyer du centre œcuménique où bien vite une vingtaine de personnes trouvaient le plaisir de se retrouver pour jouer aux cartes ou travailler ensemble.

Chaque année, les deux paroisses qui font ensemble une soirée choucroute, nous ont permis dans ce cadre, de vendre nos travaux et avec les sommes recueillies, un repas d'accueil a été offert gratuitement à 85 personnes dans la Maison des Aînés.

Dans la tâche que nous avons pris à cœur, nous avons été aidés par le concierge et son épouse, les responsables de cette maison, ainsi que les bonnes volontés du groupe. Cela se passait le 20 juin 1979.

En automne de l'année 1979, M. Sylvain Gincuelle à l'époque animateur au Centre des Loisirs de l'Avanchet, nous a conviés à une conférence «Comment vieillir en Suisse». Pour l'encourager, j'ai invité mon groupe à s'y rendre. Nous étions 13 de notre groupe et quelques autres personnes pour toute la cité et environs, soit une vingtaine au total. Tous ensemble, ce jour-là, nous avons décidé de l'utilité d'un Club des Aînés. Notre commune, toujours à l'avant-garde, a pris la décision lors du contact que nous avons eu avec MM. Hämmerli et Comtat, de faire une assemblée constitutive le 17 avril 1980 à l'école Avanchet-Salève. Le Club des Aînés de l'Avanchet était né sous ma présidence, vu que je m'en occupais depuis plusieurs années.



Nous nous retrouvons dans notre local provisoire au Centre œcuménique au sous-sol, entrée rue du Grand-Bay 17, les lundis et vendredis de 14 h. à 18 h. pour y jouer et faire des travaux manuels. Chaque mois, un animateur de l'Hospice Général vient nous passer des films et également une fois pas mois, d'avril à novembre, nous effectuons une course en car.

Les lundis et vendredis dès 11 h. 45, nous avons une grande table familiale réservée à la Brasserie de l'Avanchet où ceux qui n'aiment pas la solitude, viennent manger ensemble et passer un moment loin de leur train-train de tous les jours.

Faute de locaux adéquats c'est là dans la Brasserie que nous avons, avec nos autorités, passé l'Escalade dans la gaieté.

Mais bientôt, notre Club le plus déshérité actuellement des cinq de la commune, aura aussi un local à lui; ce que les fidèles attendent avec impatience.

Je n'oublierai pas de mentionner la manière dont nous sommes gâtés par nos autorités: Promenade en bateau – 1<sup>er</sup> Août – Tarte aux pruneaux – Escalade – Fête de Noël – du Printemps. N'est-ce pas un plaisir de vieillir dans une commune qui fête autant ses ancêtres!...

*La présidente: Mme Bonny*

### **Club des Aînés de Châtelaine-Balexert**

Tout a commencé le samedi 11 avril 1981 à 15 heures dans la salle de réunions de l'école de Châtelaine.

C'est à cette date qu'une première rencontre d'information a été organisée par les autorités de la Commune de Vernier en vue de constituer un comité provisoire chargé de gérer le 5<sup>e</sup> Club des Aînés de la commune.

Grâce à l'étroite collaboration de

l'association des Intérêts de Châtelaine et environs,  
l'association des Habitants de Balexert et environs,  
l'association du Centre de Loisirs et Jardin Robinson de Balexert,  
et de nos autorités,

il a été possible de trouver des personnes qui ont bien voulu se dévouer pour élaborer des statuts et différentes activités qu'offre un Club d'Aînés.

Après deux mois de préparation, c'est-à-dire le 11 juin 81, cette équipe de la première heure convoquait tous les retraités de l'AVS de Châtelaine-Balexert à la participation de l'assemblée constitutive du 5<sup>e</sup> Club des Aînés de la Ville de Vernier.

Cette réunion agrémentée d'un goûter «tartes aux pommes» et musique s'est tenue à l'école de Châtelaine sous les auspices de nos autorités, et a remporté un beau succès puisque pas moins de 150 personnes étaient réunies.

Après la formation du premier comité du Club des Aînés de Châtelaine-Balexert les statuts et activités futures furent présentés et acceptés par l'ensemble de la réunion.

Monsieur le Maire Fritz Hämmerli très applaudi félicita le nouveau club et nous assura de tout son soutien avec les responsables de la Commune. Il nous a appris que la nouvelle et magnifique maison de quartier située à l'avenue de Crozet 39, angle chemin de Maisonneuve, serait mise à notre disposition et que nous pourrions nous y réunir à la satisfaction de tous dans les meilleures conditions possibles.

Depuis cette date les aînés de Châtelaine-Balexert se retrouvent tous les mardis, mercredis et jeudis de 14 heures à 18 heures pour se distraire en participant à des jeux, travaux manuels, repas en commun ou excursions en car.

Pour tous renseignements, s'adresser sur place, avenue de Crozet 39 ou téléphoner au N° 96 51 61.

### **Club des Aînés des Libellules «Le Coin du Bonheur»**

Le Club des Aînés des Libellules a été fondé en 1968, grâce à l'initiative de l'Hospice Général et du Département de la prévoyance sociale. Un local fut mis à disposition au 8 de l'avenue des Libellules. La Fédération des Clubs d'Aînés de Genève fut fondée en novembre 1970.

Le but de la société est de procurer aux personnes âgées un centre de loisirs dans leur quartier, comprenant plusieurs distractions, soit projections de films, des sorties en autocars, de fêter ensemble une veillée de Noël, de tirer les Rois, d'un repas d'Escalade, de leur offrir chaque jour d'ouverture du Club, le thé à 16 h. ainsi que pendant tout l'hiver, une fois par mois, de les convier à venir manger la soupe aux légumes. Elles ont aussi la possibilité d'exécuter différents travaux de bricolage, de se distraire par des jeux de société, soit cartes, scrabble, etc., et même de jouer à la pétanque.

M. Rychen

### **Club des Aînés du Lignon**

Le Club des Aînés du Lignon est né en 1967 alors que les immeubles Lignon 50 et 53 étaient seulement en construction. C'est donc l'ensemble des Aînés des Nos 59-60-61-62 qui créèrent ce club.

Son local était au 1<sup>er</sup> étage du No 60. C'était «Le Coin du Bonheur» où les, nouvellement, retraités de l'AVS se réunissaient, entourés de la sollicitude de leurs infirmiers, M. et Mme Renaud, dans un milieu quasi familial.

Quand les immeubles 50-53 furent terminés et habités, au début de 1970, le club changea de local et s'installa au 12<sup>e</sup> étage de ces immeubles, qui avait été équipé et destiné au Club des Aînés. Il fallut déménager «Le Coin du Bonheur» au 12<sup>e</sup> étage, qui s'agrandit ensuite de tous les nouveaux Aînés du 50-53.

Au début, ce fut un peu «délicat», tant les habitudes creusent vite des ornières desquelles il est difficile de sortir, mais les locaux étaient si beaux, la vue si magnifique, avec atelier, cuisine, terrasse aérée, volière, etc., que les plus réticents capitulèrent.



Ici, il faut faire un peu d'histoire. Cette période, dès 1970, vit la naissance de Clubs d'Aînés un peu partout dans le canton. Sous l'impulsion et l'initiative de l'Hospice Général qui animait tous ces Clubs d'Aînés, la Fédération genevoise des Clubs d'Aînés fut créée, un peu par idéal d'union, mais surtout pour servir de support moral et civique à l'organisation du fameux Festival Belle époque de 1972. Le Club du Lignon joua à fond le jeu Festival par un gros apport de bonnes volontés, soit pour l'organisation, soit en travailleuses et travailleurs de toute sorte. Ce Festival fut un succès moral et financier; tout Genève y a défilé. La preuve était faite que les retraités n'acceptaient pas d'être mis au «rancart», parce qu'ils pensaient avoir encore leur mot à dire dans la société et qu'ils étaient capables d'y jouer leur rôle.

Aussi l'Hospice Général, dont les animateurs présidaient tous les clubs, confia-t-il aux Aînés eux-mêmes, les destinées de leur club.

Aujourd'hui, le Club du Lignon, fort de 150 membres, a une grande activité. Il aime collaborer avec les groupements de notre commune, s'intéresse à son développement, en parallèle avec ses activités internes. La préférence des membres va aux repas en commun, organisés deux fois par mois, en hiver, aux excursions en été, environ deux fois par mois, aux lotos, un peu moins hélas, aux activités un peu plus culturelles; montages audio-visuels, diapositives, films, jeu d'esprit, etc., etc.

Il faut dire que les Aînés sont devenus une classe intéressante pour les organisateurs de tout poil en divertissement, et que nous subissons le jeu libéral de la concurrence. Nous fêtons le retour du printemps, le 1er Août, l'Escalade, Noël, la Saint-Sylvestre, sans oublier les anniversaires du mois: 70, 75, 80, 85, etc., le bricolage du vendredi et les animations diverses tous les mercredis.

Pour information, et pour l'histoire, nous rappelons que Louisa Vuille, Yvonne Pascalin, Charlotte Tombet, Albert Morax, présidèrent tour à tour le club, avec compétence et dévouement, aidés par un comité de 10 membres aussi dévoués.

Louisa Vuille

### **Club des Aînés de Vernier-Village**

Club fondé en 1974 qui a connu, dès son début, une activité grandissante soit pour les travaux manuels ou pour les présences au siège.

La société a pour but l'organisation de loisirs pour personnes âgées, la création de contacts sociaux, l'organisation de séances récréatives, soupes communautaires, broches, pétanque, lotos, excursions en car, projections de films, bricolage, travaux divers soit: tricotage, émaillage, peinture sur verre, crochetage, tissage, etc. L'Escalade est fêtée par un repas en commun.

J. Deshusses

### **«Historique»**

Quatorze décembre mil neuf cent septante quatre. Une date trop récente pour être historique mais qui, cependant, reste gravée dans le cœur de certains Verniolans qui ont passé l'âge de raison... je veux parler du 3e âge.

Ce jour-là, sur l'initiative des Autorités de la Commune de Vernier, présidées alors par le toujours dévoué M. Fritz Hämmerli et à l'issue d'une choucroute de l'Escalade où tous les Aînés de Vernier avaient été conviés, fut décidée la création d'un Club concernant toutes les personnes ayant atteint l'âge de la retraite et demeurant dans cette ville.

Alors que nos Aînés se croyaient oubliés, la Municipalité s'était penchée sur ce problème délicat et voulut ainsi sortir de l'ombre ceux qui n'osaient plus se montrer.

Sur l'invitation de l'Administration communale, 150 personnes environ avaient assisté au repas de l'Escalade qui était, en somme, le prélude à la formation d'un Club d'Aînés. C'était le départ d'une grande aventure.

L'enthousiasme régnait dans l'assistance et il fut aisé de recruter une douzaine de personnes décidées à se dévouer pour donner un essor à l'embryon qui venait de naître!

Quatre jours après, le 18 décembre 1974, dans une salle de la Mairie, à l'issue d'une réunion présidée par M. Fritz Hämmerli, Maire, accompagné de MM. Comtat et Albert, préposés au Service Social communal de Vernier, ainsi que de M. Rageth, chef des Services des personnes âgées de l'Hospice Général et de Mlle Rodrigue, animatrice de la même organisation, un Comité provisoire venait de se former. Il comprenait 12 membres.

Ces responsables organisaient, dès le 23 janvier 1975, la première manifestation réunissant, dans une salle réservée de l'Ecole des Ranches mise gracieusement à sa disposition par la Municipalité, la grande majorité des Aînés intéressés par la création de ce groupement afin d'élire officiellement un Comité chargé de gérer correctement les destinées du Club. Et, c'est autour d'un gâteau des Rois, offert gracieusement par la Commune, que fut élu, à l'unanimité, ce Comité provisoire en Comité officiel et ceci, pour une année renouvelable.

Il prit l'engagement de mener à bien la tâche qu'il s'était assigné et mettre tout en œuvre pour élever au premier rang cette Association parmi les principaux organismes sociaux de la Commune et même en faire le flambeau, afin que les promoteurs soient fiers d'avoir eu cette initiative.

Il se mit donc au travail sérieusement. Le premier objectif était de baptiser ce Club d'un nom digne de la commune. Il fut décidé de dénommer celui-ci: *Club des Aînés de Vernier-Village*.

Le Club des Aînés venait de naître.

Pour faciliter ses débuts, la Municipalité avait mis à sa disposition, outre un petit capital de fr. 1188.-, un charmant local situé chemin Mouille-Galland, composé de

deux pièces et d'un joli coin cuisine. Toutes les charges étaient prises par les soins de la commune. C'était, pour un début, un cadeau merveilleux. Mais c'était mal connaître nos Aînés car si ce logement parut suffisant au départ, celui-ci s'avéra très vite trop exigü, en quelques mois le nombre d'adhérents avait dépassé toutes les espérances des créateurs. On comptait déjà plus de 150 membres et, quoique débordés par les événements, il fallut attendre près de deux ans pour obtenir un local plus spacieux. Mais la patience fut récompensée.

Cela ne découragea pas les dirigeants qui dans l'attente d'avoir plus de commodités organisèrent tout de même des divertissements multiples. Avec l'appui d'un animateur dévoué, mis à sa disposition par l'Hospice Général, ils proposèrent des jeux instructifs, des concours de jass, des représentations cinématographiques, etc., mais comme certaines de ces manifestations réunissaient trop de participants, ils avaient recours à la générosité du Service Social de la commune qui cédait volontiers les salles spacieuses de l'Ecole des Ranches ainsi que de la Vieille Ecole où l'on fêtait comme au premier jour, la fête de l'Escalade, par le repas traditionnel.

Le succès sans cesse grandissant, le nombre d'inscriptions augmentant d'une façon considérable, réunissant ainsi la presque totalité des Aînés de la commune, grossissant les rangs de cette génération si respectable, obligeait le Comité de prendre des mesures nécessaires à cette évolution. Le local actuel devenait trop étroit pour recevoir tous ceux qui auraient voulu prendre part aux activités de ce nouvel organisme.

C'est alors que le président entreprit des démarches auprès des Autorités communales pour obtenir un bâtiment digne de nos Aînés permettant ainsi de recevoir toutes les personnes retraitées désireuses de passer d'agréables journées dans leur ambiance bien à elles, c'est-à-dire: les sexagénaires.

Cela demandait un effort de la part de l'Administration municipale mais, satisfaite du résultat obtenu par ce Comité dynamique, elle fit tout ce qui était en son pouvoir pour lui donner satisfaction.

C'est alors que le 23 septembre 1977 un superbe bâtiment, flambant neuf, construit au milieu d'un bouquet de fleurs et de verdure, fut mis à la disposition des Aînés. Une ère nouvelle allait commencer.

Cette construction fut inaugurée avec un faste grandiose en présence de hautes personnalités de la Ville de Genève et de la Commune de Vernier. Située chemin des Batailles, en plein centre de Vernier, au milieu d'un écrin verdoyant, où rien n'avait été oublié pour satisfaire les besoins des plus difficiles. Un terrain de boules, même, avait été prévu, ceci à cause peut-être que son président de l'époque était un Marseillais.

Quant à l'intérieur, l'agencement était parfait. Rien n'y manquait: tables, chaises, fauteuils, bibliothèque, armoires, cuisine moderne agencée, vaisselle complète, frigo, réchaud électrique, etc.

Ce nouveau local permettait de recevoir près de 120 personnes pouvant même y prendre des repas, ce qui convenait parfaitement au besoin du Club qui pouvait ainsi organiser tout à loisir des manifestations importantes en se suffisant à lui-même. Le but était atteint. La Municipalité pouvait être satisfaite. Son initiative d'alors était couronnée de succès, à savoir: réunir des personnes âgées seules, isolées, voire délaissées, pouvant se regrouper parmi des gens de leur âge, dans une ambiance joyeuse, gaie et de bonne humeur. Se prouver qu'elles n'étaient plus ni oubliées, ni inutiles.

C'est depuis ces instants inoubliables pour nos Aînés que le comité du Club put enfin se mettre à l'œuvre et développer pleinement les idées qui germaient depuis longtemps dans son esprit.

Des distractions diverses pouvaient être organisées plus nombreuses à la satisfaction de tous. Des permanences furent établies pour recevoir, plusieurs jours par semaine, les membres désireux de venir se distraire, s'entretenir, jouer aux cartes (c'est leur péché mignon), déguster une boisson rafraîchissante, etc., et tout cela, dans une maison bien à eux.

Avec l'aide de l'Hospice Général et l'appui de la Municipalité, on organisait des lotos familiaux, dotés de nombreux prix, des séances cinématographiques avec leur propre appareil sonore digne des grandes salles, des jeux collectifs instructifs tel que scrabble géant, des concours de jass, de boules, des séances de bricolage sous la direction d'une très dévouée bénévoles mise à la disposition du Club par l'Hospice Général, des grillades en plein air dans le cadre merveilleux qui entoure le bâtiment, des soupes populaires et surtout, des excursions en Suisse et même à l'étranger où des cars réservés promenaient tout ce petit monde à travers la campagne verdoyante.

Depuis ce 23 septembre 1977 le Club des Aînés de Vernier-Village n'a fait que progresser. Il compte aujourd'hui 200 membres environ et l'on peut être satisfait du résultat obtenu et d'avoir créé ce groupement qui récompense les années de labeur de nos Aînés qui peuvent ainsi se retrouver en ce lieu de loisirs qu'ils désiraient et qu'ils ont bien mérité.

Pour ma part, je souhaite longue vie au Club des Aînés de Vernier-Village ainsi qu'à tous ses membres.

Georges MEYER, président d'honneur  
et fondateur du Club des Aînés  
de Vernier-Village

## Les Eclaireurs

### Les Scouts du Lignon

Composés de 2 branches:	1) Filles	a) 7-12 ans	Lutins
		b) 12-16 ans	Eclaireuses
	2) Garçons	a) 7-12 ans	Louveteaux
		b) 12-16 ans	Eclaireurs

La troupe a été fondée en 1971 et compte environ 90 membres.

Le but de la société est l'apprentissage de la vie en plein air et de la vie en communauté.

Pour ce faire, des réunions hebdomadaires, week-ends, camps, sorties à vélo, à ski, à la piscine ou à la patinoire sont organisées.

Pour des renseignements supplémentaires, il est possible de s'adresser à Monsieur le curé de Lignon qui nous accueille (téléphone 96 47 44).

### Témoignage de la patrouille des Fauvettes de la Compagnie Florence Nightingale

La compagnie fut fondée en novembre 1979; elle était constituée d'une seule patrouille.

En janvier 1980, nous étions déjà trop nombreuses pour vivre notre vie de patrouille «à fond»; j'ai donc accepté d'ouvrir la patrouille des Fauvettes et d'en prendre la responsabilité. Aujourd'hui, je suis fière d'appartenir à cette patrouille et d'avoir partagé avec elle les grands moments d'une vie scout.

Depuis son départ, deux filles de la patrouille se sont déjà engagées, en prononçant leurs promesses, à servir Dieu, leur famille, leur patrie et l'Eglise, à aider leur prochain en toutes circonstances et à obéir à la foi scout.

De plus... un Grillon, une Gazelle et un Chaton sont entrés dans notre compagnie au cours de deux mystérieuses totémisations!

Et puis... il y a une célèbre montée dans la neige, qui eut lieu à notre premier camp de patrouille, jusqu'au sommet du télécabine des Carroz. Ce fut vraiment un tout grand moment de notre vie de patrouille car, «perdus» dans la forêt, sous une tempête de neige, nous avons pu mettre en pratique nos dons pour déchiffrer des messages codés en faisant éclater une joie débordante dans la nature silencieuse.

Voilà, je vais m'arrêter là, car si je voulais vous raconter mes raids de patrouille, nos deux camps d'été et nos autres souvenirs, j'en aurais jusqu'à la fin des temps!!!

Danielle Aubord



### Les Avants-Coueurs de Genève

L'organisation des Avants-Coueurs a été fondée juste après la dernière guerre et elle a pour but principal d'occuper les enfants pendant leurs loisirs. De nos jours, le temps pour les loisirs est beaucoup plus important qu'il y a 40 ans et nous essayons donc au sein de notre organisation de répondre au maximum de nos possibilités aux besoins des enfants.

Les Avants-Coueurs comptent actuellement une trentaine d'enfants, âgés de 5 à 18 ans et d'une dizaine de responsables âgés de 18 ans et plus. Un comité composé de parents d'enfants et des principaux responsables se réunit une fois par mois pour débattre des différentes questions concernant l'organisation.

Les enfants se réunissent une fois par semaine, par catégorie d'âge, dans des locaux mis à leur disposition dont un se trouve sur la Commune de Vernier. Là, ils se retrouvent entourés de responsables, avec des «copains» de leur âge pour toutes sortes d'activités. Par exemple, pour les plus petits: travaux manuels, dessins, jeux divers, sports, pistes, découverte de la nature, etc. Mêmes activités récréatives pour les plus grands mais avec, en plus, de l'initiation à la topographie, au secourisme sans oublier les nombreuses discussions sur tout ce qui les intéresse.

Nous organisons également tout au long de l'année, des week-ends de ski dans un chalet, un camp de quatre jours à Pâques dans une colonie, plusieurs camps sous tentes qui font la joie des enfants, un grand rallye pédestre, des soirées cinéma et bien d'autres activités encore.

C. Larpin



Ambiances de patrouille



### Le mot du président

L'origine des jardins familiaux en Suisse remonte assez loin dans l'histoire. Au XIV<sup>e</sup> siècle, ils existaient déjà aux alentours des villes et notamment sur les glacis des remparts de Genève. Ils constituaient, à cette époque, l'appoint indispensable pour assurer l'alimentation des familles ayant de modestes revenus.

Les groupements de jardins familiaux apparurent vers 1865 en Allemagne et en France, c'est vers 1896 que fut créée la «Ligue française des Coins de terre et des Foyers» sous l'impulsion de l'abbé Lemire, dans la région de Lille.

En Suisse, le 16 juin 1917, le Conseil fédéral publie un arrêté dans lequel il stipule: «Le devoir de tout le monde est de faire son possible pour arracher au sol une quantité de légumes suffisante pour nourrir la population». On assiste alors, en particulier dans les agglomérations urbaines, à la création de groupements de jardins familiaux. A Genève, en mars 1922, les différentes associations existant à cette époque fondèrent la Fédération genevoise des jardins ouvriers qui prendra plus tard le nom de Fédération genevoise des jardins familiaux et qui réunit actuellement la majorité des groupements existant sur le territoire cantonal.

La Fédération suisse, forte aujourd'hui de 30.000 membres, vit le jour en 1925, lors de l'exposition suisse d'agriculture et de sylviculture à Berne.

Le développement des jardins familiaux à Genève n'est freiné que par le manque de terrains mis à notre disposition malgré l'effort de plusieurs communes suburbaines désireuses de satisfaire un désir légitime de leurs habitants. Sur les 24 groupements fédérés de notre canton, 6 trouvent asile sur le territoire de Vernier qui vient en tête des communes genevoises dans ce domaine.

Genève a été l'un des précurseurs, en Suisse, de la protection des jardins familiaux grâce à une loi, votée en 1961 par le Grand Conseil, donnant ainsi à notre Fédération une garantie quant au maintien de nos groupements.

Si le but premier du jardin familial, c'est-à-dire l'approvisionnement de la famille en légumes et en fruits frais, est toujours respecté, une place plus grande que par le passé est actuellement donnée au côté détente et loisirs, nécessaire aux habitants des immeubles locatifs.

Devant la poussée de l'urbanisation, les jardins ont été déplacés toujours plus loin des habitations, d'où la nécessité de construire un pavillon rendant plus agréable le séjour au jardin et permettant à la famille de se réunir, ce qui est aussi un but de notre mouvement.

A Genève, les locataires de parcelles, dont la surface moyenne est de 250 m<sup>2</sup>, sont organisés en groupements dont la gestion est confiée à un comité nommé par une assemblée générale. Les cotisations des membres doivent subvenir aux dépenses de la société: location du terrain, entretien des chemins, des clôtures, des installations d'eau et des bâtiments communs. La cotisation moyenne est d'environ 120 francs par parcelle et par année. La

Fédération est, quant à elle, chargée des relations avec les autorités et les propriétaires des terrains de même que de l'arbitrage des litiges qui peuvent opposer les membres à leur comité de groupement.

Notre souhait est de pouvoir donner satisfaction à toutes les personnes qui attendent depuis de nombreuses années l'obtention d'une parcelle et notamment les retraités qui désirent avoir une activité qui les maintienne en forme pendant de nombreuses années.

R. ALLENBACH, président de la  
Fédération genevoise des jardins familiaux

### Les Jardins familiaux de Villard

Groupement fondé en 1929, les terrains ont été achetés en 1930 en société coopérative, par une équipe de courageux ouvriers, conscients que la culture d'un petit jardin était pour eux le but à atteindre.

Le nombre des membres est d'environ 300, tous actifs.

Le but du groupement est avant tout social. Fournir à ses membres à des conditions les plus avantageuses (environ 60 francs de location par an) les terrains nécessaires à la culture maraîchère, la tranquillité, la détente et les loisirs pour toute la famille.

R. Imhof



## Les Jardins familiaux de la commune de Vernier

Vernier compte sur son territoire les Groupements de jardins familiaux suivants:

Villars	avec	290	membres
Bel-Essert	»	127	»
La Châtelaine	»	89	»
Bois-des-Frères	»	86	»
Isaak-Anken	»	76	»
Le Bouchet	»	43	»
TOTAL		711	

Par rapport à la population de la commune, le nombre total des membres correspond aux revendications de la Ligue française du Coin-de-Terre estimant qu'il faudrait 1 jardin pour 40 habitants.

A noter que les jardins de Bel-Essert, de Isaak-Anken, du Bouchet, de l'Etang, d'Aire-Grand-Champ et de Nicolas-Bogueret font partie de l'Association genevoise du Coin-de-Terre.

## Parc pour caravanes

«Suite à l'interdiction de laisser stationner des caravanes sur la voie publique, la Ville de Vernier a construit en 1973 un parc pour caravanes au chemin de Champ-Prévost à Vernier.

Les 154 places ont été rapidement louées et, devant la demande, la commune de Meyrin a construit un deuxième parc lequel est contigu à celui de notre commune. A leur tour, les places de ce nouveau parc ont été rapidement louées.»

## Télévision locale et Radio locale

### «CANAL 29», vous connaissez?

Alors... sachez qu'il s'agit d'une association locale qui s'est créée en 1974 dans le but de rechercher et de favoriser une nouvelle forme de communication moderne que sont la vidéo et la radio utilisant le réseau de télédistribution par câble de la cité d'Avanchet-Parc.

ACTUELLEMENT c'est la seule expérience de radio et de TV locales suisses qui ait produit régulièrement des émissions originales hebdomadaires de TV locale et journalières de radio pendant plus de 2 ans!

### Particularités originales

Toutes les émissions sont produites et animées par des non-professionnels et traitent de thèmes variés intéressant la population dans tous les domaines.

Informations locales permanentes 24/24 par télétexte.

### Notre but

Développer ce moyen de communication à l'échelle de la Commune de Vernier dans les années à venir.

Assister d'autres associations locales (Châtelaine, Lignon) à la création de leur propre réseau Radio-TV locale.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, contactez les animateurs à l'adresse suivante:

Association Vidéo-Avanchet  
Case postale 21 - 1216 Cointrin



La caravane ou l'avion, il faut choisir

### La Vogue du renouveau

#### *Le printemps des fêtes populaires genevoises*

Qualifier la Vogue du renouveau pour l'insérer dans un fascicule consacré à la culture n'est pas chose évidente. La Vogue, telle que l'ont voulue les sociétés du cartel de Vernier-Village est à quatre dimensions.

*Premièrement, elle se veut tradition.* Par ses origines qu'elle puise dans l'histoire de la campagne genevoise et par ses attaches avec la paroisse catholique puisque la fête paroissiale a fixé la date de la manifestation.

*En second lieu, elle se veut folklorique.* Il n'est en effet de tradition qui ne s'accompagne de folklore. C'est en respectant ce lien que la couleur est donnée aux journées de fête.

*En troisième dimension, elle se veut spectacle.* Des artistes, des chorales, des corps de musique de renom international se produisent chaque année et de plus, les corsos fleuris attirent des foules considérables sur la place de Vernier.

*Elle se veut enfin populaire.* Et novatrice pourrait-on ajouter. C'est en effet le vœu exprimé dès la relance de la fête par les organisateurs qui non seulement ont désiré animer le bourg de Vernier mais ont décidé de créer un lien entre la ville et la campagne en profitant de la situation géographique, à la périphérie des grandes concentrations urbaines et de la campagne genevoise. Au surplus, la Vogue doit son nom de renouveau au fait qu'elle se situe au début du printemps, au moment où la nature se renouvelle.

#### *De l'idée à la réalisation*

En définissant les dimensions voulues par les quatre sociétés organisatrices, soit: l'Etoile sportive féminine, la fanfare, l'Etoile sportive basketball et le Football Club Vernier (auxquels il faut ajouter une aide bénévole du Groupe choral de l'Echo de Vernier) j'ai voulu approcher les paramètres indispensables pour réussir dans une telle entreprise.

Connaissant la volonté des animateurs, il s'agissait dès lors de répondre à la question «Comment réussir?».

C'est à partir de cet instant précis qu'intervient une foule d'éléments indispensables que l'on peut résumer par une série de questions.

- Les membres des sociétés sont-ils prêts à l'effort?
- Les emplacements conviennent-ils?
- Peut-on engager des dépenses sans risque de perte?
- Les Autorités sont-elles prêtes à suivre l'effort entrepris?
- Combien de profit peut-on en attendre?

Autant de questions et autant de réponses positives. C'est ainsi qu'en 1977, avec Fr. 13,75 en caisse, le cartel décidait de se lancer dans cette magnifique et enthousiasmante opération, pour le printemps 1978.



Groupe de Bassecourt

Le Conseil municipal, avec deux avis contraires et deux abstentions, votait un crédit de garantie de 10.000 francs. Le succès populaire dépassait les prévisions les plus optimistes et il n'a pas été besoin de faire appel à la garantie.

#### *Le succès fait école*

Depuis, la cinquième Vogue est passée et jamais encore le comité d'organisation n'a du faire appel aux finances communales pour éponger un déficit. Il faut cependant préciser qu'à partir de la deuxième édition, la commune s'est intéressée de très près à l'organisation de la Vogue. En particulier, le Service de la voirie et celui des spectacles et manifestations ont apporté une contribution décisive au succès.

Devant tant d'engouement, de la part des sociétés du cartel bien sûr, mais aussi des autres sociétés locales apportant bénévolement leur contribution, il était naturel que le Conseil municipal ne demeure pas en reste. C'est ainsi qu'au printemps 1982, il décidait d'octroyer aux organisateurs une somme correspondante aux recettes du cortège, pour en assurer la gratuité.

Une fois encore, le caractère populaire de la manifestation était souligné.

Et le profit direz-vous, qui en bénéficie?

La réponse est simple, les sociétés organisatrices.

Faut-il à ce sujet rappeler l'effort consenti par ces sociétés? Certes non, car il suffit de se souvenir qu'il faut mobiliser plus de 400 bonnes volontés, *totalelement bénévoles*, pour situer à sa juste valeur ce qui tombe dans les caisses des sociétés.

Une même manifestation, placée sur des bases commerciales excluant le bénévolat est irréalisable. Et de surcroît, il est évident que pour vivre, les sociétés du cartel, plus largement qu'aujourd'hui, devraient faire appel aux deniers publics.

En guise de conclusion, je dirai que la Vogue du renouveau a atteint ses objectifs. N'en déplaise à ses détracteurs (il y en a) elle a fait école et de nombreuses communes genevoises soutiennent maintenant les efforts des sociétés pour ranimer des manifestations folkloriques en léthargie depuis de longues années.

Il fallait un premier, ce fut Vernier.

Paul Fahndrich

L'accordéon à la Vogue de Vernier



## Les Fêtes du Lignon

C'est avec le plus grand plaisir que je salue cette possibilité de contact entre les habitants du Lignon. Voilà une excellente manière de créer ou d'améliorer les relations, d'humaniser ce grand ensemble touchant quelque 12.000 habitants, environs y compris.

Mais il n'y a pas que cela: les bains de foule des élus municipaux dans ce genre d'occasions leur permettent de mieux mesurer les besoins réels des habitants et à ces derniers de constater que les premiers sont tout sauf des «intouchables»! Il y a aussi les échanges, que ce soit avec le reste de la commune ou avec les autres régions du canton et encore, c'est très important dans un pays comme le nôtre, le brassage entre Genevois et Confédérés, Suisses et gens d'ailleurs. C'est lors d'opportunités comme celle-ci que l'on comprend ce que les autres peuvent nous apporter comme richesses, ce que nous pouvons leur donner et sur quels points nous ne sommes pas aussi différents les uns des autres que l'on aurait été en droit de le penser de prime abord. Tous les aspects de cette fête y contribuent, que ce soit la nourriture, les boissons, les habits, les conceptions de la vie...

F. Moruzzi



## Les Amazones, majorettes de Vernier

Fondation de la société en 1973.

Création de la batterie de tambours en 1977.

Dans le cadre de la Fédération suisse des majorettes, membre de l'Association suisse du Sport depuis 1981. Recrutement des garçons tant comme twirler (maniement de la baguette) que comme musiciens depuis 1981 également.

Participation à de nombreuses manifestations tant en Suisse qu'à l'étranger et à de nombreuses soirées par des représentations sur scène, par exemple:

- 1977 Voyage à Harrogate (Angleterre)
- 1978 Voyage à Bobingen (Allemagne)
- 1979 Voyage en Espagne (San Carlos)
- 1981 Fête des Fleurs à Locarno

Participation à de nombreux Festivals de majorettes en France: Bollène, Dôle, région de Lyon, Salon-de-Provence, etc.

### Championnats suisses

Tous les deux ans ont lieu les Championnats suisses en alternance avec le Festival suisse des majorettes. Celui-ci aura lieu en 1983 à Vernier.

### Principaux résultats

1978 à Bienne

Médaille d'or et d'argent: individuel tambours  
Médaille de bronze: batterie tambours

Médaille d'or: dextérité baguette  
Médaille d'argent: dextérité baguette mini  
Médaille d'or: grande-canne

1980 à Marly

Médaille d'or et de bronze: individuel tambours  
Médaille d'or: batterie tambours  
Médaille d'argent: dextérité baguette  
Médaille d'or, d'argent et de bronze: grande-canne  
Médaille d'argent: grande-canne mini

1982 à Vevey

Médaille d'or et d'argent: individuel tambours  
Médaille d'or: batterie tambours  
Médaille d'or: dextérité baguette mini  
Médaille d'argent: grande-canne  
Médaille d'argent: grande-canne mini

*Lieu de répétition:* salle de gym de l'école d'Aire

*Inscriptions:* tous les lundis et mercredis soir au local de répétition, toute l'année mais principalement en septembre.

*Renseignements:* case postale 129 - 1219 Le Lignon ou auprès du président: tél. prof. 20 51 00, privé 46 23 58.

*Jours de répétitions:* DÉBUTANTES: tous les vendredis de 18 à 19 h. 30.

Membres actifs: Minis: lundi et mercredi de 18 à 19 h. 30  
Majorettes: lundi et mercredi de 20 à 22 h.  
Musiciens: lundi de 18 à 19 h. 30.





### La Maison d'artisanat communale amateur de Vernier

Le passé de la MACAV se résume aux recherches de locaux d'exposition par ses trois instigateurs et à son installation, grâce à l'aide communale, dans une coquette maison située au 48, rue du Village.

La MACAV ouvrait officiellement ses portes à l'occasion des fêtes de la Vogue en mai 1982; après un mois d'activité, elle avait déjà exposé plus de 360 objets et reçu environ 350 visiteurs.

Le but de la MACAV est de permettre à tous les artisans-artistes amateurs de la commune d'exposer et/ou de vendre le produit de leur imagination. Les associations, clubs, sociétés sont également les bienvenus. Elle est à disposition de tous, artistes et visiteurs qui peuvent franchir sa porte sans gêne aussi souvent qu'ils le désirent.

Notre association a également pour but de créer un centre d'animation au sein du village, favorisant les contacts et les échanges.

Pour tout renseignement: téléphone 41 19 88.



Bienvenue à la MACAV



Artisanat local

### Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon

Dans la presqu'île d'Aïre, un petit coin de la Commune de Vernier paraissant parfois oublié des Autorités, quelques habitants, sous l'impulsion de Monsieur André BESSAT, se réunissent sous la dénomination de «Groupement de défense d'Aïre» afin d'éviter la réalisation de certains «projets» et de mener à bien des démarches pour la sauvegarde du bien-être et du cadre de vie de la population résidente.

Ce groupement se donne des statuts et, en vertu du principe que l'union fait la force, il entre à la Fédération des Associations de quartiers. Né en novembre 1957, il prend son titre officiel en 1960 sous le nom d'Association des intérêts d'Aïre.

En 1971, avec le développement de la région et notamment la présence de la cité nouvelle du Lignon, la dénomination est modifiée pour devenir ASSOCIATION DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON.

C'est le début pour les membres du comité d'une tâche rude, de démarches nombreuses, parfois longues et difficiles, mais poursuivies sans relâche avec patience, malgré les revers et même les ingratitude. Mais il fallait essayer de trouver des solutions aux nombreux problèmes de la presqu'île d'Aïre, notamment:

- usine de destruction des ordures ménagères;
- trafic intense des camions lors de la construction de la Cité du Lignon;
- problème de circulation à des carrefours névralgiques de la région (Pont-Butin, route du Bois-des-Frères, route de Vernier);
- constructions et dépôts inesthétiques;
- ... et bien sûr les odeurs de la station d'épuration des eaux.

Mais l'Association comprend aussi très vite que si les travaux administratifs sont indispensables, les contacts humains sont nécessaires pour la vie du quartier. C'est le lancement d'une série d'initiatives telles que:

- création d'un bulletin d'information afin de garder le contact et renseigner la population;
- en vue d'animer le quartier, lancement d'une fête champêtre en automne (malheureusement disparue depuis) et soirée choucroute d'Escalade;
- festival du Printemps, réservé aux Aînés;
- action en faveur de la jeunesse (cours de natation, camps de ski, arbre de Noël, etc.);
- et bien sûr la participation à d'autres manifestations communales, Promotions, 1er Août, Fête du Lignon, 150e Anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération, 150e Anniversaire des Pompiers, etc.

Ces diverses activités sont toujours au menu des séances mensuelles du comité de l'Association, même si – et heureusement – les problèmes aigus ont diminué dans la presqu'île d'Aïre.

R. Borgis

### AHA (Association des habitants de l'Avanchet)

Fondée en 1975, l'AHA est, entre autre, une association d'animation de quartier. Depuis sa création, elle a obtenu l'ouverture de la piscine le dimanche et la création du marché dans la Cité d'Avanchet. L'animation et les loisirs de notre Cité sont donc un des buts de l'AHA.

Plusieurs sections ont été mises en place sous le sigle d'Avanchet-Sports:

Gymnastique dames et mixte

Basketball hommes

Amicale Pétanque

Club d'échecs

...et tout récemment le Football avec des sections Juniors (Ecole de football garçons et filles) Seniors et Vétérans.

L'animation d'une Cité telle que celle de l'Avanchet est une tâche ardue compte tenu de la configuration du terrain et du manque de place. Pourtant chaque année plusieurs grandes manifestations sont mises sur pied par l'Association:

Tournoi de football Juniors au printemps

Juin est le mois de la Pétanque

En septembre, c'est la Fête de la Ville avec la traditionnelle fête champêtre et Noël vient d'être fêté.

Pour l'information sur les activités de l'Association, un journal est édité mensuellement et est distribué gratuitement à tous les habitants sous le nom d'Avanchet Spot.

L'Association est un lien entre les habitants et notre commune; à ce titre elle participe à de nombreuses manifestations à l'intérieur de notre cité comme à l'extérieur. Notamment: Vogue de Vernier avec l'accueil de groupes folkloriques; passage du Rallye des vieilles voitures lorsque la Commune désire faire participer ses «Cités» à la Grande Fête de Vernier; elle répond présent au Service culturel de Vernier lors de ses concerts.

En bref, l'Association des habitants de l'Avanchet prend une part active dans l'animation tant sportive que culturelle de cette cité de béton multicolore qu'est l'Avanchet.

M. Finsterwald

### AHABAL

#### (Association des habitants de Balexert et environs)

La société a été fondée en 1976 par un groupe de personnes du quartier afin de s'opposer en son temps à une éventuelle liaison Avenue de Pailly-Route de Meyrin. Le premier président en a été Monsieur G. Rossier.

La société compte environ trois cent membres dont une quinzaine d'actifs.

Le but de la société est de défendre les intérêts des habitants de Balexert afin que, dans notre quartier, nous puissions améliorer la qualité de la vie. Nous luttons aussi contre les hausses abusives de loyers dans l'ensemble des immeubles de Balexert.

### **Le «Vernier-Club» travaille bénévolement depuis 10 ans**

Ce Club d'enfants a été créé en 1972 déjà par une association de locataires. Ce «Vernier-Club» propose des activités très diverses. Nous avons installé un local pour bricolages de toutes sortes, bougies, poterie, menuiserie et autres travaux manuels; un local pour la mécanique et les réparations de vélo, une bibliothèque avec coin de lecture et prêts de livres; et enfin une discothèque pour adolescents, avec cuisine pour repas de classes, anniversaires, réunions, etc.

Une garderie d'enfants autogérée y a aussi fonctionné, et reste ouverte aux mères qui s'y intéresseraient de nouveau. Cinéma et sorties sont aussi régulièrement au programme.

Le «Vernier-Club» fonctionne principalement pour les très nombreux enfants des immeubles où il est installé, c'est-à-dire au chemin du Mouille-Galand (No 2C). Mais il est bien sûr ouvert à tous et beaucoup d'autres enfants et jeunes le fréquentent, gratuitement, cela va de soi.

Son financement, qui ne fut que bénévole durant cinq longues années, est assuré depuis 1977 par la commune de Vernier, le Service des Loisirs fournissant une partie du matériel. Durant ces cinq premières années, tous les frais d'installation et d'équipement ont été couverts par un ramassage intensif de vieux papiers!

Marika Dubosson-Millar

### **Association des intérêts de Châtelaine et environs**

L'Association a été créée en 1910 et son but est de travailler au développement et à la sauvegarde de l'intérêt général de l'arrondissement.

A la demande des habitants ou sur sa propre initiative, l'Association peut intervenir auprès de qui de droit: pouvoirs et services publics, entreprises privées, etc. Elle s'occupe exclusivement des questions présentant un intérêt général sans aborder celles à caractère politique ou religieux.

Toute personne domiciliée dans l'arrondissement, sans distinction de nationalité, peut devenir membre actif en payant la cotisation fixée pour cette année à Fr. 10. – par l'assemblée générale, montant à verser au compte de chèques postaux 12-4847.

### **Association des locataires du Lignon**

Notre Association s'occupe des problèmes des habitants de notre Cité en liaison avec l'ASLOCA.

Nous sommes intervenus avec succès lors de hausses de loyers que nous trouvions injustifiées.

Bien entendu d'autres préoccupations nous concernent: manque d'entretien des immeubles, déperditions d'énergie, environnement, etc.

Venez donc nous rejoindre... ensemble nous pourrons mieux faire passer nos idées et nous défendre. A bientôt!

Association des locataires du Lignon  
Case postale 29 – 1219 Le Lignon



Bricolage le jeudi de 14 à 17 heures.

Bibliothèque le jeudi et le samedi de 16 à 18 heures.

Discothèque le samedi dès 14 heures et jusqu'à 22 heures et sur demande la semaine.

Local de mécanique sur demande. (Serge au 41 30 96)



## Le Club du jeudi

Sorti de terre sur une idée d'un groupe de parents, ce club va fêter ses dix ans d'existence.

Il accueille tous les jeudis de 14 h. à 18 h., les enfants âgés de 6 à 12 ans sous la responsabilité d'une animatrice et de deux monitrices. Les activités suivantes leur sont proposées: bricolage, linogravure, macramé, masque de plâtre, mobile, films court et long métrage, visite d'exposition, patinoire, piscine, jeux de plein air. Activités spéciales: Escalade, Noël, Pâques.

Les enfants sont accueillis gratuitement et un goûter leur est servi à 16 h. Il va sans dire que notre club bénéficie d'une subvention communale et du Service des Loisirs ce qui permet une gestion saine de notre club. Nos locaux se trouvent dans les sous-sols de l'école des Ranches I et aucune inscription n'est demandée, les enfants étant libres de participer ou non aux activités.

Le Club des enfants tient à remercier les autorités communales et plus particulièrement M. Hämmerli pour l'aide et les conseils apportés au bon fonctionnement du club et surtout à l'équipe d'animation pour le travail accompli et il profite de ces colonnes pour exprimer un souhait: disposer d'un local indépendant afin de supprimer les inconvénients résultant du partage d'un local entre différents groupements.

Myriam Gomez, présidente



## Association des propriétaires de villas de Vernier

L'Association fut fondée en 1976. Une poignée de citoyens de la commune voyant que les autorités tant communales que cantonales laissaient faire sans prendre en considération les justes exigences des contribuables de la commune, et surtout que beaucoup de propriétaires étaient lésés dans leurs intérêts, décida de fonder une association qui s'occuperait de leur environnement: bruit, air (odeurs), expropriations, arbres, déclassements, eaux, etc.

Nombre de membres: environ 800

Membres actifs: une centaine

Membres passifs: ceux qui paient et ne viennent pas aux réunions

Les buts du groupement sont la protection de l'environnement et la lutte contre les abus du pouvoir. Madame Mary Meissner, élue en 1976 est encore présidente aujourd'hui. Nos interventions ont été couronnées de succès partiels ou totaux. Nos défaites sont: l'autoroute de contournement, les HLM Chauvet et la fiscalité.

M. Meissner

## Terminologie et classification

## Théories sur le jeu

## Le jeu et l'animal

## Le jeu et l'enfant

- Jeux d'imitation
- Activités créatrices
- Jeux selon l'âge des enfants
- Jeux collectifs
- Aspect symbolique du jeu et du jouet
- Jeux, pédagogie et formation de la personnalité

## Le jeu et l'adulte

- Le jeu et la société
- Le jeu comme évasion de la condition humaine et sociale
- Les jeux de hasard

## Le jeu, la culture, le sacré et le loisir

- Le jeu et la culture
- Les rites et les traditions déchues
- Le jeu et le sacré

## Terminologie et classification

En français, le terme général de jeu recouvre un champ que certaines langues cernent avec une terminologie plus appropriée. L'anglais par exemple, fait une distinction entre «play, game, gamble et fooling», qui désignent respectivement jouer, amusement ou partie, jeu de hasard, etc. En outre, le terme «fair play» s'applique à des personnes équitables et honnêtes.

D'autres langues emploient des expressions différentes pour «jouer» un rôle ou jouer d'un instrument. Les Italiens utilisent les verbes «recitare» ou «assumere» pour le premier et «suonare» pour le deuxième.

Le français emploie encore le terme jeu pour exprimer que tout est en règle («ça joue») ou pour signifier qu'il y a une marge (il y a du jeu par exemple dans une porte).

Le jeu représente une partie importante de l'occupation du temps libre et trop souvent, il est confondu avec le loisir.

La plupart des classifications proposées par les philosophes, les psychologues, les ethnologues ou les sociologues, ne donnent que partiellement satisfaction. Le problème de la difficulté de classement d'un jeu dans une catégorie bien délimitée et des interférences entre les différentes catégories.

Marcel MAUSS a esquissé un classement qui semble convenir aux diverses disciplines s'occupant de ce sujet. Il a mis en évidence trois aspects particuliers:

1. les rapports du joueur avec lui-même, le corps et l'esprit dans le jeu, l'action, la fatigue, la détente et le plaisir, et les rapports des joueurs entre eux;
2. le caractère agonistique du jeu, opposition de deux camps ou de deux individus, pas d'opposition;
3. le contenu du jeu, jeux rituels, jeux manuels (jeux d'adresse, de hasard, jeux devinatoires), jeux oraux.

Roger CAILLOIS a proposé une structuration qui, malheureusement, néglige la dimension culturelle et qui est basée sur les termes:

AGON: compétition,  
ALEA: chance,  
MIMIERY: simulacre,  
ILINX: vertige.

Une autre classification établit une différence entre:

LUDUS: jeu réglé, et  
PAÏDIA: jeu spontané.

Les jeux peuvent enfin être classés également selon le sexe, l'âge, la profession ou la classe sociale.

## Théories sur le jeu

Année	Auteur	Théorie	Particularité
	G.S. HALL	théorie rudimentaire	issue du darwinisme, attribue au jeu une nécessité biologique qui accélère le développement de l'enfant
1975	F. SCHILLER	théorie idéaliste	le jeu est une expression de liberté
1898	K. GROOS	théorie éducative	le jeu est une activité préparatoire à la vie d'adulte
	J.M. BALDWIN	théorie autothélique	oppose l'activité sans but du jeu à celle du travail qui en a un
	P. JANET	théorie hiérarchique	le jeu est inférieur aux activités créatrices
	K. BÜHLER	théorie fonctionnelle	le jeu est une exploration des facultés mentales et corporelles
	J. SCHALLER	théorie réitérative	le jeu est une répétition d'éléments de la vie individuelle et de la culture
1891	H. SPENCER	théorie cathartique basée sur celle de SCHILLER	le jeu délivre des énergies superflues
	E.D. CHAPPLE et C.S. COON	théorie préventive	le jeu canalise des tensions et des conflits et évite ainsi des affrontements
	A.L. KROEBER	théorie régénératrice	compare le jeu au sommeil, pour sa faculté de récupération d'énergie dépensée pendant le travail
	K. VON LANGE	théorie suggestive	le jeu est une tromperie de soi-même
1933	F.J.J. BUYTENDIJK	théorie phénoménologique	le jeu est un comportement entre l'ambivalence de liaison (union et amour) et de détachement (différence et haine)

## Le jeu et l'animal

Dans le monde animal, le jeu n'est possible que pour des espèces ayant un développement lent, car il revêt une importance particulière dans l'apprentissage.

Il se manifeste chez les vertébrés en général, mais plus spécialement chez les mammifères.

### Différents aspects du jeu chez l'animal:

Le jeu peut recouvrir plusieurs aspects. Il peut découler d'un excès d'énergie, de la nécessité d'entraînement de la relation de l'animal avec son environnement.

Nous nous attarderons quelque peu sur ces différents aspects.

**Excès d'énergie:** SCHILLER, en 1795, H. SPENCER en 1891, élaborèrent des théories sur ce sujet.

Le premier estimait que «quand le lion n'est pas tourmenté par la faim et qu'aucun animal ne le provoque en combat, sa force inoccupée se crée à elle-même un objet: il remplit le désert de rugissements sonores de défi et sa force débordante se consume sans but».

SPENCER constatait que les animaux supérieurs se procuraient facilement la nourriture et qu'ils disposent de temps pour déployer des activités ludiques, consistant dans l'imitation d'activités réelles;

**Nécessité d'entraînement:** K. GROOS, en 1898, se basant sur DARWIN, SPENCER et les travaux de W. JAMES, de 1891 sur l'instinct, prétendait que «la jeunesse, qui n'existe que chez les espèces relativement élevées, a pour but de procurer à l'animal le temps nécessaire pour s'adapter à ses devoirs très compliqués, et qui ne sauraient être accomplis par l'instinct réel».

L'imitation joue dans ce domaine un rôle important. Les jeunes imitent les tâches qu'ils seront appelés à accomplir plus tard. La sélection naturelle favoriserait donc les animaux qui jouent. Le jeu de la pelote, par exemple, justifie chez le petit chat un mouvement, mais l'objet lui-même, selon J. PIAGET, ne recouvre pas nécessairement un aspect symbolique de la proie. La fiction symbolique ne se retrouve dans le monde animal que très rarement et notamment, chez les espèces supérieures, comme semble l'avoir observé W. KÖHLER. Par contre, elle est présente dans les activités ludiques les plus simples des jeunes enfants;

**Relation avec l'environnement:** l'animal éprouve un besoin gratuit et sans but précis de relation avec son environnement.

F.J.J. BUYTEDIJK a démontré, en 1933, la nécessité d'une interaction privilégiée entre le jouet et l'objet ludique.

### Types de jeux chez l'animal:

- *Jeu de maîtrise:* Il s'agit de jeux de saut comme chez les gazelles ou les chats, de jeux de grimper ou de balancer chez les singes,
- *Jeux cynégétiques:* les jeux peuvent se dérouler avec:
  - Une proie animée réelle qui d'après les travaux de LEYHAUSEN de 1960 sur les chats, comporte des jeux de retenue (l'animal approche, griffes rentrées), des jeux d'«animage» (attrape et repousse la proie) et le jeu d'allègrement (après la morsure de la proie);

- Une proie animée imaginaire, par exemple l'ombre d'un animal;
- une proie inanimée imaginaire.

Il faudrait ajouter encore les jeux de construction ou les jeux érotiques. Mais étant donné qu'il s'agit d'activités avec une finalité, il est difficile de les cataloguer parmi les jeux.

## Le jeu et l'enfant

L'étude du jeu enfantin a été entreprise vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par des psychologues tels que PREYER, et au début du 20<sup>ème</sup> siècle, par MM. E. PEREZ, F. CLAPARÈDE et K. GROOS. Ce dernier, pensait que le jeu de l'enfant continue celui de l'animal.

En réalité, l'enfant possède des facultés que l'animal ne possède pas. Contrairement à ce dernier, l'enfant peut transmettre des traditions à ses semblables, il possède le sens de l'ordre (souligné par Montessori), la faculté de représentation, l'élan humain et manifeste sa satisfaction par le sourire.

Il vit parfois dans une illusion qu'il n'aime pas qu'on lui détruise.

Le jeu est l'activité principale de l'enfant. Il lui permet d'utiliser d'une part, l'énergie dans des activités créatrices et, d'autre part, de dépenser l'excédent d'énergie. Dans le développement de la personnalité, il revêt également un aspect très important.

Par le jeu, et par l'apprentissage des rôles d'autrui, l'enfant assimile des modèles qui sont à la base de la formation du «surmoi» des psychanalystes.

La participation de la mère et son apport affectif est très apprécié par l'enfant et joue également un rôle fondamental dans la formation de son caractère.

### Jeux d'imitation:

L'imitation joue donc un rôle important dans le développement de la personnalité.

A partir de deux ans, les jeux «fonctionnels» qui permettent à l'enfant par des répétitions successives d'apprendre les mots et les gestes, cèdent la place aux jeux d'imitation. L'enfant fait alors semblant de dormir et adopte des conduites de copie. Vers les quatre ans, les jeux d'imitation ne sont plus pratiqués avant tout individuellement, mais deviennent de plus en plus collectifs.

A cinq ans, l'émulation est basée sur les modèles les plus proches (mère, maîtresse) et plus tard, il se tournera vers l'imitation de l'animal. Il sera capable de créer des êtres fictifs et de leur attribuer une vie imaginaire. Il parviendra enfin à sortir de son propre rôle pour en jouer d'autres: celui d'un animal ou d'adultes. Il s'imaginera être un tigre, un médecin, ou un superman.

A noter que, dans les jeux de fiction, la forme et le style sont souvent plus importants que le modèle et l'enfant trouve du plaisir à imiter, indépendamment du modèle qu'il imite.

### Activités créatrices:

Les jeux de construction commencent déjà en général avec les cubes à partir de deux ans et assument par la suite un degré de complexité qui demande parallèlement l'assimilation d'autres connaissances.

C'est vers les cinq ans que les activités créatrices et les jeux inventés par l'enfant lui-même font leur apparition.

## Jeux selon l'âge des enfants:

CLASSES DE JEUX	INDIVIDUELS Prépondérance					COLLECTIFS Prépondérance	
	ÂGE (Ans)						
	1	2	3	4	5	6	7
JEUX FONCTIONNELS Apprentissage des mots et des gestes							
JEUX DE SIMULATION							
JEUX D'IMITATION INDIVIDUELS (Parents, maîtresse)							
JEUX D'IMITATION COLLECTIFS							
JEUX D'IMITATION OU D'IMAGINATION (Enfant sort de son propre rôle, animal, superman, etc.)							
JEUX COLLECTIFS Rondes chez les filles Billes chez les garçons							
JEUX DE CONSTRUCTION		CUBES					JEUX DE PLUS EN PLUS COMPLEXES
ACTIVITÉS CRÉATRICES Travaux inventés par l'enfant lui-même							
LIQUIDATION DU COMPLEXE D'ŒDIPE							

### Jeux collectifs:

Les jeux collectifs se développent vers les six ans avec, par exemple, les rondes chez les filles et les billes chez les garçons. Avec des groupes apparaissent les meneurs, qui sont reconnus implicitement comme des chefs.

L'organisation est en général plus structurée chez les garçons et comporte parfois une hiérarchie basée sur l'âge.

L'enfant apprend peu à peu à collaborer. Lorsque le jeu devient collectif, les règles deviennent de plus en plus strictes et à partir d'un certain moment, l'enfant s'amuse lui-même à les établir.

Dans les pays qui pratiquent le football, les enfants se groupent en équipes dans les espaces libres comme les «teams da rua» brésiliens qui entravent parfois la circulation et sont réprimandés par la police. Ces équipes imitent souvent les grandes formations, dont ils adoptent également les noms.

Les groupements organisés de jeunes ne sont pas tous motivés par le jeu. F.E. MERRILL distingue trois groupes: le gang criminel, le gang de conflit et le gang de retraite, qui s'adonnent respectivement au vol, à la violence ou aux stupéfiants.

Malgré une volonté d'imitation de personnages de l'écran ou de la littérature, leur mobile principal n'est pas le profit

pécuniaire mais le plaisir. Il s'agit parfois de vivre un rêve: de conduire une voiture ou d'expérimenter.

Le jeu n'est donc pas étranger à ce comportement.

Le jeu de la dernière enfance, en développant le goût de l'effort et de la difficulté, prépare les attitudes indispensables au travail et se rapproche de plus en plus du sport.

### Aspect symbolique du jeu et du jouet:

FREUD a été un des premiers à expliquer l'aspect symbolique du jeu et du jouet. Il estimait en effet que le jeu est un mécanisme de symboles dont le fantasme de la personne (enfant ou adulte) remplace les éléments par d'autres et les déplace. L'aspect symbolique est primordial dans la mentalité de l'enfant, chez lequel l'imagination prend la plupart du temps nettement le dessus sur la réalité.

Pour l'enfant, un simple manche à balai peut représenter mieux un cheval ou un avion que n'importe quelle fidèle représentation d'après nature. Il est en outre souvent plus maniable et se plie mieux à la volonté de l'enfant.

Chez l'adulte par contre, la vulgaire réalité et le terre à terre priment sur l'imagination. C'est la raison pour laquelle par exemple des architectes croient bien faire en parsemant des pelouses par des copies de mammifères, de volatiles ou de fruits en ciment, ou en créant des maisons miniatures en béton armé.



L'enfant a beaucoup plus de plaisir à réaliser des habitations avec des vieilles planches. Tout en étant conscient de l'imperfection de sa réalisation, il en tire la satisfaction de l'avoir réalisée lui-même. Très souvent, son œuvre est également plus conforme à ses attentes d'un habitacle que la conception d'un professionnel qui a de la peine à pénétrer dans le monde des désirs enfantins.

Je garde le souvenir, avec toujours un certain malaise, d'un certain nombre d'exemples: une maquette parfaite d'un cheval, en polyester, dans un parc de jeux de Los Angeles, m'a fait longtemps réfléchir. Tous les enfants qui jouaient dans le sable à côté l'ignoraient royalement.

Dans une cité à l'entrée de Paris, des copies d'animaux en béton et recouverts de faïences colorées n'avaient pas plus de succès auprès des jeunes. Enfin, pour un de ses jardins Robinson, la ville de Zurich avait mandaté un architecte pour la construction de cabanes. Les habitations miniatures en béton armé manquaient de chaleur au sens propre et figuré et ne correspondaient pas aux désirs des enfants.

### **Jeux, pédagogie et formation de la personnalité:**

PLATON préconisait déjà le jeu comme moyen éducatif. MONTAIGNE, LOCKE et, vers 1900, la tendance de l'école active avec entre autres F. CLAPARÈDE, O. DECROLY, A. FERRIÈRE, J. DEWEY et G. KERSCHENSTEINER, essayèrent de faire pénétrer dans l'école l'esprit du jeu. Les voyages éducatifs et les journaux de classe, furent introduits comme moyens pédagogiques.

C. FREINET et A.S. MAKARENKO, attirèrent plus tard l'attention sur l'intérêt de l'enfant pour le travail. En effet, vers les cinq-six ans, l'enfant ne se satisfait plus uniquement du jeu et réclame souvent de l'adulte des «travaux».

Le jeu, et plus particulièrement la «psychorythmique» et le «psychodrame» ont été longuement employés comme thérapeutique pour soigner le caractère des enfants.

### **Le jeu et l'adulte**

Geza ROHEIM a démontré à partir de la psychanalyse, que le processus de maturité qui est plus long chez l'homme que chez les autres mammifères, a des conséquences psychomorphologiques et culturelles déterminant le comportement humain. L'homme, contrairement aux autres animaux, conserve des traits de jeunesse, même à l'âge avancé. L'aspect ludique peut donc être repéré à tous les âges.

Pour l'adulte, le jeu est surtout délasserment ou distraction, alors que pour l'enfant, il s'agit d'une activité sérieuse. Il peut retrouver le plaisir du jeu dans de nouvelles tâches, mais en général, il ne comporte pas la tension que caractérise le jeu enfantin. Dans certaines circonstances seulement, comme dans les jeux de hasard, l'adulte retrouve le sérieux. De plus, l'adulte est déjà très socialisé et ses jeux sont la plupart du temps des jeux collectifs.

Les études sur l'occupation du temps libre montrent l'importance des moments consacrés au jeu, soit traditionnel, soit télévisé, chez les adultes en général et les personnes âgées en particulier.

Le rôle du jeu dans la créativité et son rapport avec la culture et le sacré seront examinés plus en avant.

### **Le jeu et la société:**

Pour l'ethnologue plus que pour le psychologue, le jeu est avant tout un acte collectif.

C.H. COOLEY va jusqu'à prétendre que «le groupe de jeu est l'un des groupes primaires dans lesquels les premières attitudes sociales de l'enfant se développent».

La sociologie considère donc le jeu comme un moyen de formation morale et d'initiation à la vie collective, mais parfois, les groupes de jeu coïncident avec des entités sociales déjà constituées. Il arrive aussi que les classes d'âges déterminent les groupes de jeu comme chez certaines tribus indiennes d'Amérique du Sud. Les CANELLA, les GE, les KAMAKA et les TARAIRYU organisent pour les courses quatre groupes en fonction de leur âge. Ces mêmes groupes se retrouvent d'ailleurs dans d'autres domaines sociaux, économiques ou religieux.

Les Esquimaux de la terre de Baffin déterminent leur groupe, pour les compétitions de traction à la corde, en fonction de la naissance en période hivernale ou estivale.

Ruth BENEDICT distingue en outre deux types de société: la dionysienne et l'apollinienne et classe les tribus primitives en générale dans la première catégorie.

### **Le jeu comme évasion de la condition humaine et sociale:**

Le jeu et l'imagination permettent une évasion de la condition sociale, soit par la compétition, soit par le hasard, soit par l'imitation d'autres personnages ou même par le vertige.

R. CAILLOIS souligna cet aspect du jeu qui permet à une «personnalité véritable» de prendre le dessus sur le «personnage social». Le plaisir est d'être autre ou de se faire passer pour un autre... Au Carnaval, le masque ne cherche pas à faire croire qu'il est un vrai marquis, un vrai toréador, un vrai Peau-Rouge; il cherche à faire peur et à mettre à profit la licence ambiante, elle-même résultat du fait que le masque dissimule le personnage et libère la personnalité véritable...; mais la «contagion de la réalité» corrompt le principe de jeu et détruit.

La personne, comme l'animal, aime se faire voir. Le paon fait la roue pour se montrer. Et HUIZINGA commente: «Si l'oiseau y ajoute des pas de danse, la chose devient alors un spectacle, une évasion de la réalité ordinaire, une transposition de cette réalité sur un plan plus élevé. Nous ignorons ce qui se passe alors chez l'animal. Dans la vie enfantine, pareilles représentations sont, déjà très tôt, pleines d'imagination. On représente quelque chose d'autre, de plus beau, de plus riche ou de plus dangereux que ce que l'on est d'habitude.»

La personne qui se prend au sérieux joue également. Elle vit dans un état fictif et instable, une espèce d'enchantement lui conférant un rôle illusoire, qui la met en valeur et duquel elle craint de sortir.

Le jeu est une évasion et quand il ne correspond plus à cette attente, le partenaire demande à se retirer par la formule «je ne joue plus».

Parmi les différents aspects que peut recouvrir cette évasion, nous nous attarderons un peu plus sur les jeux de hasard.

Les caractéristiques de la compétition et de l'imitation ont été abordées dans les chapitres consacrés à l'enfant et seront examinées dans ceux consacrés à la culture, au sport et aux loisirs. Quand au vertige, le sujet est suffisamment connu et ne demande pas à être développé particulièrement.

## Les jeux de hasard:

Dans les sociétés archaïques, la sacralisation du jeu en limitait les aspects négatifs. En effet, les jeux de hasard ont souvent été très étroitement liés à la délinquance. Déjà chez les Grecs, certains penseurs tels SOCRATE et THÉOPRASTE s'étaient insurgés contre les inconvénients de cette pratique. A Rome, la législation a dû à plusieurs reprises être adaptée à des situations qui devenaient préoccupantes.

CHARLEMAGNE et les rois de France de SAINT-LOUIS à HENRI IV et LOUIS XIV prirent des dispositions contre les joueurs et en particulier, la noblesse de cour, qui donnait le mauvais exemple.

L'Eglise chrétienne depuis le deuxième concile du Latran, au 12<sup>ème</sup> siècle, a réprouvé les dangers du jeu de hasard. Mais les Etats ont souvent utilisé le jeu pour alimenter les caisses. A l'époque romaine, AUGUSTE patronna une loterie publique pour financer des travaux d'urbanisme. FRANCOIS I<sup>er</sup> introduisit des loteries en France, sous le nom de «blanches» ou «bianques» en 1539, mais elles furent interdites plus tard par MAZARIN. En Angleterre, en Hollande et dans les autres pays d'Europe, les loteries servaient à financer des travaux publics.

Les jeux sont réglementés dans la plupart des pays, mais prospèrent dans certains petits Etats grâce à une clientèle recrutée à l'extérieur de leurs frontières. C'est le cas de Monaco, de Macao ou du Nevada aux Etats-Unis où Reno et Las Vegas vivent en grande partie, respectivement de la clientèle des villes «proches» de San Francisco et Los Angeles.

Aux Etats-Unis, selon I. SCARNE, en 1960, 86 millions de joueurs risquaient pratiquement tous, dans des jeux réprimés par la loi, 500 millions de dollars par an.

Les jeux de hasard basés sur les joutes sportives telles le football et l'équitation, connaissent également un grand succès.

Le bénéfice est souvent versé à des œuvres de bienfaisance ou sportives.

Mais dans le cas des jeux de hasard, pouvons-nous parler encore jeu? Il serait abusif de prétendre que l'esprit ludique s'arrête où la passion commence et que des joueurs invétérés ne seraient plus des joueurs. Comme l'a démontré le résultat d'une enquête effectuée en Suède par NECHAMA TEC., la plupart des joueurs pensent que le jeu n'est pas une source de profit, mais qu'il s'agit bel et bien dans ce cas d'un loisir.

## Le jeu, la culture, le sacré, le sport et le loisir

Deux disciplines se sont penchées plus particulièrement sur les origines et l'essence du jeu:

- L'ethnologie, qui étudie la tradition ludique des peuples préindustriels, analyse le jeu en tant que création humaine et que phénomène culturel. Deux tendances se sont toutefois progressivement manifestées au sein de cette science:
  - l'une qui ignore pratiquement l'activité ludique des ethnies;
  - l'autre qui, par contre, attribue une grande importance au jeu.

Ce courant a fourni une contribution importante à l'explication des pratiques ludiques.

- La sociologie qui étudie la vie traditionnelle des sociétés et principalement des sociétés urbaines sous l'influence notamment des mass media. Elle attache une importance particulière à la dépendance du jeu des activités commerciales.

## Le jeu et la culture:

Pour un courant de pensée qui remonte aux philosophes présocratiques, et en particulier à HÉRACLITE et continue jusqu'à NIETZSCHE et à HEIDEGGER, le jeu est le principe de toute culture.

Ce point de vue contraste avec la conception rationaliste qui oppose le jeu au «sérieux».

Si l'ontogenèse répète la phylogenèse, il est normal de rencontrer dans la culture, des peuples dits «primitifs», une abondante composante ludique. Le jeu de ces peuples conserve des symboles et des traditions de toute évidence plus riches que ceux des populations ayant subi l'industrialisation. Mais, par moment, il est difficile de situer le point de transition entre jeu et activité utilitaire. A partir de quel moment la chasse ou l'escrime cessent d'être des occupations productrices ou guerrières pour devenir des distractions?

Inversement, des actes «sérieux» peuvent devenir jeu, comme c'est le cas de l'enfant qui joue avec la nourriture ou des conducteurs automobiles de tout âge qui s'abandonnent au plaisir du volant.

L'ethnologue qui a porté sa plus grande contribution à une théorie générale de la culture, est sans doute FROBENIUS (1873-1938). Ce savant estime en substance que l'homme ne joue que son propre personnage. Qu'il s'agisse d'un guerrier ou d'un coiffeur, chacun joue son rôle selon des règles issues de la tradition culturelle ou imposées par la société.

Celui qui joue un rôle ne fait qu'appliquer des symboles. Les représentations religieuses ou sociales des peuples primitifs ne font qu'associer au jeu d'importants systèmes symboliques. L'art, l'organisation sociale et la religion font partie de ces systèmes symboliques.

Dans «Kulturgeschichte Afrikas», il développe sa thèse, qui prétend que: «le jeu de l'enfant représente la source fondamentale qui jaillit des nappes souterraines les plus sacrées et d'où procèdent toute culture, toute grande force créatrice», et cet aspect ludique, avec son pouvoir créateur, nous le retrouvons au niveau enfantin des cultures traditionnelles. C'est ce que FROBENIUS appelle le «schöpferisches Kinderalter».

Les cultures en effet, d'après ses théories, passent comme les facultés mentales, par quatre stades: l'enfance, la jeunesse, la maturité et la vieillesse.

Pour FROBENIUS, le jeu est donc directement lié à la culture.

HUIZINGA (1873-1938) a repris les théories de FROBENIUS six ans plus tard. D'après lui, l'activité ludique est créatrice d'œuvres culturelles. Le jeu est en outre «une lutte pour quelque chose ou une représentation de quelque chose», c'est une action libre et fictive sans but matériel ou utilitaire. Il se pratique selon certaines règles et stimule des relations de groupe.

Il est facile de repérer des éléments ludiques dans la plupart des manifestations de la vie culturelle ou professionnelle. Le jeu est intimement attaché aux arts, au langage, à la médecine, au droit, à la politique ou à la vie sexuelle.

L'art, en tant qu'activité désintéressée, présente de nombreuses affinités avec le jeu et on se demande si parfois l'artiste ne s'adonne pas purement à un jeu. Le théâtre et la danse procèdent de l'imagination ou du plaisir du mouvement corporel.

Dans des domaines «aussi sérieux» que ceux de la vie politique, juridique ou militaire, l'analogie avec la démarche ludique est souvent apparente. Les affrontements entre politiciens, juristes et militaires obéissent la plupart du temps aux règles des jeux de compétition. Dans l'arène juridique, ce phénomène est encore renforcé par les rites et l'usage de certains «supplétifs» tels que toges et perruques.

Le sport et même la concurrence commerciale peuvent dériver de la tendance à la compétition.

HUIZINGA a démontré que le jeu n'est pas l'antithèse du sérieux. Il a défini le jeu du point de vue de la forme «comme une action libre, sentie comme fictive et située en dehors de la vie courante, capable néanmoins d'absorber totalement le joueur: une action dénuée de tout intérêt matériel et de toute utilité; qui s'accomplit en un temps et dans un espace expressément circonscrits, se déroule avec ordre selon des règles données et suscite dans la vie des relations de groupes s'entourant volontiers de mystère et accentuant par le déguisement leur étrangeté vis-à-vis du monde habituel».

Jeu et civilisation ont en commun une vision poétique et enfantine du monde. Mais, à l'origine, il y a la brutalité, notamment lorsque l'instinct de compétition et de concurrence n'est soumis à aucune règle: c'est la loi de la jungle.

«La véritable civilisation exige toujours et à tous points de vue, le «fair play». Et le «fair play» n'est pas autre chose que l'équivalent, en termes ludiques, de la bonne foi. Le briseur de jeu brise la culture même». La société débarrassée de la violence des instincts, peut s'élever vers la civilisation «pure».

Mais on reproche à HUIZINGA d'avoir ignoré que le joueur peut devenir la victime du jeu.

Des griefs à ce courant d'idées ont été formulés également par les rationalistes, qui ont ramené le jeu aux limites fixant l'espace et le temps ludique. Ces derniers s'opposant au dualisme imaginaire-réel et prétendent qu'il existe une réalité objective indépendante de l'interprétation humaine.

LÉVI-STRAUSS par contre, dans «Mythologie», a démontré que dans tout jugement humain existe toujours une part d'incertitude interprétative.

### Les rites et les traditions déchues:

NAUMANN a fait des recherches sur les traditions et les rites qui ont déchu dans le jeu et qu'il désigne par le terme allemand de «gesunkenes Kulturgut» (bien culturel déchu).

Les exemples de survivance dans le jeu des enfants et des adultes de pratiques disparues sont abondantes.

Dans les danses et les rites des peuples primitifs, d'innombrables traditions sont présentes. Les ethnologues qualifient ces pratiques de «jeux magiques»; toutefois, les exécutants de ces cérémonies ne font pas de différence entre ce qui est ludique, magique ou technique.

La «chasse aux filles», jeu traditionnel des peuples KIRGHIZ et TURKMÈNES, qui consiste en une poursuite à cheval des jeunes hommes pour rattraper les jeunes filles, remonte à des pratiques très anciennes de ces peuples. Le motif du rapt de la femme ne leur est d'ailleurs pas particulier, car on le retrouve dans les jeux d'autres pays.

La cérémonie religieuse du mythe du soleil des populations précolombiennes s'est transformée au Mexique en un simple jeu de balle. La symbolique initiale qui voyait dans la place le ciel, dans la balle volante le soleil, et dans les joueurs les étoiles, est tombée dans l'oubli.

Le jeu des enfants de certains pays européens, «draw a pail of water» (tire un seau d'eau) semble remonter au culte celtique des sources.

Les jeux de hasard pourraient dériver des pratiques de la divination. Les jeux de vertige semblent avoir leur origine dans les rituels de possession. En effet, comme le prétend Lucien LÉVY-BRÜHL, les peuples dits «primitifs» cher-

chent à scruter les attitudes des forces invisibles à leur égard. Le joueur essaye de s'assurer le concours de ce qui peut l'aider à obtenir les faveurs des puissances surnaturelles. La pratique de la divination continue toujours avec les jeux de cartes.

Des outils qui étaient destinés à la chasse ou à la guerre sont devenus des jouets. L'arc, la fronde, la sarbacane, le javelot, la bola ou le boomerang, étaient jadis des armes. Le cerf-volant est encore de nos jours un instrument de pêche pour traîner des cordelettes avec des hameçons. Avant d'arriver en Occident, il avait déjà derrière lui un long passé en Extrême-Orient comme objet culturel véhiculant les âmes.

Le masque, avant de devenir outil d'amusement, était utilisé dans les cérémonies tribales.

Des objets utilisés à des buts utilitaires ou autres, miniaturisés, peuvent devenir des jouets tels que les avions, les trains ou les tanks.

Les ethnologues sont aujourd'hui plus prudents quant à l'adoption de pratiques ancestrales sous forme de jeux. Les jeux pratiqués par les Indiens méso-américains et qui rappellent des rites aztèques, par exemple, pourraient avoir été enseignés à ces derniers par les ancêtres des premiers.

### Le jeu et le sacré:

Les jeux profanes ont souvent été mêlés aux rites sacrés.

En Orient, la danse et le jeu sacré font partie des rites religieux. En Inde, la «fête de la balançoire» remonte au culte d'AGNI et il semble que la «gantila», que certains retiennent comme l'ancêtre des jeux de cartes, est en effet un cathéchisme. Dans l'Asie du Sud-Est, à MANIPUR, des jeux de lutte font partie de la fête des morts des QUOIRENG-NAGA.

Au Japon, les secrets du «jiu-jitsu» (judo) sont gardés et transmis dans les temples.

En Amérique du Sud, chez les Indiens NIMUENDAJU, les cérémonies d'initiation des jeunes garçons comportent des courses.

En Europe, les jeux olympiques, en vogue chez les peuples helléniques, étaient liés à la pratique religieuse.

Au Moyen-Age, les danses et les mises en scène théâtrales de la passion étaient exécutées dans les cathédrales. Ces représentations persistent d'ailleurs dans plusieurs régions du monde chrétien. Les principales fêtes religieuses sont accompagnées de distractions profanes.

Le folkloriste anglais HARTLAND, prétend que les jeux liés à une période particulière de l'année, comme la toupie, peuvent avoir assumé jadis des fonctions rituelles. Pourtant, ce jouet ne semble pas avoir eu une valeur magique dans l'antiquité, ni en Orient, ni en Occident.

Comme nous l'avons vu, le jeu représente une partie importante de l'occupation du temps libre.

La société industrielle n'a pas manqué de s'intéresser à ce domaine et a donné origine à un nombre important de jeux, parmi lesquels les machines à sous ou les jeux télévisés.

Les pratiques sportives constituent quant à elles, le prolongement direct du jeu et assument un rôle important dans la récréation des facultés physiques et psychiques.

Dans les activités humaines, la composante ludique est sûrement une des plus agréables et des plus stimulantes, mais à condition qu'elle reste dans les limites du «fair play» et qu'elle ne déborde pas sur des passions aveugles.

## Bibliographie

- ALLEAU R. et MATIGNON, *Dictionnaire des jeux*. Paris 1964.
- BENEDICT R., *Echantillons de culture*. Patterns of Culture 1934, Paris 1950.
- BERGLER E., *The Psychology of Gambling*. New York 1957.
- BERNE E., *Games People Play*. The Psychology of Human Relationships, New York 1964.
- BURSCHE F.-C., *Ernst en spel in de primitive u cultuur*. In *Nahalennia*, vol. II, Hiversum 1957.
- CAILLOIS R., *Les jeux et les hommes*. Paris 1967.
- COOLLY Ch., *Social Organization*. New York 1909 et 1962.
- CORRAIN C., *L'interesse etnografico di alcuni giuochi dei fanciulli*. In *archivio per l'antropologia e l'etnologia*, vol. LXXXVII, Florence 1957.
- DUNDES A., *On Game Morphology, a Study of the Structure of Non-verbal Folklore*. In *New York Folklore Quarterly*, vol. XX, 1964.
- FROBENIUS L., *Paideama Ueber eine Kultur und Seelenlehre*. München 1931.
- Histoire de la civilisation africaine*. (Kulturgeschichte Afrikas, 1933), Paris 1936.
- HAIDING K., *Kinderspiel und Volksüberlieferung*. München 1939.
- HUIZINGA J., *Homo ludens (1938)*. Essai sur la fonction sociale du jeu, Paris 1951.
- HAGIS E., *Das Spiel als Entspannung*. Leipzig 1941.
- von KUJAWA G., *Ursprung und Sinn des Spiels*. Köln 1940, 1949.
- von LANGE K., *Die bewusste Sinnestäuschung als Kern des künstlerischen Genusses*. Leipzig 1895.
- LEVY-BRUHL, *L'expérience mystique et les symboles chez les primitifs*. Paris 1938.
- MAUSS M., *Manuel d'ethnographie*. Paris 1947, 1968.
- MOUSSET A., *Olympie et les jeux grecs*. Paris 1960.
- PICK J.-B., *Dictionary of Games*. Londres 1953.
- JABATUCCI D., *Giuoco d'azzardo rituale*. In *studi e materiali di storia delle religioni*, vol. XXXV, Rome 1964.
- SCHALLER J., *Das Spiel und die Weimar*. 1861.
- RAPOPORT A., *Combat, débat et jeux*. (Fights, Games and Debates, 1960), Paris 1967.
- ROHEIM G., *Psychoanalyse et anthropologie*. (Psychoanalysis und Anthropologie, 1950), Paris 1950.

## Jeux chez l'enfant

- BETT H., *The Games of Children. The Origin and History*. Londres 1929.
- BÜHLER K., *Die geistige Entwicklung des Kindes*. Leng 1918.
- BUSCHAN, *Kinderspiele bei der Naturvölker*. In *Kinder arztliche Praxis*, vol. VIII, Leipzig 1937.
- BUYTENDIJK F.J.J., *Das Spiel von Mensch und Tier*. Berlin 1939. – *L'enfant et le jeu*. Paris 1950.
- CLAPARÈDE E., *Psychologie de l'enfant*. Genève, 1911.
- GJELL A. et ILG Francis, *Jeune enfant dans la civilisation moderne*. (Infant and Child in the Culture of Today, 1943), Paris 1956.
- FREYNET, *L'éducation du travail*. Paris 1947.
- MILLAR, *Psychology of Play*. Londres 1968.
- PAGE J.-D., *Playtime in the first five Years*. Londres 1953.
- PIAGET J., *La formation du symbole chez l'enfant*. Paris 1958.
- RÜSSEL A., *Das Kinderspiel*. München 1953.

## Jeux des animaux

- BUYTENDIJK F.J.J., *Wesen und Sinn des Spiels*. Berlin 1933.
- CHAUVIN R., *Le comportement social chez les animaux*. Paris 1961.
- GROOS K., *Les jeux des animaux*. (Die Spiele der Tiere), 1896, trad. Paris 1902.
- GUILLAUME P., *La psychologie animale*. Paris 1953.
- L'imitation chez l'enfant*. Paris 1968.
- KÖHLER W., *L'intelligence des singes supérieurs*. (Intelligence prüfungen an Menschenaffen, 1917), trad. Paris 1924.
- PIAGET J., *La formation du symbole chez l'enfant*. Paris 1958.

## 1. Définition et fonction du loisir

## 2. Evolution du loisir

### 2.2 Evolution technique et commerciale

## 3. Loisirs annuels

### 3.1 Aventures, pèlerinages et tourisme

### 3.2 Les grands mouvements

- Les clubs alpins
- Les colonies de vacances
- Camping et caravaning
- Les amis de la nature
- Les auberges de jeunesse
- Hébergement: chambres d'hôtes  
et maisons familiales de vacances
- Les villages de vacances

### 3.3 La contribution de l'Etat au tourisme dans quelques pays

### 3.4 Les Fédérations internationales

## 4. Les loisirs journaliers et hebdomadaires

### 4.1 Loisirs en plein air

- Places de jeux à proximité du logement
- Jardins Robinson ou terrains d'aventure
- Jardinage et jardins familiaux
- Les Centres aérés
- Le pique-nique
- Emplacements pour modèles réduits
- Circuits rustiques d'activités physiques
- La chasse et la pêche

### 4.2 Les locaux pour les loisirs

- Les ludothèques
- Les jeux de sociétés
- Les Clubs de Aînés
- Locaux pour sociétés
- Les ateliers
- Studios de télévision locale

### 4.3 Le loisir, les entreprises, les syndicats et les caisses de prévoyance

## 5. Le rôle des collectivités

## 1. Définition et fonction du loisir

Le loisir, comme le jeu, peut recouvrir les aspects les plus variés. Pour certains, cela peut être l'oisiveté totale alors que pour d'autres le travail même peut devenir un loisir. Le sport, les activités culturelles ou la recherche scientifique, peuvent sous certaines conditions être des loisirs.

Les doctrinaires du 19<sup>e</sup> siècle avaient tous une conception plus ou moins précise sur ce sujet. Pour MARX c'était «l'espace du développement humain», pour ENGELS c'était «la possibilité de participer aux affaires générales de la société», pour PROUDHON c'était le temps des «compositions libres», alors que pour Auguste COMTE c'était par exemple, la possibilité de développer «l'astronomie populaire».

Plus près de nous, le sociologue G. FRIEDMANN a souligné l'importance du «hobby», qui peut comprendre des activités futiles (comme celles de certains collectionneurs), des activités culturelles ou autres.

Après les essais de RIESMANN<sup>1)</sup>, des chercheurs comme HAVIGHURST<sup>2)</sup>, KAPLAN et WILENSKY ont analysé le loisir dans toute sa complexité et en rapport avec la vie quotidienne.

Les définitions des dictionnaires les plus courants considèrent le loisir comme distraction ou occupation après le travail ordinaire. C'est donc surtout ce qui n'est pas une nécessité ou obligation de la vie quotidienne, qui comprend entre autres les travaux professionnels et domestiques, les obligations de la vie familiale, les réunions politiques, religieuses, les visites, etc. ou les études intéressées.

Joffre DUMAZEDIER<sup>3)</sup> attribue trois fonctions majeures aux loisirs: le délasserment, le divertissement et le développement:

- Le délasserment permet de récupérer de la fatigue physique ou nerveuse due aux tensions de la vie quotidienne et particulièrement du travail et des trajets quotidiens;
- Le divertissement délivre de l'ennui dû en grande partie à la monotonie des tâches parcellaires et à l'aliénation qui s'ensuit. Cette condition provoque une nécessité d'évasion et de changement de lieu et de rythme;
- Le développement de la personnalité permet de reprendre confiance dans ses propres moyens de jugement et de participer à la vie sociale.

«Elle incite à adopter des attitudes actives dans l'emploi des différentes sources d'information traditionnelles ou modernes (presse, film, radio, télévision).»

Elle peut également aider à parfaire sa formation culturelle ou professionnelle. Et DUMAZEDIER conclut: «Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales ou sociales».

Dans les pays socialistes, le travail et le loisir sont considérés comme étroitement interdépendants.

En Union Soviétique, les loisirs sont classés de la manière suivante:

- 1) Les activités socioculturelles;
- 2) Les études et la formation professionnelle;
- 3) Le repos (détente, promenade, etc.);
- 4) Le repos culturel (télévision, radio, cinéma);
- 5) La lecture (littérature, journaux, revues);
- 6) L'éducation des enfants;
- 7) Les goûts personnels, l'éducation physique, les sports.

Les activités sociopolitiques occupent donc une place importante.

La notion de loisir, très vague encore dans les années cinquante, a été cernée de plus en plus. Si, dans la première moitié du siècle, elle incluait pratiquement toutes les occupations du temps libre, y compris le sport et les activités culturelles, ces dernières ont accédé depuis au statut d'activités interdépendantes.

Nous n'incluons plus dans ce chapitre que la lecture, l'assistance aux spectacles essentiellement télévisés, le bricolage, le jardinage et d'une manière générale le jeu.

1) David RIESMANN: *The Lonely crowd, a study of the Changing American Character* – Yale Univ. Press. New Haven, 1952 et *Individualism reconsidered, and other essays* – Glencoe, Illinois – The Free Press 1954.

2) R.-J. HAVIGHURST et K. FRIGENBAUM: "Leisure and Life style" in *American Journal of Sociology* LXIV, No 4, janvier 1954, p. 396 à 404.

3) Joffre DUMAZEDIER: «Vers une civilisation des loisirs?» Editions du Seuil, 1962.

## 2. Evolution du loisir

Tout au long du calendrier, des fêtes étaient réservées jadis aux divertissements et chaque village, comme chaque cour, avaient leur fou. Les uns l'étaient de naissance, les autres par vocation. C'est à eux qu'incombait, par la réflexion insolite, la distraction et la détente des populations villageoises ou des résidents des palais.

Depuis la révolution industrielle, le loisir comme le travail ont perdu beaucoup de leur spontanéité et «les fêtes se sont diluées dans la vie quotidienne» comme l'affirme DUMAZEDIER. Certaines, comme celle des fous, qui se situait dans la calendrier chrétien entre Noël et l'Épiphanie, ont disparu. D'autres ont survécu grâce à des métamorphoses qui les ont vues passer tour à tour des origines païennes au service des grandes religions avant d'assumer des vocations profanes. D'autres encore, comme la fête des mères, se sont développées récemment.

Les fêtes en général, mettent en valeur la vitalité des groupes et les liens qui unissent leurs membres. Certaines, comme Noël, concernent l'élément de base de toute association: la famille. La plupart touchant des groupes plus importants.

Aspect intéressant: c'est la jeunesse qui, la plupart du temps, se charge de leur organisation.

Le loisir traditionnel exerce toujours un impact important. Même si beaucoup de traditions comme celle de l'arbre de mai périclitent, l'«archéocivilisation», pour reprendre un terme de VARAGNAC<sup>1)</sup>, résiste encore bien à l'évolution. Dans certaines circonstances, elle aide même à s'adapter aux nouvelles situations créées par l'industrialisation.

G. FRIEDMANN, après avoir rappelé que les Américains, qui sont un peuple jeune manquant de traditions, va jusqu'à prétendre que l'art de vivre dans un milieu technique manque aussi bien aux Européens qu'à eux.

Toutefois, si ces derniers s'en tirent parfois mieux, c'est d'après lui grâce aux traditions des sociétés occidentales prémachinistes.

Le loisir, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est issu en grande partie de la révolution industrielle et il a souvent été inscrit aux revendications des travailleurs.

L'oisiveté des gens sans emploi était toutefois répandue dans la société préindustrielle et n'a fait que diminuer progressivement au fur et à mesure que les personnes ont été embauchées dans les entreprises, mais elle n'a pas disparu; elle a plutôt été assimilée par le loisir comme le signal L. FEBVRE: «en même temps que l'oisiveté décline, la jeune notion du loisir commence son ascension dans la vie du travailleur».

En 1983 lorsque le loisir était encore assimilé à l'oisiveté, le militant Paul LAFARGUE, beau-fils de Karl Marx, annonçait clairement la couleur avec la publication de son ouvrage: «Le droit à la paresse».

Le loisir a été une conquête âprement défendue. Les revendications dans ce domaine ont toutefois fait leur apparition vers la fin du dix-neuvième siècle. Auparavant, des exigences prioritaires ont dû être satisfaites.

Plus de possibilités s'offrent désormais à la population, mais est-ce que celle-ci sait se distraire et s'amuser mieux qu'autrefois? Le changement a été avant tout quantitatif, il n'a pas toujours été qualitatif.

## 2.2 Evolution technique et commerciale

Contrairement à la mécanisation du travail, qui a souvent provoqué comme le dit DUMAZEDIER «la méfiance ou l'hostilité des travailleurs, la mécanisation du loisir suscite chez eux et leurs enfants l'adhésion et souvent l'enthousiasme».

L'évolution des moyens de transport avec la création des lignes de chemins de fer dès 1830, et l'invention de l'automobile, de la bicyclette et de l'avion après 1880, ont eu des répercussions importantes sur les loisirs. Le moyen de locomotion représente souvent un des premiers investissements importants et il a permis le développement de la pratique du loisir en plein air, notamment pendant les fins de semaine.

La découverte des moyens de télécommunication et plus particulièrement celle de la télégraphie sans fil dès 1888 et de la télévision vers 1930, ont bouleversé l'occupation du temps libre.

Le processus de développement des moyens audiovisuels est en pleine évolution et des métamorphoses encore importantes sont à prévoir dans ce domaine.

Le progrès technique a détruit une partie des inégalités au sein des sociétés occidentales, mais des différences subsistent et l'aspect financier du loisir n'est pas négligeable.

La commercialisation du loisir est un danger qui guette la société. Heure après heure les mass media déversent des programmes et la publicité asservit encore davantage les populations de nombreux pays.

«La fonction de développement du loisir est quotidiennement entravée au profit de la fonction de divertissement», écrit DUMAZEDIER<sup>2)</sup>. Toute une ambiance, tout un réseau de suggestions, d'incitations, de pressions, valorisent les attitudes d'évasion, au détriment des attitudes de réflexion; les plus saines réactions contre les contraintes de la vie quotidienne sont amplifiées, déviées, dénaturées. Certes, l'avantage du système est d'offrir un barrage puissant aux pédagogies ennuyeuses et aux propagandes accablantes, mais son plus grave inconvénient est de standardiser à un niveau élémentaire le choix du plus grand nombre».

«Nous les hommes, avons su admirablement organiser une partie de notre vie, le travail; mais nous avons oublié de mettre de l'ordre dans l'autre partie, le loisir».

Est-il souhaitable de planifier ce qui devrait appartenir au domaine privilégié de la spontanéité, comme semble le prétendre Bernard SHAW dans cette dernière phrase?

A vrai dire, dans les pays occidentaux et au Japon toutes les distractions sont programmées et les équipements tellement sophistiqués qu'ils sont réservés à des spécialistes, à tel point que, par exemple, l'accès à des pelouses trop bien entretenues est souvent interdit aux enfants et aux adultes.

Est-il dès lors encore judicieux de planifier davantage?

La planification ne consiste pas dans une programmation rigide, mais plutôt dans la réservation des espaces nécessaires à différentes activités. La spéculation foncière qui provoque la surenchère sur les terrains devenant de plus en plus rares, avec la lutte entre les services de l'Administration qui risque de donner, selon l'influence des fonctionnaires, la priorité à des équipements plus «rentables», constituent des menaces pour les espaces nécessaires aux activités du temps libre.

1) A. VARAGNAC: «Civilisations traditionnelles et genres de vie» Albin Michel, Paris, 1943.

2) Joffre DUMAZEDIER, op. cit.

## 3. Loisirs annuels

### 3.1 Aventure, pèlerinages et tourisme

Le voyage a toujours fasciné l'homme. Avant et après HOMÈRE, il a été un des sujets privilégiés des bardes et des poètes. Il revêtait dans le temps, tantôt l'aspect de l'aventure, tantôt celui du pèlerinage. Mais le mode d'évasion moderne est consécutive à l'industrialisation et comme elle, il a fait son apparition d'abord chez les Anglais. Grâce aux revenus de la production industrielle et de l'exploitation des colonies, les Anglais ont contribué à développer les stations alpines et les lieux de villégiature balnéaire. La promenade des Anglais à Nice témoigne de cette épopée.

Le désir de fuite anime beaucoup de personnes et STEINBECK dans son récit sur la traversée des Etats-Unis, «Travel with Charley», raconte avoir trouvé que des gens désirant partir un jour et qui étaient animés plutôt par le désir de vouloir quitter quelque chose que d'aller vers un but bien précis.

Les grandes agences de voyage du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> s'occupaient essentiellement des couches financièrement aisées ou d'émigrants. C'est seulement à partir de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle que se développèrent la majorité des associations s'occupant de voyages et d'échanges.

Les évasions de masse ont commencé après l'introduction des congés payés dans les années trente et se sont considérablement développées dans les pays industrialisés, à partir des années cinquante.

En 1955 le 54% de la population des Etats-Unis partait en vacances, alors que le même pourcentage n'était atteint en France qu'en 1980.

En Europe, à la même époque, les Scandinaves, les Hollandais et les Britanniques étaient les peuples qui partaient le plus en vacances, suivis par les Français, les Allemands de l'Ouest et les Belges, et loin devant, les Italiens, qui ne représentent que la moitié des départs français.

Les départs semblent être plus importants dans les grandes villes industrialisées à forte densité d'habitations et aux conditions météorologiques pas toujours favorables.

En 1975, en France partaient:

- 77% des habitants de Paris
- 59% dans les agglomérations importantes
- 50% dans les villes de 20.000 à 100.000 habitants
- 40% dans les villes de moins de 20.000 habitants
- 23% des habitants des communes rurales.

A noter que dans les villes du Midi, les départs se situaient autour de 30% de la population.

Il se peut que les migrations estivales soient liées aux salaires, probablement plus élevés dans les grandes villes, mais il est incontestable que l'un des facteurs déterminants semble bel et bien être l'urbanisation. La dégradation du milieu urbain augmente le besoin de nature.

Les habitants fuient les fortes concentrations démographiques pour se retrouver souvent tout aussi entassés sur les plages.

En ce qui concerne les classes d'âge, les pourcentages des partants s'échelonnaient de la manière suivante:

- 58% des personnes de 18 à 50 ans
- 43% des personnes de 50 à 60 ans
- 30% des personnes de 60 à 70 ans
- 22% des personnes de 70 ans et plus.

En 1970, la moitié des estivants était composée de jeunes de moins de 25 ans.

Les personnes âgées partaient moins que les autres, mais les grands défavorisés restent les handicapés, et il faut souhaiter que leur situation s'améliore à l'avenir.

Encore au début des années 50, la plupart des touristes européens choisissaient la campagne comme lieu de séjour, mais déjà à la fin de la même décennie, la mer avait rallié la majorité des partants, alors que la montagne attirait de plus en plus de monde surtout pour les sports d'hiver.

A partir des années 50, les vacances ont été fractionnées sur deux périodes de l'année: l'été et l'hiver. A cette époque déjà aux USA, 30% des touristes prenaient leurs vacances en deux fois.

Les villes thermales qui ont depuis toujours constitué un attrait important, gardaient leur clientèle.

En Europe, les grandes migrations estivales ont lieu entre les pays du nord et les bords de la Méditerranée, de la mer Noire, ou de l'Atlantique.

L'automobile a sûrement joué un rôle important dans ces déplacements. Déjà, dans les années 50, aux USA 85% des migrations de vacances se faisaient en voiture, alors que seulement 13% étaient effectuées en train. Les transports aériens ont mis à la portée des masses les destinations les plus lointaines.

Avec l'organisation des classes de neige, les écoles ont joué un rôle important dans ce domaine.

Le tourisme a donc eu un impact important sur le développement urbain ou régional des lieux de villégiature. Déjà au 19e siècle le développement de l'infrastructure (chemins de fer, voies de circulation et installations hôtelières) de régions comme la Floride, a été basé sur le tourisme.

A un moment donné, le tourisme a été considéré comme un facteur essentiel pour le développement de certaines régions.

Le phénomène nous confronte à des problèmes d'espace. Les plages et les campings encombrés, les embouteillages de trafic, sont des symptômes de ce phénomène. Il sera donc indispensable de prévoir et de planifier avec parcimonie et dans le plus grand respect de la nature.

## 3.2 Les grands mouvements

A partir de la deuxième moitié du 19e siècle, les associations pour le tourisme et les vacances commencèrent à se développer dans les différents pays. Sous l'impulsion d'associations à caractère socio-éducatif s'organisèrent les premières formes de tourisme social.

### a) Les clubs alpins:

Au British Alpine Club fondé en 1857, firent suite en 1862 et 1874 respectivement, ses homologues français et autrichien: le Club Alpin Autrichien et le Club Alpin Français. Le Club Alpin Suisse vit le jour en 1863.

### b) Les colonies de vacances:

Les colonies de vacances furent créées en Suisse comme œuvre charitable en 1875 par un pasteur de Zurich, Wilhelm BLON.

C'est par un appel aux personnes aisées qu'il put concrétiser son projet de permettre à des enfants nécessiteux de retrouver pendant les vacances d'été, dans le canton d'Appenzell, la santé du corps et «de l'intelligence».

Les colonies visaient à offrir aux enfants en âge de scolarité primaire un changement d'air salubre. La priorité était accordée aux enfants de santé précaire et éprouvant des difficultés à suivre le programme scolaire. Il s'agissait d'offrir un dépaysement avec une incidence financière minime sur le budget familial et d'accorder des facilités de paiement.

Au début, les enfants étaient logés chez l'habitant ou dans des fermes louées. L'élan généreux des donateurs permit plus tard d'offrir des constructions plus adéquates.

L'évolution des formes de tourisme et des conditions de vie à partir de la deuxième moitié du 20e siècle éclipsèrent quelque peu cette formule. Les enfants pouvaient désormais accompagner leurs parents en vacances. Toutefois, les situations où les parents se voient obligés de se séparer de leur progéniture pendant les périodes de congé persistent. Les anciennes «colos» sont toutefois devenues des «centres de vacances».

### c) Camping et caravaning:

Le camping joue un rôle important, surtout pour les déplacements d'été, et connaît des adeptes dans toutes les couches des populations.

Dès 1875 les campeurs quittaient régulièrement l'une des plus grandes agglomérations du monde: Londres.

En 1932, au cours du Rallye de Saxenheim en Hollande, le Camping-club de Grande-Bretagne proposa la création de la Fédération internationale de camping et de caravaning. Cette institution ayant son siège à Bruxelles, regroupait dans les années 70, 28 associations nationales. Les adeptes de ces loisirs ont progressé de 10% par an depuis 1970. En 1978, ils étaient 58 millions en Amérique du Nord, 8 millions au Royaume-Uni, 7 millions en Allemagne fédérale et plus de 6 millions en France. Ils étaient en constante progression également dans des pays comme: Israël, le Kenya ou le Brésil, où le nombre des journées de camping-caravaning était passé de 74.000 en 1970 à 580.000 en 1975.

Un peu partout, les places disponibles n'arrivent pas à satisfaire la demande.

### d) Les amis de la nature:

En 1890, un instituteur des quartiers populaires de Vienne (Autriche), Georg SCHMIEL, créa l'association «Les Amis de la Nature».



En 1898, il affrêta le premier train jusqu'à Salzbourg et, en 1901, il organisa la première sortie à ski. En 1905, le mouvement s'étendit à la Suisse et devint ainsi international. Deux ans plus tard, le premier chalet international fut réalisé au Padesterjoch en Autriche.

#### e) Les auberges de jeunesse:

La première auberge de jeunesse fut ouverte en Allemagne en 1909 et depuis, elles se sont propagées dans de nombreux pays. En 1945 fut créée une Fédération internationale.

#### f) Hébergement: chambres d'hôtes et maisons familiales de vacances:

L'accueil offert par des parents ou des amis a été une des premières formes d'hébergement du tourisme naissant, et il représente encore un moyen choisi par une grande partie des touristes.

Le logement chez l'habitant et plus particulièrement chez les paysans est très apprécié et le système des «chambres d'hôtes» est très répandu dans de nombreux pays, et plus particulièrement en Europe, de l'Autriche à l'Angleterre, où le principe est connu sous la dénomination de «bed and breakfast».

Les «countryside mansion house centers» anglais méritent une mention particulière. En s'inspirant des idées de T.A. LEONNARD, qui est aujourd'hui considéré au Royaume-Uni comme le père du tourisme populaire, différentes associations et syndicats acquérèrent des propriétés entourées de parcs, datant de la féodalité, et que l'aristocratie appauvrie avait vendues à des prix relativement bas.

Les nouveaux acquéreurs en firent des maisons familiales de vacances.

En Amérique du Nord, les associations de tourisme utilisèrent les nombreux refuges construits dans les parcs nationaux et régionaux. Mais les mouvements populaires furent vite récupérés par des organisations commerciales.

Signalons enfin, l'évolution de l'hôtellerie qui, depuis la période des pionniers anglais du tourisme moderne, a passé des palaces réservés à la bourgeoisie à des édifices plus démocratiques.

#### g) Les villages de vacances:

Les villages de vacances sont des centres d'hébergement permettant l'usage d'équipements communs, d'installations sportives ou de distractions collectives.

Ils reçoivent en priorité des familles. Les dispositions légales fixent en général le prix de manière à permettre l'accès à une large couche de la population et prévoient même leur subventionnement.

Leur exploitation n'est pas nécessairement de type commercial et leur conception évite le superconfort.

Chaque village est en principe composé de constructions centrales abritant les services collectifs: accueil, restauration, animation et administration. Tout autour, sont réparties les habitations.

Leurs dimensions varient entre 400 et 1.800 lits.

Les Français distinguent 5 types d'hébergement:

- Les villages en pension complète avec des logements pavillonnaires ou des appartements familiaux, et de nombreux services collectifs;

- Les villages de gîtes, qui, par rapport aux précédents, sont dotés de cuisines individuelles;
- Les villages de toile, qui se distinguent des campings du fait que les usagers payent une pension et non pas une simple location;
- Les villages avec logements analogues aux maisons familiales;
- Les villages éclatés, apparus plus tard, constitués de gîtes aménagés par des ruraux, par des communes ou par des associations et répartis en plusieurs hameaux sur des terrains généralement plus vastes. L'animation et la gestion restent toujours regroupés.

### 3.3 La contribution de l'Etat au tourisme dans quelques pays

#### Allemagne fédérale:

En Allemagne fédérale, les syndicats déploient des activités importantes en faveur du tourisme des travailleurs.

L'Etat fédéral et les Länder interviennent à trois niveaux dans ce domaine, et notamment par:

- Une «aide à la pierre» avec la construction de centres de vacances et d'équipements en plein air;
- Une aide à la personne avec la prise en charge de séjours de repos ou de cures;
- Un programme favorisant l'accès en particulier des jeunes aux musées, aux théâtres ou aux zoos.

#### Belgique:

Le Conseil supérieur du tourisme social, lié à la Caisse nationale des vacances annuelles, dans les années 70, aidait directement environ 2 millions de travailleurs et leurs familles, soit un tiers de la population du pays. En revanche, la réalisation et la gestion des équipements sont prises en charge en grande partie par des associations à but non lucratif, issues des mouvements syndicaux.

#### Grande-Bretagne:

Dès 1975, un groupe de travail a recommandé:

- Aux autorités locales de contrôler le niveau des besoins en matière d'aide aux vacances, et d'aider les associations volontaires;
- Aux autorités touristiques aux niveaux national et régional d'établir un système d'information sur les transports et les hébergements, qui dépendent en grande partie du secteur commercial. En effet, les centres de vacances gérés par les collectivités, les syndicats et les associations, sont peu nombreux.

#### Espagne:

Le Service du tourisme national a été réorganisé en 1964. En même temps, a été créée une section de tourisme social, devenue en 1975, la section du tourisme intérieur et social. Ses activités principales concernaient les écoles, les universités et les associations exerçant une activité dans ce domaine, comme les syndicats et les caisses d'épargne.

#### France:

La France avait, en 1936, accumulé un retard important dans le domaine des loisirs de plein air. Le Gouvernement du Front populaire élu la même année, allait créer un sous-secrétariat d'Etat aux sports et aux loisirs, la Chambre des députés allait instituer, par 563 voix contre 1, les congés payés.

900.000 personnes, d'après les statistiques de la SNCF, allaient bénéficier des billets à prix réduit pour partir en vacances.

La presse de droite montrait ironiquement les travailleurs parisiens envahir la promenade des Anglais à Nice pour y saucissonner. La plupart des bénéficiaires, de même que l'infrastructure hôtelière ou autre, n'étaient pas préparés pour la nouvelle situation.

Après la guerre, les initiatives et la création d'associations pour le tourisme populaire foisonnèrent.

Parmi elles, il faut surtout signaler l'expérience: Villages – Vacances – Familles (VVF) fondée en 1959, et qui en 1977 disposait de 80 installations, comprenant 45.000 lits. 5 formules étaient proposées aux vacanciers, allant du grand village en pension complète au grand gîte avec une cuisine centrale.

Dans les années 60, de grandes opérations d'aménagement touristique ont été lancées en France dans le but également de développer des régions.

Le long du littoral, il s'agissait de l'opération Languedoc-Roussillon, Côte d'Aquitaine et Corse. A la montagne, furent encouragées les implantations dans diverses stations. A l'intérieur du pays et plus particulièrement dans des régions ayant connu un dépeuplement important entre la fin du 19e et le début du 20e siècle, comme dans le secteur Auvergne – Limousin, le Ve Plan prévoyait un «effort particulier... pour créer de nouvelles zones d'accueil propices au développement du tourisme familial et de plein air...».

#### **Italie:**

Le Ministère du tourisme et du spectacle dispose d'une direction générale du tourisme social des jeunes. La Caisse nationale pour le tourisme social (CANTUS) finance les associations de tourisme social issues essentiellement des syndicats et des mouvements de jeunesse.

#### **Scandinavie:**

Les syndicats contrôlent le développement du tourisme social. Avec des coopératives et des mouvements de jeunes, ils ont créé des organisations de voyage comme RESO en Suède, et NORSK FOLKEFERIK en Norvège, devenues des agences très importantes.

Les syndicats et les municipalités gèrent en outre de nombreux villages de vacances, des auberges de jeunesse et des campings.

#### **Suisse:**

La collaboration entre syndicats ouvriers, patronat et entreprises touristiques, a permis la création de la Caisse suisse de voyage REKA, qui émet des chèques offrant des avantages en matière de voyage.

#### **Pays de l'Est européen:**

C'est après 1955 que le tourisme a commencé à se développer. Les équipements les plus importants sont les établissements de cures climatiques ou thermales, qui comprennent en moyenne plus de 200 lits. Ils sont occupés les trois quarts de l'année pour des durées de 21 à 26 jours.

En RDA, en Tchécoslovaquie et en Pologne, dans les années 70, le 40% des vacanciers se rendaient chez des parents ou amis, souvent à la campagne.

En URSS, durant la même période, sur 240 millions d'habitants 36 millions (15%) partaient en vacances, dont plus de 3 millions à l'étranger, alors que 110 millions (40%) partaient pour des excursions d'une durée souvent inférieure à quarante-huit heures.

#### **Canada:**

La Confédération des loisirs du Québec rassemblait en 1981, 34 associations en fédérations, parmi lesquelles la Société Vacances Familles, la Fédération des Agricotours du Québec, l'Union des centres de plein-air, le Groupe ressources Vacances Sites (GRVS), la Fédération Québécoise de Ajisme et le Conseil des associations des Camps du Québec.

#### **Japon:**

Les grandes entreprises offrent à leurs dépendants, des séjours de vacances avec les familles.

Par contre, les syndicats ne jouent pas un rôle très important dans ce domaine.

Depuis 1961, les communes aidées considérablement par l'Etat avec des subventions et des prêts à long terme, ont assuré la réalisation et la gestion des villages de vacances (KOKUMIN KUYKA MURA).

De petits ensembles touristiques d'une cinquantaine de chambres en moyenne ont été créés, en général dans des parcs naturels.

Les campings et les auberges de jeunesse sont très répandus au Japon.

### 3.4 Les Fédérations internationales

- En 1936 fut adoptée sur le plan international, une convention de l'Organisation internationale du travail, sur le principe des congés payés;

- Fédération internationale des organisations de voyages populaires FPTO (International Federation of Popular Travel Organization) créée à Helsinki en 1950, avec siège à Bruxelles.

Elle est issue des grandes centrales syndicales sociales-démocrates de:

Suède (Lands Organisationen, LO)  
Allemagne (Deutscher Gewerkschaftsbund-DGB),

qui appartiennent à la CISL (Confédération internationale des syndicats libres)

Elle coordonne les travaux des associations d'une vingtaine de pays membres;

- Fédération syndicale mondiale, regroupant les organisations syndicales des pays de l'Est, et plus particulièrement son Comité syndical international de tourisme social et des loisirs.

Ce comité a fait adopter lors du congrès de 1973 à Varna en Bulgarie, une résolution prévoyant:

- La réduction du temps de travail et des congés payés, permettant les loisirs;
  - L'aménagement du territoire afin de prévenir la dégradation du milieu naturel;
  - La coopération sur les plans national et international entre les organisations exerçant des activités non lucratives de loisirs, de tourisme et de culture;
  - La promotion du tourisme des jeunes et des aînés;
  - Les conditions nécessaires à la promotion des travailleurs dans le domaine de la gestion et de l'animation;
- Bureau international du tourisme social (BITS), fondé le 7 juin 1963 à Bruxelles, sous l'impulsion d'Arthur HAULOT, commissaire belge au tourisme.  
En 1980, il regroupait plus de 90 associations non gouvernementales, membres associés et plus de 80 membres affiliés de plus de 25 pays, essentiellement européens.

Les organisations syndicales exercent une influence importante sur ce bureau et plus particulièrement la CES (Confédération européenne des

syndicats), créée en 1973 et regroupant des syndicats appartenant à la CISL et à la CMT (syndicats chrétiens) et très indépendante de la FSM. Les centrales des partis communistes d'Europe occidentale (CGT en France, CISL en Italie) hésitent entre leur appartenance à la CES ou à la FSM.

En 1972, l'Assemblée générale tenue à Vienne, adopta une Charte fixant les principes d'action dans le domaine du tourisme;

- Fédération internationale de tourisme social, créée en 1956, avec siège à Bruxelles. Effectue des études en commun sur le tourisme social;

- Fédération internationale des bureaux de voyage pour la jeunesse FIYTO (Federation of International Youth Travel Organisation), créée en 1950, avec siège à Copenhague.

Elle regroupe plus de 100 organisations pour les voyages des jeunes et des étudiants, et une douzaine de membres associés.

Elle promouvait des voyages internationaux de jeunes et a créé une carte pour les échanges culturels des jeunes, facilitant les entrées des musées et des manifestations culturelles, et donnant droit à des prix de faveur sur les lignes aériennes, maritimes et ferroviaires;

- Bureau international pour le tourisme et les échanges de la jeunesse (BITJE), fondé en 1961 à Vienne, avec siège à Budapest, regroupant sous le slogan «Tourisme, passeport pour la paix et l'amitié», les associations nationales s'occupant du tourisme et des échanges de jeunes d'environ 30 pays;

- Fédération internationale des auberges de jeunesse, avec siège à Welwyn Garden City, Hertfordshire, en Grande-Bretagne, regroupant les associations de 50 pays;

- Fédération internationale d'Hôtellerie de plein air;

- Union internationale des Associations d'alpinisme;

- Fédération internationale de canoë avec siège à Stockholm, regroupant 36 pays;

- Alliance internationale de tourisme, avec siège à Genève, qui regroupe 180 membres appartenant à 80 pays, mais qui s'occupe surtout de tourisme automobile.

## 4. Les loisirs journaliers et hebdomadaires

L'enquête sur le temps libre réalisée en Suisse en 1979-1980 avait fait ressortir une répartition différente en matière de loisir entre les trois régions linguistiques. Les Alémaniques avec 342 minutes par jour, s'accordaient plus de loisirs que les Latins, qui s'octroyaient respectivement 325 minutes pour les francophones et 315 pour ceux de langue italienne. Ces derniers semblaient, en revanche, apprécier davantage les plaisirs des repas, puisqu'ils restaient à table en moyenne 7 à 11 minutes par jour de plus que les premiers.

Les loisirs journaliers ou hebdomadaires doivent pouvoir se dérouler dans le cadre du logement ou à proximité de celui-ci. Le champ d'activité peut s'étendre du jeu de cartes aux activités de plein air, telles que pique-nique ou jeux physiques. Mais l'habitat n'a pas toujours été conçu en fonction de ces aspirations. Les besoins ne se sont manifestés que progressivement parmi les populations.

### 4.1 Loisir en plein air

#### a) Places de jeux à proximité du logement:

De nombreux mouvements d'habitants ont réclamé souvent les installations préconisées par les urbanistes et ignorées par les promoteurs. Pour finir, ces organisations se sont structurées aussi bien au niveau du quartier et même jusqu'au niveau supranational. Les revendications ont parfois été rédigées sous forme de manifestes. C'est le cas de l'Association Européenne du Loisir (ELRA), qui a élaboré une «Charte du jeu de l'enfant» adressée par la suite aux gouvernements et aux administrations publiques.

Il est intéressant de reprendre ici les principales thèses de ce document:

- Le jeu est un champ permanent d'expérience et d'exercice personnel indispensable au développement de l'intelligence, de la sensibilité et de la volonté de l'enfant;
- Les places de jeux sont indispensables à l'épanouissement de l'enfant et au développement de son sens social par le contact avec les autres. Leur configuration doit laisser libre cours à ses facultés créatrices et à son imagination. Elle doit permettre des occasions d'aventure et de «danger contrôlé», de manière à préparer l'enfant aux embûches de la vie quotidienne. Il s'agit d'aires de jeux à usage multiples, naturelles, non aménagées. Les places doivent comprendre des coins pour se sentir en sûreté, des fosses, des tas de sable, des cours d'eau, des surfaces boisées et des parties engazonnées, des secteurs abrités, des terrains pour les jeux de ballon et autres;
- Les petits enfants doivent pouvoir jouer sous les yeux de leur mère car ils éprouvent le besoin d'être surveillés. Les enfants en âge de scolarité doivent pouvoir jouer dans un rayon de 250 m. autour des habitations, dans les rues et ruelles, les cours et les espaces verts;
- Dans les ensembles d'habitations, il faut aménager pour les enfants des locaux de jeux polyvalents, placés sous la responsabilité collective des habitants;
- Les entrées d'immeubles doivent être conçues en tenant présent qu'elles constituent pour l'enfant aussi bien la sortie vers la place de jeux en plein air que le refuge en cas de menace;
- Les logements doivent être conçus et dimensionnés de manière à favoriser le jeu au sein de la famille. La chambre d'enfant idéale devrait être carrée avec deux fenêtres et une cloison médiane flexible et amovible.

### Particularités des terrains de jeu en fonction de l'âge

En France, le groupe immobilier S.C.I.C. (Société Civile Immobilière de la Caisse des Dépôts) a résumé dans un tableau en 1970, les caractéristiques des aires de jeu, en fonction de l'âge des enfants.

#### LES DIFFÉRENTS TYPES D'AIRES DE JEUX POUR ENFANTS

Age des enfants	Distance aire de jeu/habitat	Surface par enfant	TYPES D'AMÉNAGEMENTS
Jusqu'à 3 ans	50 m	2 à 5 m <sup>2</sup>	Bac à sable, pataugeoire, petit matériel de jeu, éléments mobiles, abris de petite taille accompagnés de mobilier pour adultes. Parallèlement prévoir des lieux de jeux couverts.
De 3 à 7 ans	100 à 150 m	2 à 10 m <sup>2</sup>	Engins répondant aux fonctions de jeux, installés sur un sol ensablé, accompagné de sol dur pour dessiner, patiner, etc. Abris: toiles tendues, dômes, structures enterrées.
De 7 à 12 ans	200 à 300 m	10 à 15 m <sup>2</sup>	Parcours de jeux sportifs, jeux de construction, piste à vélos ou à patins à roulettes, ateliers de créativité.
De 12 à 15 ans	500 à 800 m	20 m <sup>2</sup>	Jeux sportifs, terrains d'aventure, parcours de vélomoteurs, buttes de moto cross, ateliers, centres de bricolage, abris à musique.

Source: SCIC, 1970.

Comme nous pouvons le constater, les enfants

- de moins de 3 ans ont besoin de développer leur motricité;
- de 3 à 7 ans, ils ont besoin de s'épanouir aussi bien physiquement que psychologiquement et éprouvent la nécessité de se socialiser;
- de 7 à 12 ans, ils visent avant tout la socialisation;
- au-delà de 12 ans, les jeunes sont aptes à créer leurs propres activités, Mais pour cela il faut de l'espace.

#### b) Les jardins Robinson ou terrain d'aventure (6 à 16 ans):

L'idée de la création de jardins Robinson a jailli dans l'esprit de quelques Zurichois après un congrès international sur les constructions scolaires et les installations de culture physique en plein air, tenu à Zurich en 1954.

Grâce à la collaboration d'un organisme constitué en vue de la création de terrains de jeux, de Pro Juventute (une fondation créée en 1912 en faveur de la jeunesse) et des associations de quartiers, le premier jardin fût créé en 1954 dans le quartier de Wipkingen.

Au départ, il était envisagé d'offrir aux enfants de tous âges un terrain dépourvu d'installations conventionnelles où ils pouvaient jouer sans contrainte et développer leurs facultés créatrices. Des matériaux naturels tels que planches et poutres étaient mis à leur disposition. Il apparut bientôt que le problème des loisirs concernait tous les âges et que les adolescents et les adultes fréquentaient également le jardin.

Pro Juventute, qui avait été chargée par la ville de la gestion, proposa alors aux diverses associations s'occupant des loisirs des différentes classes d'âge, de conjuguer leurs efforts et de travailler en commun. Les terrains furent équipés de locaux (destinés aux jeux en salle et aux réunions), d'ateliers et de bibliothèques.

Le «jardin Robinson» n'était donc pas réservé à une classe d'âge mais il était bel et bien le lieu de convergence de tous les adeptes des occupations de loisirs.

D'autres jardins suivirent. En 1963, lors d'une consultation populaire, les habitants de Zurich ont approuvé l'expérience par 41.638 oui contre 6.108 non. La réservation de terrains et la construction d'installations destinées aux loisirs ont été par la suite décrétées «tâches communales». Un programme fut mis en route pour doter la ville de terrains dont la surface d'attraction (maximum 1 km. de distance ou un quart d'heure de marche) devait couvrir les zones habitées.

Certains terrains furent combinés avec d'autres installations telles que parcs, terrains de sport, piscines, ou

même écoles. Mais, en général, ils réunissaient un certain nombre d'éléments indispensables:

- Un parc de délasserment avec pelouses, sentiers, bancs, etc.;
- Un terrain herbeux et un terrain en dur pour le sport et le jeux de tous les âges;
- Un terrain vague pour les jeux;
- Une maison de loisirs avec salles de jeux, de spectacles et de réunions bibliothèque et ateliers pour les travaux manuels.

En dehors des heures de classes ou de travail, les locaux étaient remplis de personnes s'adonnant au jeu, au bricolage, à l'artisanat, au théâtre, à la musique et à la lecture.

Le tableau suivant donne une idée de la dimension du coût et du programme de quelques terrains types. Comme nous pouvons le constater, la dimension moyenne des terrains (sans les autres installations telles que piscines, terrains de sport ou école), varie entre 1 à 3 ha. Le programme offre une gamme de locaux très variée et intéressant différentes couches de la population.

Année de construction	Lieu	Surface m <sup>2</sup>	Coût Francs suisses	Programme
1954	Wipkingen	12.000	640.000	terrain Robinson, club ateliers
1956	Weidikon	67.500 avec piscine	1.690.000 + 16 millions piscine	terrain Robinson, piscine, théâtre en plein air, club ateliers, bibliothèque de quartier
1958	Buchegg	30.000	870.000 + 200.000 jardin circul.	terrain Robinson, ateliers, théâtre en plein air, bibliothèque
1961	Bachwiesen	30.000	980.000 agrandis. 1970 bibliothèque	terrain Robinson, bibliothèque, salle pour jazz
1961	Neubühl	40.000	3.800.000 avec école	.....
1962	Seebach (avec piscine)	10.500 65.000	3.000.000 13.000.000	terrain Robinson, club, bibliothèque de quartier

L'implantation a été étudiée en fonction des intérêts de la collectivité.

La dimension du jardin et de sa zone d'attraction ont été déterminées aussi bien pour faciliter l'accès des enfants que pour justifier l'emploi rationnel des animateurs pour les activités en salle et en plein air. Aux moments de

pointe (congés scolaires), les jardins étaient fréquentés par 200 à 300 enfants, adolescents et adultes.

Les coûts d'exploitation en francs suisses, pour la période allant de 1959 à 1969, sont explicités par le tableau suivant:

**COÛT TOTAL D'EXPLOITATION ET CONTRIBUTION DE LA VILLE DE ZURICH**  
(sans les frais de jardinage et de l'Inspectorat des constructions)

Année	Nombre de centres	Coût total fr.	Moyenne par centre fr.	Contribution de la Ville de Zurich fr.	Moyenne par centre fr.
1959	5	160.983	32.000	50.000	10.000
1960	6	203.452	34.000	170.000	28.000
1961	9	283.221	31.500	200.471	22.700
1962	10	357.758	36.000	200.000	20.000
1963	10	452.754	45.000	289.000	28.900
1964	11	635.759	58.000	365.000	33.000
1965	11	763.578	69.500	420.000	38.000
1966	13	823.774	63.500	466.000	36.000
1967	13	909.974	70.000	450.000	34.600
1968	13	1.177.265	90.000	1.056.600	81.000
1969	14	1.387.845	99.000	832.519	59.500

Le programme a été développé encore davantage par la suite.

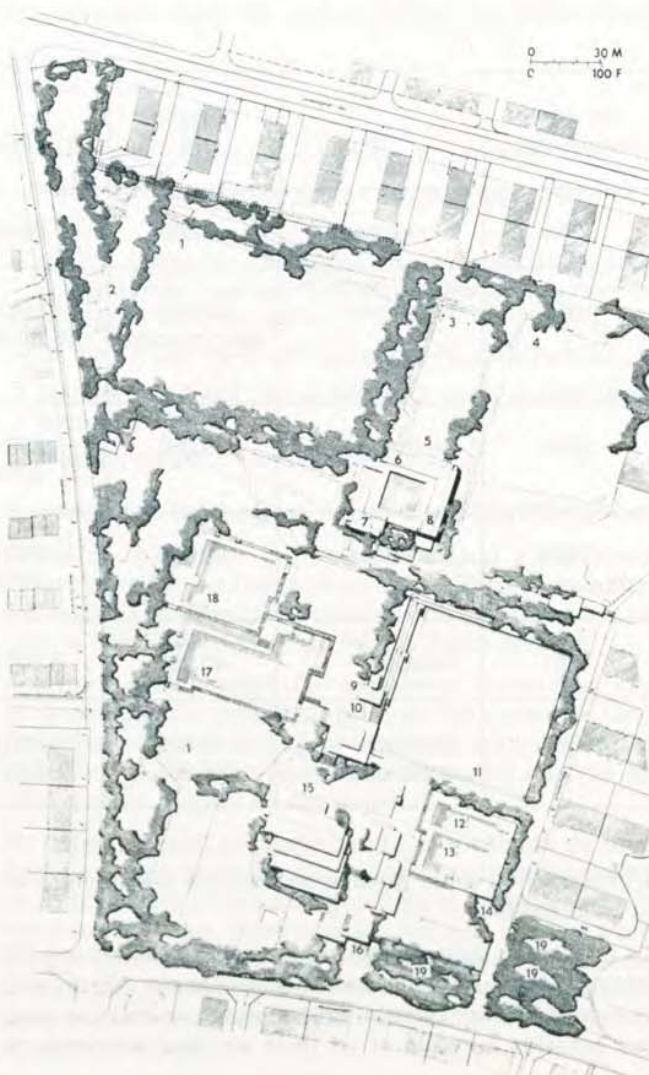
L'«Architecture d'Aujourd'hui», dans un numéro de 1969 consacré aux loisirs, affirmait: «C'est donc à Zurich que, pour la première fois, on a tenté d'apporter une solution globale au problème des loisirs des populations en s'efforçant de créer des constructions urbaines appropriées». C'était le fruit d'une longue tradition pédagogique

non directive qui remonte à Pestalozzi et par là même, jusqu'à Rousseau; mais à proprement parler, ces jardins sont caractérisés par la plus grande liberté d'implantation de constructions légères réalisées en grande partie par une heureuse collaboration entre enfants et parents. La main du professionnel est intervenue seulement discrètement pour la réalisation des salles de spectacles et de réunions, des bibliothèques et des ateliers.

## CENTRE DE LOISIRS A ZURICH

### Légende du plan d'ensemble

1. Pelouse de jeux.
2. Terrain de jeux pour enfants.
3. Terrain de construction, place Robinson.
4. Terrain d'entraînement et jeux scolaires.
5. Centre de loisirs.
6. Atelier.
7. Club.
8. Bibliothèque.
9. Kiosque.
10. Restaurant.
11. Tennis.
12. Piscine pour les petits.
13. Leçons de natation.
14. Entrée garage.
15. Vestiaire, piscine et patinoire.
16. Bâtiment des services.
17. Piscine d'entraînement.
18. Petit bain.
19. Parking.



Comme Robinson, les enfants affectionnent les animaux qu'ils élèvent dans ces enceintes: chèvres, lapins, poneys, pigeons et d'autres encore. A deux pas des structures rigides des immeubles d'habitation, les enfants peuvent plonger dans une ambiance toute naturelle qui les éloigne des contraintes journalières. De plus, ils peuvent donner libre cours à leurs facultés créatrices, souvent réprimées.

Depuis lors, la création de places de jeux non soignées, ou les enfants peuvent jouer décontractés, est devenue une pratique courante. La conception est essentiellement la même dans les différents pays, mais la terminologie change: les Anglais parlent de «terrains de jeux d'aventure» (Adventury Playground), les Danois de «places de bric à brac» (Skrammellege Plads) et les Français ont repris également le terme de «terrains d'aventure».

En conclusion, nous pouvons admettre que ces terrains doivent avoir des surfaces supérieures à 1 ha., qu'ils doivent présenter des caractéristiques naturelles, et ne pas être trop éloignés des habitations (1/4 d'heure de marche), mais pas trop à proximité des immeubles non plus, car le bruit occasionné par le travail ne doit pas incommoder les personnes qui se reposent. Des parties herbeuses doivent être prévues pour le pâturage d'animaux comme poneys ou chèvres.

#### **Implantation et difficultés de réalisation**

Toute agglomération de plus de 5000 habitants devrait disposer d'un Jardin Robinson ou terrain d'aventure. Toutefois, dans les milieux urbains fortement bâtis, surtout avant la deuxième moitié du 20e siècle, il est difficile de trouver encore les surfaces nécessaires. Les collectivités, ne bénéficiant pas de la maîtrise totale du sol, devraient veiller à s'emparer des terrains nécessaires, en particulier lors de démolitions ou assainissements de quartiers.

La localisation idéale se situe à l'écart des voies à forte circulation, à moins d'un quart d'heure de marche des habitations, mais pas trop près des immeubles de manière que les activités de ces installations ne dérangent pas des personnes qui recherchent la tranquillité.

La proximité d'un groupe scolaire peut favoriser l'utilisation de certaines salles, étant donné la complémentarité des heures de fonctionnement des deux équipements.

Sur les terrains d'aventure peuvent également trouver place les jardins scolaires, un herbier («museum» vivant des plantes locales), des mares pour l'élevage de poissons ou animaux aquatiques.

A signaler que pour l'approvisionnement de fourrage pour les poneys, il est nécessaire de réserver des espaces importants, destinés au pâturage.

#### **Personnel et encadrement**

Même dans des conceptions non directives des loisirs, l'encadrement des enfants demande un personnel relativement important. Il est en général admis qu'il faut

- 1 moniteur ou aide-moniteur pour 10 enfants lorsque ceux-ci ont moins de 7 ans,
- 1 moniteur qui peut être assisté par des jeunes de plus de 16 ans pour 30 enfants lorsque ceux-ci ont plus de 7 ans.

A cela, il faut ajouter un directeur et un assistant sanitaire. Très souvent, ces derniers exercent également la fonction de moniteurs.

Les problèmes de gestion sont en général assumés par des comités, composés dans leur plus grande partie par des parents d'enfants fréquentant les installations pour les loisirs.

### **c) Jardinage et jardins familiaux:**

#### **Les jardins familiaux**

Les habitants de villes ou des faubourgs ont pratiqué depuis fort longtemps la culture des jardins (en général potagers) à l'extérieur des murs. A Genève, il en existait sur les glacis des remparts déjà au 14e siècle. Vers 1865, les jardins familiaux firent leur apparition en Allemagne et en France. En 1896, sous l'impulsion de l'abbé LEMIRE fut fondée dans la région de Lille la «Ligue française des coins de terre et des foyers». Elle avait pour but la création d'habitations populaires et l'attribution de terrains cultivables.

Dans plusieurs pays européens, les jardins familiaux à fonction économique ont connu un développement important pendant la seconde guerre mondiale. Depuis, la demande a quelque peu diminué, mais un nombre relativement important des habitants des villes souhaite toujours pouvoir cultiver un lopin de terre. Une enquête réalisée dans les nouveaux quartiers «populaires» de Lyon démontrait que 4 à 15% des familles souhaitaient disposer d'un jardin. En France, le congrès de la Ligue du foyer et du coin de terre proposait comme normes:

1 jardin pour 40 habitants.

Qui sont les adeptes de cette pratique? Une enquête réalisée en France, en 1969, par l'association précitée, démontrait que des 80% de ses adhérents,

- 9% avaient moins de 30 ans
- 26% étaient âgés de 30 à 40 ans
- 31% étaient âgés de 40 à 50 ans
- 34% avaient plus de 50 ans.

Les lotissements de jardins familiaux ne présentent pas toujours un aspect agréable. Certaines villes comme Strasbourg ont entrepris des efforts pour les aménager dans le cadre de parcs-jardins.

Les Français font une distinction entre jardins de voisinage (à fréquentation journalière) et jardins de week-end.

CORONIO et MURET<sup>1)</sup> proposent les normes suivantes:

Type de jardins et proximité du domicile	Jardins traditionnels (a)	Jardins de loisir (b)
Jardins de voisinage (200 m <sup>2</sup> /lot) distance maximum à 500-1000 mètres du logement	1 000 lots par 100 000 habitants	1 000 lots par 100 000 habitants
Jardins de week-end (400 m <sup>2</sup> /lot) à 10 km. et plus du logement	500 lots par 100 000 habitants	1 000 lots par 100 000 habitants
TOTAL .....	1 500 lots par 100 000 habitants	2 000 lots par 100 000 habitants

(a) Jardins dans des lotissements traditionnels à finalité productive.

(b) Jardins de loisir dans des lotissements-parcs à finalité de jeux, détente... Les prévisions faites pour des jardins à finalité productive peuvent être doublées dans le cas de lotissements-parcs.

Les parcelles de 200 à 250 m<sup>2</sup> (400 m<sup>2</sup> pour les jardins de week-end) peuvent être regroupés dans des ensembles comprenant jusqu'à 400 lots, avec des locaux de réunions, des installations sanitaires et des espaces de jeu. Des parkings doivent être prévus pour les usagers et les visiteurs aux entrées des lotissements, de manière à éviter le stationnement sur les parcelles.

Le jardinage occupe encore bon nombre de personnes appartenant à toutes les couches sociales et est une des caractéristiques du mode de vie urbain.

Joffre DUMAZEDIER estime que «Notre civilisation urbaine et industrielle est aussi une civilisation de grand air et de retour à la nature. C'est pourquoi notre civilisation du «tout prêt», du «tout fait», du travail à la chaîne, est aussi celle du bricolage, du mécano-amateur, de l'inventeur et du créateur».

D'après une enquête menée par Chambart de LAUWE, certains ouvriers parisiens déclaraient se dédier à cette activité jusqu'à cinq heures par jour. Selon lui, il s'agissait en général de personnes indifférentes aux questions qui dépassaient leur vie privée, et de bons pères de famille et époux.

DUMAZEDIER, quant à lui, émet un jugement très sévère à leur égard, que nous ne saurions approuver: «Ce sont des citoyens diminués pour qui les questions politiques, sociales, culturelles, ne se posent pas. Les moyens d'information de masse abondent autour d'eux, ils ne les utilisent pas. Ils sont isolés, ils prennent des attitudes d'artistes repliés sur eux-mêmes, presque comme au temps où il n'y avait ni presse, ni cinéma, ni division du travail, ni lutte de classe».

La passion pour la terre, pour l'agriculture ou pour les fleurs a toujours été une des plus nobles et les personnes s'adonnant à de telles activités, dénotent souvent des caractères pondérés, réfléchis et conscients des responsabilités civiques et sociales.

Les habitants des immeubles collectifs peuvent exercer cette activité grâce aux jardins familiaux. Dans plusieurs pays, des parcelles sont réservées en dehors de l'habitat pour permettre la culture de jardins potagers, de fleurs ou de quelques arbres fruitiers. Les petites cabanes sont également permises dans chaque parcelle comme lieux de rencontres ou de stockage de matériel. A cet égard, les normes peuvent être très strictes. Autre aspect non négligeable: le jardinage permet souvent d'alimenter les foyers en légumes frais cultivés naturellement et en fruits.

1) G. CORONIO et J.-P. MURET. «LOISIRS», guide pratique des équipements, CRU, centre de recherche d'urbanisme.

### Les Centres aérés

L'origine des Centres aérés est difficile à localiser, mais cette pratique est repérable dans la région parisienne à partir de la fin des années 50.

Pendant la période des vacances scolaires, les enfants de 5 à 15 ans sont pris en charge le matin par des moniteurs et sont restitués le soir à leur famille. Parfois, ils passent même la nuit dans des campements.

L'avantage de cette formule réside dans le fait qu'en dehors des heures habituelles de travail, les enfants restent dans leur famille et que, les parents peuvent pendant leurs occupations professionnelles ou autres, confier leur progéniture à des institutions appropriées.

Le matin, les enfants sont généralement acheminés à la campagne, dans des bois, à proximité de cours d'eau, où ils peuvent jouer librement, mais encadrés par des moniteurs. La plupart du temps, ils se rendent dans des espaces appartenant à des communes et aménagés avec des installations sommaires, telles que cuisines, réfectoires et abris en cas de pluie. Parfois, le but de l'excursion journalière sont les plages ou des lieux d'attraction pour la jeunesse: zoos, parcs avec constructions miniaturisées, etc. Le transport s'effectue généralement avec des véhicules appartenant aux collectivités ou à des privés et utilisés le reste de l'année pour le transport scolaire.

Les enfants sont d'habitude regroupés par tranches d'âge allant de 4 à 8 ans et de 9 à 13 ans.

### Le pique-nique

Pendant la belle saison, il est agréable de gagner les espaces naturels et de manger sur place. C'est l'occasion pour préparer des repas qui ne peuvent pas être confectionnés facilement dans des logements et qui exigent par exemple la cuisson à l'aide de broches ou sur charbon. Des installations sommaires ne déparant pas le paysage doivent être prévues à cet effet, dans des sites pas nécessairement éloignés des habitations.

### Emplacements pour modèles réduits

Des joutes sportives avec des modèles réduits de voitures à moteur à explosion se déroulent aussi bien sur le plan local qu'international. Elles ont lieu avec des voitures nécessitant des pistes ou avec des petits véhicules tout-terrain.

Les dispositifs de télécommande ont favorisé l'essor de ces activités. Désormais, des installations doivent être prévues pour l'exercice de ce hobby:

- des pistes pour les voitures télécommandées tout-terrain à moteur à explosion ou électriques, ou des pistes en dur, en plein air;
- des bassins pour les bateaux;
- des espaces pour les avions.

Ces espaces doivent être prévus à l'écart des habitations de manière que le bruit des moteurs ne dérange pas les habitants.

Les voitures à moteur électrique se prêtent particulièrement pour la compétition en salle.

### Circuits rustiques d'activité physique

Il s'agit de parcours de 1500 à 3000 m. en milieu naturel ou à dominante naturelle, destinés à favoriser la pratique d'activités corporelles.

Le tracé est ponctué d'obstacles à franchir par escalade, suspension, équilibre, etc. En général, le circuit comporte

- une partie en terrain boisé;
- une aire d'obstacles permettant un travail d'assouplissement et de musculation;
- un secteur destiné à l'exercice sportif (football, volley-ball);
- des installations d'accueil avec dépôts, sanitaires, etc.

### La chasse et la pêche

La chasse et la pêche figurent parmi les loisirs les plus anciens et comptent toujours de nombreux adeptes.

Leur pratique dans la nature n'exige pratiquement pas d'installations particulières.

### Conclusion

Les responsables des collectivités hésitent toujours à réserver des espaces verts. En effet, la politique de réservation peut apparaître comme coûteuse, surtout quand d'autres équipements ne sont pas encore en place. Mais il ne suffit pas disposer d'espaces, il faut encore éviter leur éparpillement.

Les espaces verts sont destinés à la sauvegarde des sites, au maintien de la salubrité, aux loisirs et au délasserment.

Dans le chapitre qui leur a été plus particulièrement consacré, nous avons abondamment débattu de ce sujet.

Nous nous limiterons ici à l'examen des espaces destinés uniquement aux activités de loisirs tels que les espaces de jeux, les terrains d'aventure, les aires de pique-nique et les jardins familiaux.



## 4.2 Les locaux pour les loisirs

De tous les temps, les personnes âgées et les enfants, en bas âge surtout, ont nourri les uns pour les autres une affection particulière. Malgré cet attrait entre différentes générations, il faut constater une tendance naturelle au regroupement entre les personnes de même âge.

Bien qu'il soit souhaitable que jeunes et personnes âgées s'entraident, par exemple dans des ateliers de travaux manuels, les uns et les autres préfèrent exercer au sein de leurs groupes respectifs une grande partie de leurs activités et en particulier les loisirs.

De là découle la nécessité de la création d'espaces appropriés aux différentes activités et aux divers groupes. Nous passerons donc en revue, à titre indicatif, les principaux de ces locaux, en fonction de l'âge des enfants, des jeunes et des adultes.

Les locaux destinés aux loisirs ont été généralement regroupés dans des maisons ou des centres, ne disposant souvent pas d'espaces verts. Les expériences n'ont pas toujours été concluantes.

La cohabitation des enfants de tous âges dans un seul immeuble destiné aux loisirs, a souvent occasionné des frictions. De plus, à partir d'un certain âge, les jeunes (surtout entre 15 et 22 ans) veulent jouir d'une totale autonomie, aussi bien en ce qui concerne la gestion que la situation de leurs locaux.

A une concentration de locaux, il est donc souhaitable de préférer une conception plus souple, sans pour autant aller jusqu'à l'éclatement absolu de tous les corps de bâtiments. Cette dernière solution ne pourrait guère donner satisfaction en matière d'exploitation des bâtiments.

La solution est à rechercher dans un regroupement optimal.

Les locaux destinés aux enfants de 7 à 15 ans peuvent être implantés sur les terrains d'aventure dont ils constituent des éléments complémentaires indispensables.

Les locaux pour les activités calmes (jeux d'échecs et autres) destinés à toutes les classes d'âge, et les Clubs des Aînés, peuvent être intégrés aux centres de quartiers.

Les locaux destinés aux activités musicales aux niveaux sonores très élevés, pour les jeunes de plus de 15 ans demandent à être situés à l'écart des habitations ou d'installations destinées à d'autres usagers.

Très souvent, des constructions existantes telles que: anciennes maisons d'habitations ou fermes, peuvent être aménagées pour l'accueil des activités de loisirs et en particulier pour l'élevage des animaux.

### Les ludothèques:

Les ludothèques sont des services de prêt de jouets. Il semble que la première a été ouverte à Los Angeles en 1934. Depuis, de nombreuses ont fait leur apparition dans différents pays. Leur but tend à faciliter l'accès des enfants aux jouets et à éviter le gaspillage. Les jeux convenant à chaque catégorie d'âge sont offerts aux enfants, ce qui permet d'éviter l'achat de produits trop vite délaissés. De plus, il est possible d'expérimenter des jouets avant de les acheter. L'enfant peut par la suite, s'il le désire et si les parents accèdent à son vœu, procéder à l'acquisition d'un produit en toute connaissance de cause.

La plupart des ludothèques sont gérées par des groupes de parents qui fonctionnent très souvent à titre bénévole. Mais cette activité leur permet de vivre activement la période ludique de l'enfant et de partager des responsabilités collectives.

La consommation de jouets s'est considérablement développée. Au début du siècle, on pouvait compter environ cinq mille types de jouets. On les estimait au début des années 80 à soixante mille! Depuis, l'éclosion des jouets électroniques a encore fait augmenter leur nombre.

L'espace destiné à cette activité comprend en général un local voué plus particulièrement au prêt, avec les jouets à l'étalage, et un espace pour le jeu proprement dit, avec si possible un local fermé et des prolongements à l'extérieur pour le jeu pendant la belle saison.

Les ludothèques permettent de stimuler le plaisir du jeu, non seulement des enfants entre eux, mais également entre enfants et adultes. Elles resserrent les liens entre les familles et sont de véritables lieux de rencontre et d'échange.

### Les jeux de société:

#### a) Les échecs:

Parmi les jeux de société liés à la réflexion, le jeu d'échecs est un des plus diffusés.

Plusieurs civilisations en revendiquent la paternité: égyptienne, chinoise, grecque, hindoue. Mais ses origines sont repérées avec certitude aux Indes vers la fin du 5e siècle de notre ère. Son invention est même attribuée au brahmane SISSA, qui l'aurait conçu pour démontrer à son roi l'utilité des soldats. La légende ajoute que le souverain, émerveillé par ce jeu, voulut récompenser son ministre et lui demanda ce qu'il aurait souhaité comme cadeau. SISSA lui proposa de recevoir autant de grains de blé que pourrait contenir un échiquier si on mettait un grain sur la première case, deux sur la deuxième, quatre sur la troisième et ainsi de suite. Le roi trouva la proposition modeste, mais le ministre le détrompa en lui faisant remarquer que tous les greniers de son royaume n'auraient pas pu emmagasiner le blé demandé. En effet, il semble que pour contenir cette quantité un grenier de 60 m. sur 60 devrait avoir une hauteur correspondant à la distance de la terre à la lune.

Des Indes, le jeu passa en Perse et fut adopté par les Arabes, qui l'introduisirent en Espagne et en Italie et qui nous ont légué le nom actuel «échecs» de «cheick», c'est-à-dire le roi.

Au Moyen-Age, nous savons que le calife Haroun el Rachid fit cadeau d'un jeu d'échecs à Charlemagne.

Au 13e siècle, le roi de Castille, Alphonse X, commanda la rédaction d'un traité sur le jeu et en 1575, le prêtre espagnol Ruy LOPEZ de SECURA, organisa le premier tournoi international.

Depuis, le jeu a conquis la plupart des pays en subissant de nombreuses évolutions et des tournois internationaux ont été fréquemment organisés.

Les parties peuvent être jouées à l'extérieur, comme c'est le cas dans les parcs de New York, de Moscou, de Stockholm et de Paris, où des tables adéquates y sont aménagées. Il peut être joué avec des figures géantes ou avec des figures de table. Mais, dans la grande majorité des cas, les joutes ont lieu en salle. De nombreux locaux doivent donc être disponibles dans les quartiers ou ailleurs pour les joueurs.

#### b) Les jeux de cartes:

Les origines des jeux de cartes ne sont pas plus certaines que celles des échecs, mais la tradition attribue l'invention au ministre chinois de l'agriculture: Tsai LOUEN, en 105 après J.-C. Des prisonniers chinois auraient introduit l'industrie des cartes à Samarkand au 8e siècle, et ce sont de nouveau les Arabes qui l'apportèrent en Europe. De nombreux jeux ont connu un grand succès, comme le poker, dont les origines sont repérées dans le jeu italien Primiera, mentionné pour la première fois en 1526 et qui fut transmis aux Anglo-Saxons par les Français de la Louisiane, qui l'appelaient: le jeu de poque. Un autre jeu très répandu, le bridge, est beaucoup plus récent. Ses origines remontent en effet aux alentours de 1865.

Les jeux de cartes s'accommodent d'espaces modestes et peuvent être joués dans des endroits improvisés. Toutefois, les collectivités devraient prévoir des locaux également pour ces activités.

De nombreux jeux existent encore et connaissent beaucoup d'adeptes comme le billard, le football de table, les dominos, les jeux électroniques, etc. Très souvent, les établissements publics tels que les restaurants ou les salles de jeux commerciales offrent la possibilité d'exercer ces loisirs. Mais il devrait être possible à des personnes, qui veulent s'adonner à ces passe-temps sans être tributaires de redevances, de pouvoir les exercer dans des établissements appartenant aux collectivités.

### **Les Clubs des Aînés:**

Dans la plupart des sociétés, les personnes âgées ont joui de l'estime des plus jeunes et de l'affection des enfants. L'expérience et la sagesse des aînés ont toujours été de bon conseil pour la marche des affaires des collectivités. Le gouvernement leur était jadis confié, comme le témoignent encore aujourd'hui les termes empruntés aux Romains de «sénat» et de «sénateur» qui étymologiquement dérivent de *senex-vieux*.

L'espoir de vie a augmenté dans les pays industrialisés, entre 1880 et 1980, d'environ trente ans et l'âge de vie moyen a ainsi passé de 45 à 75 ans. La tendance est encore à l'augmentation et le pourcentage de population âgée à la retraite, en 1980 environ le 10% de la population totale, risque encore de s'accroître. En 1979 il y avait pour un rentier, 3,2 personnes actives. En 2020 la proportion sera de 1 sur 2,2.

Selon le Bureau de statistique du BIT<sup>1)</sup> à Genève, la population des pays industrialisés vieillit rapidement. Les personnes âgées représentaient encore en 1980, le 13% en Europe, le 10,6% en Amérique du Nord, le 10% en URSS et le 8,9% au Japon. Les prévisions estiment qu'en 2020, cette population aura atteint le 17,2% en Europe, le 14,2% en Amérique du Nord, le 13% en URSS et le 20% au Japon.

Le vieillissement sera encore plus important dans certains pays. Entre 1980 et 2020, la proportion de personnes âgées passera en Finlande de 11,8 à 19,8%, en Suisse de 13,5% à 21,3% et en Yougoslavie de 9,2 à 17%. Cela ne manquera pas d'avoir des répercussions importantes.

N. OGAWA<sup>2)</sup> estime qu'au Japon, la croissance du PNB pourrait tomber de 5% par an à 0 dans le courant du premier quart du 21<sup>e</sup> siècle, alors qu'en 2010, les dépenses de la santé seraient sept fois plus importantes qu'elles ne l'étaient en 1980.

Le montant des pensions quant à lui augmentera de treize fois en quarante ans. Il faudrait alors multiplier par neuf les contributions aux programmes de sécurité sociale. Si elles restaient au niveau 1980, en 2010, elles représenteraient le 14% du revenu national, alors que si elles connaissaient le taux de croissance des années 70, elles devraient atteindre le 40%.

Malgré ces perspectives préoccupantes, le troisième âge peut apporter encore beaucoup de satisfactions, et pour de nombreuses personnes, c'est une période gaie et agréable où elles recueillent les fruits qu'elles ont cultivés pendant toute une existence.

Au moment où certaines mettent un terme à leurs activités, d'autres se lancent dans de nouvelles occupations, parfois très absorbantes. Plusieurs sont actives dans des sociétés culturelles ou autres, beaucoup retrouvent leur jeunesse en chantant dans des chorales. Les activités sportives contribuent au maintien de leur condition physique. Par beau temps, elles sont avides de promenades

ou d'excursions. Par mauvais temps, en revanche, elles souhaitent se retrouver dans des locaux adéquats et s'adonner à des jeux de société, parmi lesquels les cartes occupent une place importante.

Depuis la nucléarisation de la famille, les personnes âgées ne jouent plus le même rôle social qu'elles assumaient autrefois et l'exercice de certaines activités telles que la garde des enfants en bas âge, la préparation des repas pour toute la famille, ou d'autres tâches ménagères, a considérablement diminué. Et puis, même s'ils bénéficient d'un entourage familial agréable, les aînés aiment de temps en temps se trouver parmi leurs contemporains pour échanger les mêmes préoccupations ou pour revivre ensemble par le souvenir, des événements communs de leur existence.

Des locaux doivent donc être prévus pour des réunions, des repas, des expositions, des jeux de société: cartes, échecs, etc.

1) James YPSILANTIS, Bureau International de Travail, Etude macro-économique par modélisation «Revue internationale du travail», Genève BIT, N° 1, 1982.

2) Naohiro OGAWA: «Les implications économique du vieillissement de la population au Japon».

### **Locaux pour sociétés**

Les sociétés locales nécessitent des locaux de réunions et des sièges, qu'elles ne trouvent pas toujours dans les établissements publics.

Les associations d'habitants, celles plus spécialisées dans les loisirs, les sociétés de majorettes et tant d'autres, doivent disposer de locaux pour les séances de comités et pour le stockage de matériel.

Nous n'examinons pas ici les besoins des sociétés sportives, qui sont évoqués dans le chapitre consacré au sport.

### **Ateliers**

#### **Le bricolage – les modèles réduits**

Dans le domaine des travaux manuels, la construction de modèles réduits occupe une place importante. Il peut s'agir de la reproduction à petite échelle d'édifices ou de moyens de transport tels que bateaux, navires, trains, automobiles ou avions.

#### **Aquariophilie**

Cette pratique concerne aussi bien l'activité plus particulière de l'élevage de poissons que la technique de la confection d'aquariums, y compris les décors, l'éclairage et les installations de filtration.

#### **Studios de télévision locale**

Les chaînes de télévision locale, si elles sont gérées et animées par les habitants et ne tombent pas dans les mains de sociétés commerciales, sont un moyen de communication qui peut suppléer partiellement au manque de contact direct entre la population.

Elles permettent l'information sur les activités au niveau local et donnent l'occasion à des personnes de s'exprimer.

Les expériences réalisées ont démontré que, à la différence des programmes des grandes chaînes, les émissions locales peuvent stimuler la vie collective.

Des studios doivent être prévus au niveau des quartiers urbains et des districts de la campagne. Ils doivent être facilement accessibles à la population, de manière que toutes les personnes qui le désirent puissent avoir accès aux caméras et aux micros.

## Les locaux pour les loisirs

### Pour enfants de 7 à 12 ans:

Salles:	m <sup>2</sup>
– grande salle de jeu ou préau couvert	60 – 120
– grande salle polyvalente avec estrade pour danse, rythmique et expression corporelle, cinéma, marionnettes, etc.	20 – 30

### Ateliers:

- menuiserie et modélisme
- mécanique
- peinture, graphisme et sérigraphie
- imprimerie
- photographie et film.

### Ludothèques:

#### Ecuries:

- chèvres
- poneys
- lapins, etc.

### Pour les jeunes de 13 à 25 ans:

- local de danse (à l'écart des habitations)
- bar
- atelier

### Pour les aînés:

- club des aînés

### Pour tous les âges:

#### Locaux de jeu:

- échecs
- cartes
- billard
- tennis de table

#### Locaux pour clubs:

- aquariophilie
- minéralogie
- modélisme

#### Studio TV:

Services généraux:	m <sup>2</sup>
– cuisine et dépendances	50 – 100
– salle à manger 1m <sup>2</sup> /enfant	
– infirmerie et salle de soins	10 – 15
– salle de repos	15 – 20
– bureau du directeur	10 – 15
– salle de direction	15 – 20
– vestiaires pour chaque groupe d'âge	
– salles de rangement de matériel	
– logements de service	
– locaux sanitaires en fonctions des regroupements de locaux	

Les bibliothèques, les salles de lecture, les discothèques (prêt de disques) et les salles de spectacles (théâtre, concert), sont en général prévues sous équipements culturels, mais peuvent très bien être combinées avec les locaux destinés plus particulièrement à la détente.

## 4.3 Le loisir, les entreprises, les syndicats et les caisses de prévoyance

Les premiers réformateurs de l'habitat, tels que les utopistes OWEN, FOURIER ou GODIN, avaient déjà songé au délassement des membres de leurs communautés.

En 1889, l'Américain Thorstein VALDEN dans son classique de la sociologie des loisirs, «La théorie de la classe des loisirs», souligna la tendance des classes dirigeantes à rechercher un prestige social dans leur encouragement du tourisme.

Les entreprises, du moins à partir d'une certaine taille, tendent à prendre en charge les activités socioculturelles de leurs dépendants.

Certains industriels allemands de la fin du siècle passé avaient créé des colonies d'habitations pour leurs employés, comportant également des équipements destinés aux fonctions culturelles et de loisir. Comme l'atteste Siegfried GIEDION<sup>1)</sup> Karl Schmidt érigea près de Dresde «non seulement une usine, mais encore une cité-jardin pour ses employés (1906): un théâtre...»

De nombreuses entreprises ont créé des bibliothèques, des salles de réunions, de spectacles, des maisons de vacances et d'autres facilités pour leurs dépendants, et organisent également des manifestations.

Les grandes entreprises nationales telles que les chemins de fer, les PTT, les compagnies d'aviation ou les services industriels (gaz, électricité, etc.) jouent un rôle important dans ce domaine.

Pourtant, la législation de certains pays, comme celle de la France, datant de 1945, prévoit que «les activités récréatives et culturelles sur les lieux de travail devraient être indépendantes de la directions des entreprises et des syndicats».

En France<sup>2)</sup>, déjà en 1954 «sur 20.000 entreprises de plus de 50 salariés, la moitié environ avaient constitué des comités à direction patronale, ouvrière ou mixte. Environ 25% de la population active non agricole bénéficiait d'œuvres financées par 2% des salaires.

Ces dépenses socioculturelles s'élevant à 9 milliards de francs de l'époque étaient déjà équivalentes à «l'ensemble du budget national de la direction générale de la jeunesse et des sports du ministère de l'éducation nationale, destiné à subventionner toutes les associations nationales, régionales ou locales des loisirs récréatifs et culturels, à financer l'équipement, la formation des cadres et une administration correspondante...».

Il semble qu'en France, la somme allouée aux loisirs atteigne un tiers du budget des comités d'entreprises.

Les facilités en matière de loisirs vont jusqu'à exercer un attrait pour l'implantation des entreprises industrielles. Le choix du lieu n'est donc pas déterminé uniquement par des facteurs économiques du marché du travail, des transports ou des sources d'énergie. Parfois, les dirigeants élisent leur domicile et celui de leurs entreprises dans des secteurs offrant des possibilités de distraction, ou de tranquillité.

Cela est valable aussi bien pour les déménagements des entreprises des centres villes vers les banlieues américaines que des vallées alpines vers les rivages des lacs de plaine plus accueillants. La décentralisation industrielle préconisée dans différents pays dépend donc également de l'infrastructure de loisir des lieux d'accueil.

Les caisses de retraite et d'allocations familiales ne restent pas inactives dans le domaine des vacances et des loisirs. Elles participent largement en tant qu'investisseurs, promoteurs ou gestionnaires, au financement et au fonctionnement des centres familiaux de vacances.

Grâce à leur initiative, de nombreux villages ont surgi le long des littoraux, à la montagne ou dans d'autres endroits de villégiature.

Des centrales syndicales ont également envisagé l'aide à la personne sous forme de chèques basés sur le principe de l'épargne-vacances.

1) Siegfried GIEDION: «Walter Gropius, l'homme et l'œuvre», Edition Albert Morancé, Paris.

2) Joffre DUMAZEDIER, op. cit. page 86.

## 5. Le rôle des collectivités

Pendant longtemps, les loisirs annuels étaient exclusivement l'affaire d'associations à but non lucratif, syndicales, philanthropiques ou religieuses. Les collectivités publiques se limitaient, dans le meilleur des cas, à les subventionner. Depuis, le rôle de ces dernières a augmenté considérablement.

Comme nous l'avons déjà vu, les Etats exercent une activité importante. Toutefois, les collectivités qui jouent le plus grand rôle, plus particulièrement dans le domaine de loisirs journaliers, sont les communes. Elles ont à leur charge l'achat des terrains, le financement de la construction et de l'exploitation de bon nombre d'installations. Les gouvernements des pays leur viennent souvent en aide par des subventions.

Dans le secteur des loisirs annuels ou périodiques, à partir d'un certain nombre d'habitants, les municipalités urbaines doivent disposer de maisons de vacances ou de villages à la montagne, à la campagne ou à la mer. Il peut s'agir d'installations destinées aux familles, aux écoles, aux colonies de vacances ou aux centres aérés.

Les petites communes s'associent souvent pour faire face à ces problèmes. En général, les Etats les aident dans l'accomplissement de cette tâche grâce à des subventions. Les budgets communaux ne sont pas grevés uniquement par l'amortissement des investissements destinés à la réalisation des installations, mais également pour les frais souvent importants d'exploitation.

De plus, il serait irrationnel d'utiliser des équipements aussi importants que pendant les périodes de vacances scolaires d'été ou d'hiver.

Leur plein emploi doit être recherché grâce à l'utilisation diversifiée par le plus grand nombre d'utilisateurs: (enfants, personnes âgées, classes de neige, classes vertes, etc.), par des arrangements entre collectivités ou groupes de vacances de différentes régions ou pays et par l'échelonnement des temps libres.

L'intégration des installations aux sites et la cohabitation des touristes avec les habitants sont des aspects à ne pas négliger. La réalisation et l'exploitation des installations devraient se faire en parfaite collaboration entre les promoteurs et les responsables locaux.

De telles opérations pourraient en outre contribuer à réhabiliter l'habitat ancien.

Dans les milieux touristiques, les communes disposent en outre de leur office de tourisme. En général, ces initiatives sont coordonnées au niveau régional.

Les collectivités locales ont donc à leur charge:

- dans le domaine des loisirs annuels, la création de:
  - installations pour les colonies de vacances, à la mer ou à la montagne, les centres aérés, les camps de neige ou les campings
  - plages
  - sites protégés;
- dans le domaine des loisirs journaliers, la création de:
  - terrains d'aventure (Jardins Robinson)
  - espaces de jeux
  - jardins familiaux
  - salles de réunions, plus particulièrement destinées aux enfants, aux jeunes et aux Clubs des Aînés
  - des locaux pour des activités telles que: le bricolage, les modèles réduits, les aquariums, le jeu d'échecs, de cartes, de billard ou autres, et pour les éclaireurs ou les petits orchestres
  - ludothèques.

Pour réaliser ces équipements, les communes se basent la plupart du temps sur les demandes des associations constituées. Toutefois, les requêtes arrivent très souvent trop tard et lorsque la création de telles installations devient problématique par manque d'espace.

Il est donc indispensable de réserver à temps les espaces nécessaires, quitte à échelonner la réalisation des installations en fonction de la demande et des possibilités financières. Pour certains projets importants, les communes ne disposant que de moyens limités peuvent s'associer.

*Pour les loisirs journaliers il faudrait que les déplacements ne dépassent pas 500 mètres.*

Les équipements de prestige (terrains ou salles) qui ne profitent qu'à des minorités sont à éviter.

Il est de toute manière préférable de réaliser des équipements facilement accessibles à toute la population et bien distribués par rapport aux habitations.

---

## Bibliographie

- CORONIO G. et MURET J.-P., *Loisirs*. CRU, Paris.
- DUCHET R., *Le tourisme à travers les âges*. Ed. Vigot, Paris 1949.
- DUMAZEDIER Joffre, *Vers une civilisation du loisir*. Ed. du Seuil, Paris 1962.
- DUMAZEDIER Joffre et IMBERT Maurice, *Espace et loisir dans la société française d'hier et de demain*. CRU, Paris 1967.
- FOURASTIÉ Jean, *Machinisme et bien-être*. Ed. de Minuit, Paris 1951.
- FOURASTIÉ Jean, *Des loisirs pour quoi faire?* Casterman, Paris 1970.
- FRIEDMANN Georges, *Problèmes humains du machinisme industriel*. Gallimard, Paris 1955.
- GIRARDET Bastide H., *Le budget temps de la femme mariée à la campagne*. In *Population*, Avril-juin 1959.
- GUIGNAND André et SINGER Yves, *Villages vacances familles*. Presses universitaires de France, Paris 1980.
- HASSENFORDER J., *Réflexions sur l'évolution comparée des bibliothèques publiques en France et en Grande-Bretagne durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*. In *Bulletin de l'Union française des Organismes de Documentation*, No 4, Juillet-août 1956.
- HAVIGURST R.-J. et FRIGENBAUN K., *Leisure and Life Style*. In *American Journal of Sociology*, LXIV, No 4, Jan. 1959.
- HUNZIKER W., *Le tourisme social*. Imprimerie Fédérative S.A., Berne 1951.
- KAPLAN M., *Leisure in America*. A social inquiry, J. Wilet, New York 1960.
- LAFARGUE Paul, *Le droit à la paresse*. 1883. Ed. Maspero, Paris 1972.
- LANQUAR Robert et RAYNOUARD Yves, *Le tourisme social*. Presses universitaires de France, Paris 1978.
- NAVILLE Pierre, *De l'aliénation de la jouissance*. In *Le Nouveau Leviathan*, Lib. Marcel Rivière, Paris 1957.
- PIEL J., *Relations sociales et loisirs des adolescents*. La Renaissance du Livre, Bruxelles 1968.
- PIEPER Josef, *Leisure, the Basis of Culture*. Pantheon Books Inc., New York 1952.
- PRUDENSKY, *Les loisirs dans la société socialiste*. In *Kommunist*, oct. 1960, commentaires d'une enquête sur le loisir dans les villes de Gorki, Novosibirsk, Krasnoïarsk.
- RIESMAN David, *The Lonely Crowd*. A study of the changing american character, Yale Univ. Press, New Haven 1952.
- SUE Roger, *Le loisir*. Presses universitaires de France, Paris 1980.
- VARAGNAC A., *Civilisations traditionnelles et genre de vie*. Albin Michel, Paris 1948.
- VEBLEN Th., *La théorie de la classe des loisirs*. 1899.



▲ Groupe vocal des Dames du Lignon

Enfants du Club d'Echecs en activité ▼





Excursion du «Troisième âge» de Vernier sur le lac Léman



Défilé des majorettes «Amazones» lors du Championnat Suisse à Vevey

